



Angers Loire Métropole

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024



angers Loire  
métropole  
communauté urbaine



**R**APPORT  
D'ACTIVITÉS  
**2024**



## 07

### Institutionnel

Cartographie /8  
Liste des élus /9



## 17

### Aménagement et Développement des territoires

Service Études stratégiques et Planification (DADT) /18  
Service foncier (DADT) /19  
Service Droits des sols (DADT) /20  
Service Aménagement opérationnel-Habitat (DADT) /21  
Cellule Agriculture Alimentation (DADT) /24  
Direction des Parcs Jardins et Paysages /25



## 11

### Finances Évaluation et Appui aux politiques publiques

Direction des Finances /12  
Direction de la Commande publique /13  
Conseil de gestion mutualisé /14  
Mission Évaluations et Observations /15  
Mission Financements publics /16



## 27

### Solidarités et projet de territoire

Service Habitat Logement (DADT) /28  
Service Accueil des gens du voyage (DADT) /31  
Résorption bidonvilles (DADT) /32  
Direction de projet NPNRU /34  
Mission Politique de la Ville (DACQ) /35  
Mission Égalité Diversité (DACQ) /37  
Mission Accessibilité universelle (DSPub.) /40  
Contrat local de santé (DSPub.) /41  
Direction des Ressources humaines /42  
Mission Tranquillité et Prévention (DSprev.) /44



## 47

### Transition écologique

Direction Transition écologique /48  
Service Prévention des risques (DTEnv.) /49  
Gémapi (DTEnv.) /50  
Biodiversité, adaptation au changement climatique, économie circulaire (DTEnv.) /51  
Maison de l'environnement (DTEnv.) /52  
Mission Réseau de chaleur urbain (DTEne.) /53  
Mission Énergie Climat (DTEnv.) /54  
Parcs automobiles (DTEnv.) /55  
Direction Eau, Assainissement et Pluvial /56  
Direction Transports - Déplacements /57  
Direction Déchets /60  
Direction de la Voirie communautaire et de l'Espace public /64  
Service Appui stratégique et opérationnel (DVCEP) /66  
Service Pilotage aménagements et Travaux neufs (DVCEP) /66  
Service Gestion du patrimoine (DVCEP) /68  
Service Ressources internes (DVCEP) /70  
Service Ingénierie et Travaux (DVCEP) /71  
Service Exploitation secteur 1,2 3 et 4 (DVCEP) /72



# 77

## Développement économique, Recherche et Innovations

Direction Développement et Projets tertiaires (ALDEV) /78

Direction filières Enseignement supérieur, Recherche, Innovation (ALDEV) /83

Direction Accompagnement et développement des entreprises (ALDEV) /84

Direction de l'Emploi (Aldev) /88

Aéroport Angers Loire (Aldev) /90

Service Aménagement opérationnel - Développement économique (DADT) /91

Angers Loire Tourisme Expo Congrès – Destination Angers /94

Direction des Sports et Loisirs /97



# 99

## Transformation numérique et Ressources internes

Service des Assemblées (DAAJ) /100

Service des Affaires juridiques (DAAJ) /101

Service des Assurances (DAAJ) /102

Mission Informatique et libertés (DAAJ) /103

Service Archives vivantes (DAAJ) /104

Service Courrier (DAAJ) /104

Service Imprimerie (DAAJ) /105

Direction du système d'information et du numérique /106

Mission Territoire intelligent /107

Direction des Bâtiments et du Patrimoine communautaire

Service Administration Finances et Immobilier /108

Service Interventions proximité (DBPC) /109

Service pérennité (DBPC) /109

Unité Accompagnement pour l'accessibilité  
et la prévention des bâtiments (DBPC) /110

Service conduite de projets (DBPC) /112

# 115

## Rapport financier

Compte administratif 2024 /116

Rapport de présentation /118

# 122

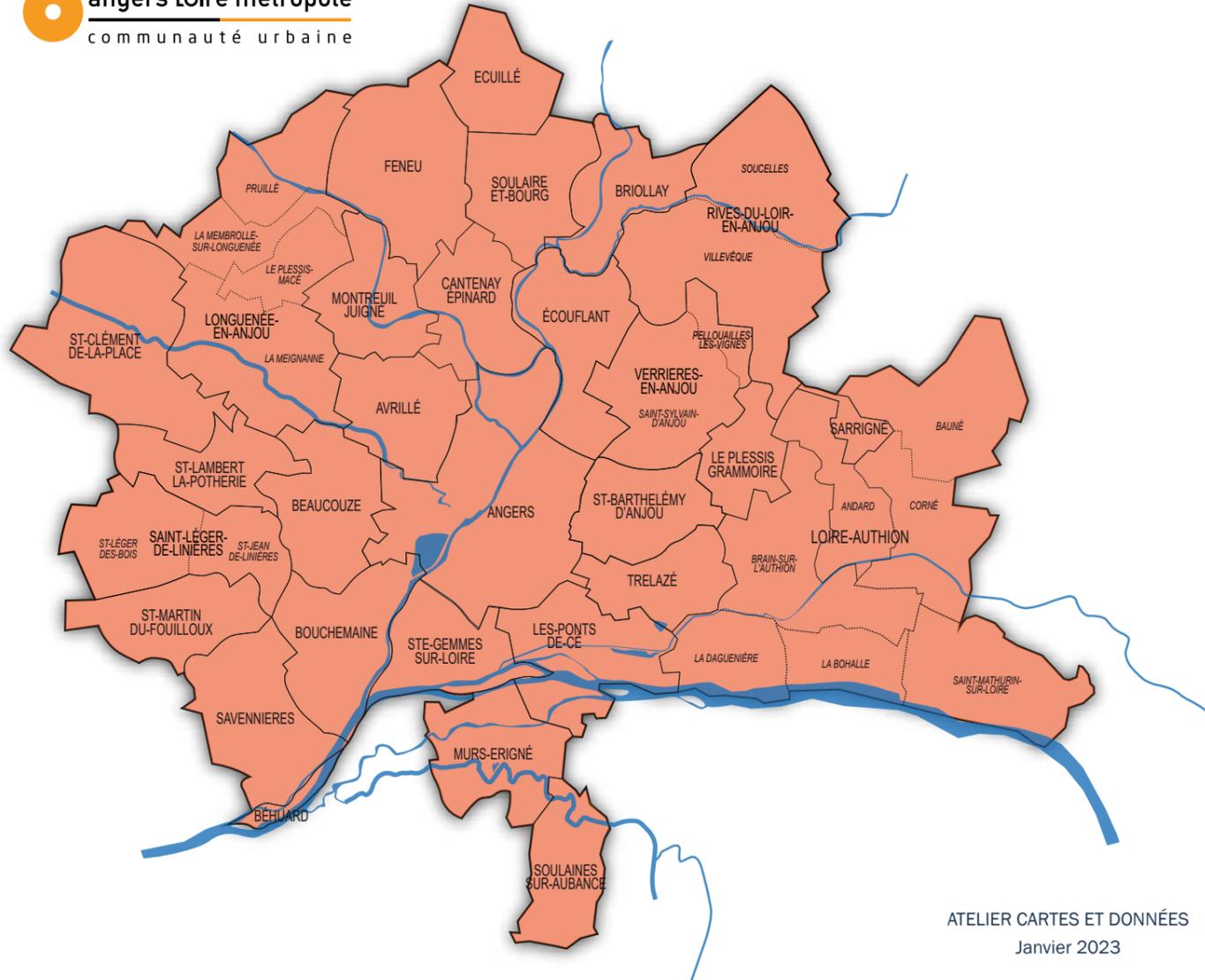
## Glossaire

# GGLO



Institutionnel





ATELIER CARTES ET DONNÉES  
Janvier 2023

**Président et Vice-Président(e)s**

- Christophe Béchu**, président ;
- Roselyne Bienvenu**, 1<sup>re</sup> vice-présidente chargée de la Cohésion territoriale, de l'Habitat et des Ressources humaines ;
- Corinne Bouchoux**, 2<sup>e</sup> vice-présidente chargée de la Transition écologique et des Mobilités ;
- Jean-Charles Prono**, 3<sup>e</sup> vice-président chargé des Solidarités et des Gens du voyage ;
- Yves Gidoïn**, 4<sup>e</sup> vice-président chargé de l'Emploi et du Développement économique ;
- Roch Brancour**, 5<sup>e</sup> vice-président chargé de l'Urbanisme et du Logement ;
- Véronique Maillet**, 6<sup>e</sup> vice-présidente chargée du Tourisme et des Équipements communautaires ;
- Jean-Louis Demois**, 7<sup>e</sup> vice-président chargé des Déchets et de l'Économie circulaire ;
- Jean-Paul Pavillon**, 8<sup>e</sup> vice-président chargé du Cycle de l'eau, de la Gestion des milieux aquatiques et de la Prévention des inondations ;
- Dominique Bréjeon**, 9<sup>e</sup> vice-président chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation ;
- Caroline Houssin-Salvetat**, 10<sup>e</sup> vice-présidente chargée des Parcs et jardins communautaires et de la Biodiversité ;
- Lamine Naham**, 11<sup>e</sup> vice-président, chargé des Bâtiments communautaires et des Constructions scolaires ;
- Franck Poquin**, 12<sup>e</sup> vice-président chargé des Énergies ;
- Benoît Pilet**, 13<sup>e</sup> vice-président chargé des Relations internationales ;
- Constance Nebbula**, 14<sup>e</sup> vice-présidente, chargée du Territoire intelligent, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Jacques-Olivier Martin**, 15<sup>e</sup> vice-président chargé de la Voirie communautaire et des Réseaux de chaleur.

**Élus par communes**

**Angers  
Christophe Béchu (maire)**



- Christelle Lardeux-Coiffard
- Roch Brancour
- Caroline Fel
- Francis Guiteau
- Jeanne Behre-Robinson
- Nicolas Dufetel
- Hélène Cruyppenninck
- Sophie Lebeauvin
- Maxence Henry
- Mathilde Favre d'Anne
- Benoît Pilet
- Alima Tahiri
- Benjamin Kirschner
- Karine Engel
- Stéphane Pabritz
- Marina Chupin
- Richard Yvon
- Jacques-Olivier Martin
- Maryse Chrétien
- Benoît Christian
- Grégoire Lainé

- Anthony Guidault
- Marielle Hamard
- Yves Gidoïn
- Ahmed El Bahri
- Anita Dauvillon
- Roselyne Bienvenu
- Corinne Bouchoux
- Laurent Vieu
- Patrick Gannon
- Christine Bliin
- Vincent Février
- Marie-Isabelle Lemierre
- Nacira Megherbi
- Florian Rapin
- Constance Nebbula
- Bruno Goua
- Céline Véron
- Silvia Camara-Tombini
- Yves Aurégan
- Elsa Richard
- Claire Schweitzer

**Avrillé**  
Caroline Houssin-Salvetat (maire)  
Agnès Guémas-Gallard  
Jean Halligon  
Augustin Vanbremeersch

**Beaucouzé**  
Yves Colliot (maire)  
Hélène Bernugat

**Béhuard**  
Bruno Richou (maire)

**Bouchemaine**  
Véronique Maillet (maire)  
Patrick Nunez

**Briollay**  
Arnaud Hie (maire)

**Cantenay-Épinard**  
Marc Cailleau (maire)

**Écouflant**  
Denis Chimier (maire)

**Écuillé**  
Jean-Louis Demois (maire)

**Feneu**  
Mickaël Jousset (maire)

**Le Plessis-Grammoire**  
Philippe Abellard (maire)

**Les Ponts-de-Cé**  
Jean-Paul Pavillon (maire)  
Édith Chouteau  
Jean-Philippe Vigner

**Loire-Authion**  
Jean-Charles Prono (maire)  
Patrick Chartier  
Grégoire Jauneault  
Marie-France Renou

**Longuenée-en-Anjou**  
Jean-Pierre Hébé (maire)  
Sylviane Duarte

**Montreuil-Juigné**  
Benoît Cochet (maire)  
Célia Didier

**Mûrs-Érigné**  
Jérôme Foyer (maire)  
Christelle Cailleux

**Rives-du-Loir-en-Anjou**  
Éric Godin (maire)  
Carine Le Bris-Voinot

**Saint-Barthélemy-d'Anjou**  
Dominique Bréjeon (maire)  
Isabelle Raimbault

**Saint-Clément-de-la-Place**  
Philippe Veyer (maire)

**Sainte-Gemmes-sur-Loire**  
Paule Heulin (maire)

**Saint-Lambert-La-Potherie**  
Corinne Grosset (maire)

**Saint-Léger-de-Linières**  
Franck Poquin (maire)

**Saint-Martin-du-Fouilloux**  
Monique Leroy (maire)

**Sarrigné**  
Sébastien Bodusseau (maire)

**Savennières**  
Jérémy Girault (maire)

**Soulaines-sur-Aubance**  
Robert Biagi (maire)

**Soulaire-et-Bourg**  
Jean-François Raimbault (maire)

**Trélazé**  
Lamine Naham (maire)  
Sébastien Boussion  
Jean-François Garcia  
Lydie Jacquet

**Verrières-en-Anjou**  
Geneviève Stall (maire)  
Jean-Pierre Mignot

# Finances Évaluation et Appui aux politiques publiques





### Les activités en 2024

- Contrôle interne : rédaction de fiches à enjeux sur les processus à risque ;
- Accompagnement du contrôle allégé partenarial de la DDFIP sur la paie ;
- Politique de gestion active et de sécurisation de la dette ;
- Mise à jour de l'observatoire fiscal.

### Faits marquants de l'année 2024

- Mise en œuvre de l'instruction comptable M57 sur un exercice complet ;
- Clôture comptable des conventions de gestion déléguée de la voirie avec les communes (2015-2024) ;
- Adaptation du cadre des garanties d'emprunts pour le logement.



### Objectifs et missions :

- Préparer le budget principal et les budgets annexes lors des différentes étapes du cycle budgétaire (budget primitif, budget supplémentaire, décisions modificatives et compte administratif) ;
- Contrôler les liquidations des services et émettre les mandats de paiement et titres de recettes (hors Eau et Assainissement), s'assurer de la qualité comptable, gérer l'actif comptable ;
- Gérer la dette et la trésorerie, suivre la fiscalité et les dotations, établir les garanties d'emprunt ;
- Calculer les dotations communautaires aux communes, suivre la TVA et le Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), encaisser la taxe de séjour ;
- Conseiller les différents services de la collectivité et animer le réseau des comptables.

### Les activités en 2024

- 1<sup>ère</sup> année d'exécution du Spaser, officiellement lancé le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ce document stratégique porte notre politique d'achat responsable autour de 6 axes et 19 actions applicables sur tout nos achats jusqu'à la fin de l'année 2026. Trois objectifs : mieux acheter, moins acheter et doubler l'impact de nos achats en faisant coïncider réponse à un besoin et soutien d'une politique publique ;
- Lancement du système d'information Achat « Okaveo », disponible pour les achats et marchés portés par la DCP en lien avec les autres directions opérationnelles. Ce nouvel outil permet de fluidifier la relation entre les deux directions et de mettre en œuvre une meilleure planification de nos procédures ;
- Création de la centrale d'achat d'Angers Loire Métropole permettant une meilleure mutualisation des achats entre ALM et les communes et satellites de la communauté urbaine.



### Objectifs et missions :

- Piloter la fonction achat au sein de nos deux collectivités ;
- Mettre en œuvre le Spaser (Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement) responsables, et les stratégies achat par le biais des achats majeurs et transversaux portés par la Direction ;
- Animer les réseaux des acteurs de la chaîne de l'achat en interne et auprès des communes et satellites d'Angers Loire Métropole.

### Faits marquants de l'année 2024

- Organisation du Forum des achats innovants et responsables en Anjou, aux Greniers Saint-Jean le 9 décembre 2024. Un événement pour les acheteurs et les techniciens leur donnant un accès à une quarantaine d'entreprises locales et exemplaires sur plusieurs domaines d'activités ;
- Lancement du club achat 49, un espace d'échange et de collaboration entre tous les acheteurs publics du département ;
- Création de deux services achats, l'un dédié aux achats lié aux travaux et services associés, et le second pour les achats de fournitures et services.

Actualités



### À venir pour 2025

- Contrôle de la Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire ;
- Création de l'annexe environnementale réglementaire ;
- Fin du déploiement de la signature dématérialisée des bons de commande ;
- Fiabilisation des tiers sur Grand Angle.



### À venir pour 2025

- Le large déploiement du SI Achat au sein de toutes les directions de la collectivité ;
- Le lancement des premiers marchés de la centrale d'achat au bénéfice de tous les adhérents ;
- La conclusion d'un marché de travaux majeur lancé en 2024 : la rénovation de la médiathèque Toussaint.



## Les activités en 2024



- 10 études formalisées réalisées, avec notamment une en collaboration avec les communes d'ALM : « apprentissage de la natation - Diagnostic des pratiques et financiers », également la « cartographie des risques » sur les compétences propres d'ALM ;
- Contrôle des partenaires subventionnés : 80 comités de suivi et/ou fiches financières sur nos principaux partenaires financés par les collectivités, en particulier pour ALM : Alter services, Sominval, Angers Loire Aéroport, Altec, Aldev, Anjou Tri Valor, les bailleurs sociaux, etc ;
- Animation de la commission de contrôle financier. Objectif : examiner de manière transversale la solvabilité de nos principaux partenaires ;
- Animation du comité des risques dans le cadre de la démarche de management des risques.

## Faits marquants de l'année 2024

- Développement de l'esprit de citoyenneté : troisième saison dans l'histoire des « combien ça coûte ? » en termes de communication grand public ;
  - avril 2024 : campagne d'affichage sur le coût du service public et le soutien au pouvoir d'achat par la Ville et ALM ;
  - 4 octobre Le film : le parcours des membres d'une famille à Angers sur une journée type ;
- 3 octobre 2024 : le conseil de gestion a fêté ses 40 ans à l'hôtel des Pénitentes. L'occasion de rappeler l'histoire en continu du conseil de gestion sur cette période, gage de préservation du « savoir-faire » et de sa transmission.

### Objectifs et missions :

- La finalité : faire en sorte que « l'Angevin » bénéficie du meilleur service au meilleur coût par le développement de prestations mutualisées de conseil de gestion sur la ville d'Angers (Ville), son CCAS et la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole.
- Les objectifs du conseil de gestion
  - Mettre à disposition et animer le système d'informations de contrôle de gestion en vue de disposer des données les plus fiables possibles ;
  - Aider la prise de décision des différents acteurs dans l'amélioration de leur performance économique tout en veillant avec eux à la qualité des prestations produites ;
  - Conseiller et alerter les services, la direction générale et les élus, en vue de prévenir les risques éventuels de gestion ;
  - Participer au développement de la culture de gestion au sein d'Angers Loire Métropole.
- Les objectifs du management des risques (démarche faisant suite aux remarques de la CRC-PdL formulées en oct. 2020).
  - 1ère étape : aider les services et la direction générale à produire une cartographie des risques sur la Ville, son CCAS, ALM, ainsi que les SPL et SEM dans lesquels la Ville et/ou ALM détient une part de capital.
  - 2nde étape, en cours, sur l'accompagnement des services dans l'identification des processus ou thématiques à traiter prioritairement et la construction des plans d'action le cas échéant.

## Les activités en 2024

- 5 enquêtes en ligne accompagnées en 2023.

## Faits marquants de l'année 2024

- Observatoire Égalité Femmes/Hommes ;
- Programme de suivi Evaluation de la Mission Résorption des bidonvilles ;
- Co-pilotage de l'étude résilience du NPNRU.



### Objectifs et missions :

- **Réaliser et accompagner** les démarches d'évaluation et d'observation des politiques publiques portées par Angers Loire Métropole ;
- **Contribuer à l'amélioration** de l'action publique en analysant, au regard des objectifs de la collectivité, les résultats et impacts des politiques menées ;
- **Collecter et organiser** le traitement d'informations pour développer des outils d'observation et d'anticipation.

## À venir pour 2025

- Elargissement du périmètre d'intervention du conseil de gestion, renforçant l'approche « groupe Angers » : le CCAS recrute une conseillère de gestion pour le 3 mars 2025 ; en lien hiérarchique avec la directrice du CCAS et en lien fonctionnel avec le directeur du conseil de gestion et du management des risques ;
- Poursuite du programme des RDGP avec spécifiquement pour ALM, la collecte des déchets, après celle sur les déchèteries en 2024 (évaluation du schéma directeur des déchèteries et le système de badgeage) ;
- Poursuite du dispositif de formation lancé en 2020 sur la lecture et l'analyse des documents comptables : une trentaine de personnes concernées de la direction de la commande publique et des référents des services techniques.

## À venir pour 2025

- Analyse synthétique des différents dispositifs d'urbanisme transitoire déployés sur Belle-Beille et Monplaisir ;
- Configuration du dispositif de suivi évaluation du Projet Alimentaire Territorial.

## Les activités en 2024

- Instruction et suivi des dossiers présentés par les communes d'ALM dans le cadre du Contrat Pays de La Loire 2023/2026 (CPL 26) avec la Région ; 5 dossiers traités en 2024 (Trélazé, Savennières, Verrières-en-Anjou, Loire-Authion, Les Ponts-de-Cé) pour un montant de 892 034 € ; ALM a mis en place un fonds de soutien pour compenser la diminution de l'enveloppe régionale ; dans le cadre de cet abondement, 430 000 € ont été versés en 2024 aux communes de Trélazé et Savennières ;
- Dépôt et suivi des dossiers dans le cadre du dispositif DSIL ; à ce titre, un seul dossier déposé en 2024 concernant l'aménagement des sites d'accueil pour les familles roms situés boulevard Gaston Birgé et dans le parc des Ardoisières avec un montant obtenu de 329 700 € ; la MFP a, par ailleurs, encaissé 554 012 € au titre des DSIL 2022, 2023 et 2024 ;
- Fonds vert : la MFP instruit directement ou intervient en soutien des directions pour l'instruction et le suivi des dossiers Fonds Vert ; en 2024, elle a soutenu la DVCEP et la DTD : 221 062 € obtenus pour la place Kennedy et 996 064 € pour l'axe cyclable Angers/Sainte-Gemmes-sur-Loire ;
- Poursuite de la gestion et du suivi des opérations inscrites dans le cadre du NPNRU pour le compte d'Angers Loire Métropole en lien avec la direction NPNRU.



## Objectifs et missions :

- Piloter et suivre les principaux contrats de financements européens et régionaux (Feder-ITI et Contrat Pays de la Loire 2023/2026) ainsi que certains appels à projet, du dépôt du dossier à l'encaissement de la subvention ;
- Rencontrer annuellement les directions d'ALM et les communes pour les accompagner et les soutenir dans leurs projets ;
- Recenser et proposer annuellement la liste des projets éligibles aux dispositifs de l'Etat : DSIL et Fonds vert ;
- Gérer le volet financier du NPNRU ;
- Assurer une veille sur l'évolution des dispositifs ou sur les appels à projet susceptibles de contribuer aux projets d'Angers Loire Métropole ou des communes membres.

## Faits marquants de l'année 2024

- Création du fonds de concours d'ALM pour soutenir les communes de moins de 10 000 habitants dans les dépenses de sécurisation de leurs centres techniques ; la MFP est chargée de l'instruction et du suivi des dossiers des communes ;
- Appui et conseil en ingénierie pour les bailleurs sociaux, auprès notamment d'Angers Loire Habitat.

## À venir pour 2025

- Reprise des nouveaux dossiers de financement des axes cyclables en soutien de la DTD et de la DVCEP à titre expérimental à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- Poursuite de la gestion des dossiers des communes dans le cadre du CPL 26 : dernière année de prise en compte des dossiers ; relance et accompagnement des communes dans ce cadre ;
- Feder-ITI 2021/2027 : dépôt sur le portail des aides du dossier de la médiathèque Toussaint pour un montant de 3 070 596 € et mise à jour de la programmation initiale en proposant de nouveaux projets en remplacement de ceux repoussés ou abandonnés ;
- Mise en place d'ateliers pratiques pour soutenir les communes d'ALM dans leurs demandes de financement.

# Aménagement et Développement des territoires





## Les activités en 2024

- **PLUi :**
  - Prescription de la Révision générale n°2 en lien avec les enjeux de transition écologique et d'objectif de zéro artificialisation nette à 2050 ; mise en place de la gouvernance (comité préparatoire et comité de pilotage) et de supports pédagogiques (notamment : webinaire, ateliers fresques) ;
  - Préparation de la troisième modification du PLUi avec recensement de plus de 110 points d'évolution dont 7 ouvertures à l'urbanisation, classement de 6km de haies supplémentaires et de 5,18 ha d'espaces boisés ; 6 réunions publiques organisées, plus de 140 personnes ont contribué lors de la concertation préalable.
- Première modification du RLPI, avec 94 contributions lors de l'enquête publique (du 15 février au 15 mars 2024) ;
- Poursuite de l'inventaire participatif des arbres remarquables au sein d'ALM : 417 arbres remarquables supplémentaires seront intégrés au PLUi ;
- PSMV d'Angers : suivi de l'enquête publique et préparation du mémoire en réponse aux 270 observations.



### Objectifs et missions :

- Élaborer des documents d'urbanisme de compétence communautaire : Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Plan de sauvegarde et de mise en valeur, Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) ;
- Élaborer la stratégie, coordonner et décliner la politique agro-environnementale (projet agricole, politique de préservation des Basses vallées angevines, etc.) et alimentaire (Projet alimentaire territorial, PAT) ;
- Élaborer, contribuer ou suivre des projets urbains et des études ;
- Contribuer à la pédagogie en matière d'enjeux urbains et de transition écologique.

### Faits marquants de l'année 2024

- Approbation et entrée en vigueur du PSMV d'Angers en octobre 2024 ;
- Prescription de la Révision générale n°2 en janvier 2024 ;
- Finalisation de l'étude « Zones humides » : 986 zones humides avérées représentant 15 197 ha, soit 22 % du territoire d'ALM ;
- Suivi du projet de centre pénitentiaire de Loire Authion et de son intégration dans son environnement et mise en compatibilité du PLUi ;
- Accompagnement d'autres services : participation à l'identification de zones d'accélération des énergies renouvelables, recherche de foncier pour répondre aux obligations du schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV).

## Les activités en 2024

### Acquisitions et cessions ALM

22 acquisitions pour un montant total de 2 039 950,88 €  
13 cessions pour un montant total de 3 770 255,05 €

### Droits de préemption

3 613 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) instruites au titre du droit de préemption urbain et en ZAD.

### Exercice du droit de préemption

4 préemptions au titre du droit de préemption urbain et 9 délégations du droit de préemption urbain.



### Objectifs et missions :

- Acquérir et vendre les biens immobiliers (bâti ou non bâti) d'Angers Loire Métropole ;
- Définir et mettre en œuvre la stratégie foncière du territoire ;
- Assurer le portage foncier pour les communes membres dans le cadre du règlement de portage ;
- Instruire les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dans le cadre du droit de préemption urbain (DPU), du droit de préemption sur les baux et fonds commerciaux, du droit de priorité et en ZAD (zone d'aménagement différé), et assurer les préemptions ;
- Piloter les procédures de déclaration d'utilité publique (DUP) et toutes autres procédures foncières ;
- Mettre en œuvre les transferts de propriété entre Angers Loire Métropole et les communes ;
- Assurer le suivi informatique de la politique foncière de la communauté urbaine.

### Faits marquants de l'année 2024

- Poursuite d'un haut niveau d'acquisition de réserves foncières pour le compte des communes, en lien avec la revente effective d'un certain nombre des portages les plus anciens (ex : Mûrs-Erigné, La Ferme, pour près de 1,4 millions d'euros) ;
- Approfondissement des outils stratégiques en matière de portage foncier, notamment : participation active à l'étude portant sur le bilan et l'évolution de l'outil départemental de portage « Anjou Portage Foncier », modification du règlement des réserves foncières communales d'Angers Loire Métropole ;
- Lancement d'une démarche d'étude portant sur la promotion des baux à construction en matière économique.

## À venir pour 2025

- Révision du PLUi : montée en puissance de la concertation préalable (notamment avec les citoyens et les partenaires) ; et de la co-construction avec les élus (notamment : axes du PADD, gisement foncier), débat du PADD automne 2025 ;
- Enquête publique de la modification n°3 du PLUi (dernière évolution avant l'approbation du PLUi révisé en 2028)
- Mise en application du PSMV.

## À venir pour 2025

- Acquisition de l'ancien site de la Banque de France à Angers pour les besoins du service public ;
- Mise en place, de manière stratégique et priorisée, des transferts de propriété des communes vers Angers Loire Métropole découlant des transferts de compétence ;
- Refonte de l'outil informatique de suivi du patrimoine.





## Les activités en 2024

### DEMANDES INSTRUITES PAR LE SERVICE

#### Urbanisme

Permis de construire	1 243
Déclarations préalables	2 666
Permis d'aménager	42
Permis de démolir	60
Certificats d'urbanisme (Cub opérationnel)	191
Certificats d'urbanisme d'information (CUa) : Angers	3 613

#### Enseignes et publicités

Autorisation préalable	316
Déclaration préalable : hors Angers	2

**Demande de faisabilité des projets** **128**

### Faits marquants de l'année 2024

- Début de l'instruction de certaines autorisations d'urbanisme sur la base du PSMV d'Angers ;
- Mise en place des permanences d'architecte-conseil pour la Ville d'Angers, auprès de particuliers.



### Objectifs et missions :

- Instruire les autorisations d'urbanisme et les autorisations de publicité et d'enseignes des communes adhérentes pour la ville d'Angers et les communes signataires de la convention pour une instruction mutualisée (26 communes sur les 29 d'Angers Loire Métropole) ;
- Accompagner les communes et les porteurs de projet en amont du dépôt de leur autorisation ;
- Accueillir et renseigner les pétitionnaires sur le territoire d'Angers ;
- Mettre en œuvre les pouvoirs de police du maire en matière d'urbanisme, de publicité et d'enseignes sur le territoire d'Angers ;
- Organiser et coordonner les commissions avec l'architecte des bâtiments de France (ABF).

Angers Loire Métropole est compétente pour la définition, la création et la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire à vocation d'habitat.

De ce fait, la Communauté urbaine pilote la conception et la mise en œuvre opérationnelle d'un certain nombre de grands projets d'aménagements engagés sur son territoire communautaire, que ce soit en extension urbaine (plateaux des Capucins et Mayenne, les Hauts-de-Loire) ou en renouvellement urbain (Belle-Beille, Monplaisir).

## Les activités en 2024

Poursuite du suivi technique et de la coordination des 10 opérations publiques d'aménagement d'Angers Loire Métropole, à partir des enjeux énoncés ci-avant, en veillant à garantir un pilotage politique associant en permanence les élus des communes et ceux de la Communauté urbaine :

- Plateau de la Mayenne à Angers et Avrillé ;
- Plateau des Capucins à Angers ;
- Les Hauts-de-Loire aux Ponts-de-Cé ;
- Provins à Écouflant ;
- Baronnerie à Verrières-en-Anjou ;
- Vendanges à Verrières-en-Anjou ;
- Opération de renouvellement urbain de Verneau à Angers ;
- Projet de rénovation urbaine (PRU) de Belle-Beille à Angers ;
- Projet de rénovation urbaine (PRU) de Monplaisir à Angers ;
- Opération de rénovation urbaine de Savary à Angers.



### Objectifs et missions :

- Piloter/coordonner de vastes et complexes opérations d'aménagement communautaires à vocation d'habitat : organiser la mise en œuvre des projets dans leurs dimensions urbaines (formes & volumétries, qualité architecturale, etc), programmatiques (mixité des types de logements, et équilibre avec les services et activités économiques) et financières, en veillant à la prise en compte des différentes politiques publiques concernées (enjeux de la transition écologique, des déplacements, de la programmation résidentielle, de prise en compte des modalités de gestion future des espaces publics créés, etc) ;
- Garantir la qualité globale des logements proposés par les opérateurs et leur accessibilité financière à tous les habitants d'ALM, dans un contexte de retournement du marché immobilier au cours de l'année 2023 qui rend l'accès à la propriété encore plus difficile ;
- Suivre le bon avancement opérationnel des travaux et la commercialisation des terrains aménagés en lien avec ALTER.



## À venir pour 2025

- Participation active à la Révision générale n°2 du PLUi ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme.



## Faits marquants de l'année 2024

### ZAC de Mayenne / Verneau / Capucins sur le grand quartier des Hauts-de-Saint-Aubin

- poursuite de la mise en œuvre de ces trois opérations, à travers la livraison de 300 nouveaux logements et plus de 1 300 en travaux ou études à Angers et plusieurs centaines de logements à Avrillé. Pour accompagner l'arrivée de ces nouveaux habitants, un travail important d'aménagement a été réalisé, notamment le réaménagement du parking Lecuit de 70 places aux abords d'équipements publics (MDA, MDS et site de France Travail) et la création de la plaine sportive Peluau, avec Pumptrack, terrain de basket et terrain de football ;
- poursuite de la réalisation coordonnée et ordonnée des chantiers d'espaces publics (la nouvelle voie de la Grande Fauconnerie) et finalisation des abords de la Tour TIP, notamment le parc Meule Farine ;
- démarrage des travaux d'une nouvelle chaufferie biomasse et es études opérationnelles du développement du réseau de chaleur sur le secteur ;
- projet Verneau, livré en décembre 2024, labelisé Ecoquartier par les services de l'Etat, qui ont notamment plébiscité la qualité des espaces publics, la présence du végétal et la mixité des formes urbaines et des typologiques de logement sur la ZAC.

### Opérations d'aménagement de l'entrée Est de l'agglomération

- ZAC de Provins : mise en œuvre opérationnelle de la tranche 4 avec livraison et poursuite des 110 logements prévus, le lancement de chantier pour 54 lots individuels et des travaux de finition d'espaces publics (coulée verte, aire de jeux) ;
- ZAC de Vendanges : démarrage de la construction d'une résidence hôtelière et d'une résidence jeunes actifs, travaux de finition des espaces publics, démarrage d'une nouvelle opération de logements collectifs ;
- ZAC de la Petite Baronnerie : reprise des études de sol suite à la découverte de zones humides sur le périmètre de l'opération, reprise de l'esquisse d'aménagement pour s'adapter aux nouvelles contraintes relatives aux zones humides.

### ZAC des Hauts-de-Loire

- validation de l'avant-projet d'aménagement de la phase 1 de la tranche n° 1 (environ 550 logements), travaux de viabilisation de la tranche 1 et poursuite des acquisitions foncières ;
- commercialisation en cours avec 11 ilots attribués à 5 opérateurs privés et 3 bailleurs sociaux, dépôt de PC attendus sur 2025 et 2026 et finalisation des études « déplacements » et « liaisons cyclables ».

## PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (PRU)

### Secteur de Belle-Beille :

- poursuite des travaux de réaménagement des rues Quémard et Blandin (livraison début 2024) ;
- lancement des travaux d'aménagement des rues Floquet et Melgrani ;
- choix des opérateurs immobiliers pour les îlots de diversification de l'habitat (secteur Sauveboeuf) ;
- engagement des études sur la requalification des secteurs Champagny-Dauversière ;
- lancement des travaux d'aménagement place Marcel Vigne et abords de la piscine ;
- lancement du chantier de la nouvelle piscine ;
- chantier en cours pour le programme immobilier de diversification sur le secteur Sauveboeuf (logements libres et abordables).

### Secteur de Monplaisir :

- poursuite de l'aménagement de la place de l'Europe (livraison des premiers espaces publics ; partie Ouest de la place, parvis de l'église, parvis du gymnase, poursuite de la construction du plot Nord et déconstruction des cellules commerciales Sud) ;
- livraison de la chaufferie urbaine et de la bibliothèque-ludothèque ;
- démarrage de la restructuration du groupe scolaire Voltaire ;
- livraison d'une école maternelle provisoire sur le site Montessori ;
- poursuite des études sur les espaces publics et reconstructions ou réhabilitations (secteurs Gallieni, Voltaire, Baron, Petit Verger) ;
- livraison de l'îlot Nord sur la centralité Europe, avec ses nouveaux commerces et ses 60 logements ;
- démarrage de la construction de l'îlot Sud et poursuite des travaux d'aménagement de la place ;
- travaux d'aménagement du jardin Georgette Boulestreau et son aire de jeux ;
- travaux d'aménagement du cœur d'îlot Baron et des rues Baron et Auvergne ;
- début des travaux d'aménagement des abords de l'école Voltaire (rue Morvan, rue Touraine, passage du chêne).

### Projet de rénovation urbaine sur le quartier politique de la ville (QPV) de Savary à Angers :

poursuite des acquisitions de logements, organisation de plusieurs ateliers de concertation au second semestre afin de préciser le schéma d'aménagement de l'îlot et lancement des études de programmation pour les projets de réhabilitation des trois barres de logements sociaux

### En termes de budget :

- Le budget total d'investissement en termes d'aménagement public sur ALM en 2024 est de 15 273 000 € ;
- Le montant des remises d'ouvrages (RO) sur ALM en 2024 s'est établi 9 880 000 €, avec notamment la RO de la rue de la Lande (1,4 millions), celle de la place de l'Europe à Monplaisir (1,4 millions), celle du Bd Aubrac de la ZAC Capucins (2,4 millions) et celle du cours Saint Laud (1,9 millions).

## À venir pour 2025

Avancement des secteurs ZAC de Provins/ ZAC de Vendanges/ ZAC de la Petite Baronnerie : remise des ouvrages de la ZAC de Provins, poursuite de l'aménagement des espaces publics de la ZAC de Vendanges et Poursuite des études pour la ZAC de la Petite Baronnerie (en lien avec le diagnostic « zones humides »).

## PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (PRU)

### Quartier de Belle-Beille :

- livraison de l'opération immobilière du promoteur Duval, secteur Sauveboeuf (fin 2025) ;
- livraison des aménagements d'espace public des rues Floquet et Melgrani (Juin 2025) ;
- livraison des aménagements de la place M. Vigne, rue M. Vigne et rue de Belle-Beille (Fin 2025) ;
- livraison de la piscine (Juin 2025) ;
- lancement des études d'aménagement de l'avenue Marius Briant ;
- lancement des études pour la résidence sénior ALH du secteur Boiramé ;
- lancement de plusieurs études de programmation (maison de quartier TATI, espace animation Séniors, Tiers Lieu du secteur La Lande, groupe scolaire A. Ferraro) ;
- livraison de fresques « des couleurs dans la ville ».

### Quartier de Monplaisir :

- livraison du groupe scolaire Voltaire (écoles, crèche, fresque) et des espaces publics rue du Morvan (Parvis) et rue de Touraine (septembre 2025) ;
- livraison du jardin Georgette Boulestreau (avril 2025) ;
- livraison des espaces publics du secteur Baron (juin 2025) ;
- livraison de la fresque du terrain de basket (mai 25) ;
- aménagement d'un parking provisoire place de l'Europe (avril 25) ;
- ouverture du pôle Santé (septembre 25) ;
- finalisation du relogement des habitants des résidences Allonneau, en vue de leur démolition (fin 2025) ;
- poursuite de l'aménagement de la place de l'Europe (début des travaux du Plot Sud – 30 logements et locaux commerciaux) ;
- lancement des travaux des espaces publics : rue d'Auvergne, secteur Parvis de la cité scolaire / parc Hébert Ouest (mi 2025) ;
- poursuite des études sur les espaces publics et les reconstructions ou réhabilitations (secteurs Gallieni et Petit Verger) ;
- lancement des études de programmation du groupe scolaire Valery.

### Quartier de Savary :

- lancement de la procédure de DUP pour l'acquisition des derniers logements, finalisation des études d'avant-projet des espaces publics de l'îlot et poursuite de la démarche de concertation autour notamment d'une démarche d'urbanisme transitoire.



## Les activités en 2024

- Projet Alimentaire territorial (PAT) : préparation du bilan à mi-parcours des actions du PAT avant lancement d'un marché multi-attributaires de 4 ans et une meilleure territorialisation des politiques publiques en faveur de la biodiversité et d'une agriculture plus durable et résiliente ;
- 13 restaurants accompagnés vers l'éco-responsabilité, en partenariat avec Altec - Destination Angers, et l'entreprise Ecotable ; grâce à cet accompagnement, 4 restaurants se sont déjà vus décerner un label valorisant leurs pratiques particulièrement vertueuses ;
- Création de partenariats avec les associations « Bio Loire Océan » et « Gabb (groupement des agricultrices et agriculteurs biologistes et biodynamistes) Anjou » afin de soutenir l'adaptation au changement climatique des producteurs de fruits et légumes et soutenir les filières bio et locales.

## Faits marquants de l'année 2024

- Signature de la charte d'engagement des partenaires du PAT d'Angers Loire Métropole (41 signataires au printemps 2025) ;
- Renouvellement du label « Projet alimentaire territorial (PAT) de niveau 2 » par le ministère de l'Agriculture, attestant de la reconnaissance de l'Etat d'un PAT pleinement opérationnel ;
- Lauréat de l'appel à projets « Soutien à la structuration des Projets alimentaires territoriaux » (subvention de l'État) ;
- Mobilisation de plus de 41 partenaires ayant signé la charte d'engagement du PAT, représentant plus de 150 actions concrètes mises en œuvre par les acteurs du système alimentaire d'ALM.



### Objectifs et missions :

- Préserver les espaces agricoles et naturels ;
- Agir sur le système alimentaire territorial pour faciliter la transition agricole et alimentaire.



## Les activités en 2024

### Boucles vertes

- mise en accessibilité du bac de La Rochefoulques : sur le tracé de la Vallée du Loir à Vélo (V47), à Rives-du-Loir-en-Anjou, améliorer les accès au bac permettant de traverser le Loir ; étude de faisabilité en cours ;
- confortement du tracé de la Vallée du Loir à Vélo (V47) en bord de Sarthe rive droite : améliorer le confort de roulement, entre Briollay et Cantenay-Épinard, du tracé de la véloroute ; étude de faisabilité en cours.

### Parcs Communautaires

- finalisation de l'étude de fonctionnement de l'étang Saint Nicolas avec des scénarii d'évolution de gestion du site ;
- 1ère tranche de rénovation de l'aire de jeux du parc de Pignerolle et rénovation de celle du parc des Sablières ;
- intégration de la base de loisirs du Lac de Maine au 1er janvier 2024 au sein des parcs communautaires ;
- sécurisation du parking d'entrée du parc de Pignerolle.

### Activité funéraire

- lancement de la procédure de délégation de service public du Crématorium de Montreuil-Juigné ;
- poursuite de l'exécution de la convention de gestion entre ALM et la ville d'Angers pour l'extension du cimetière de l'Ouest de la ville d'Angers.



### Objectifs et missions :

- Offrir aux usagers des espaces paysagers et naturels, sécurisés et durables avec différentes aménités suivant les espaces : jeux, baignade, parcours d'orientation ; parcours d'interprétation, voies vertes ;
- Aménager et entretenir les parcs, espaces naturels aménagés, sentiers, voies vertes qui s'inscrivent notamment dans la trame verte et bleue du territoire.
- Assurer la création, l'extension et la translation des cimetières ;
- Assurer la création et l'extension des crématoriums et des sites cinéraires ainsi que la gestion de ces équipements.

## Faits marquants de l'année 2024

- Intégration de la base de loisirs du Lac de Maine au 1<sup>er</sup> janvier 2024 au sein des parcs communautaires.

## À venir pour 2025

### Boucles vertes :

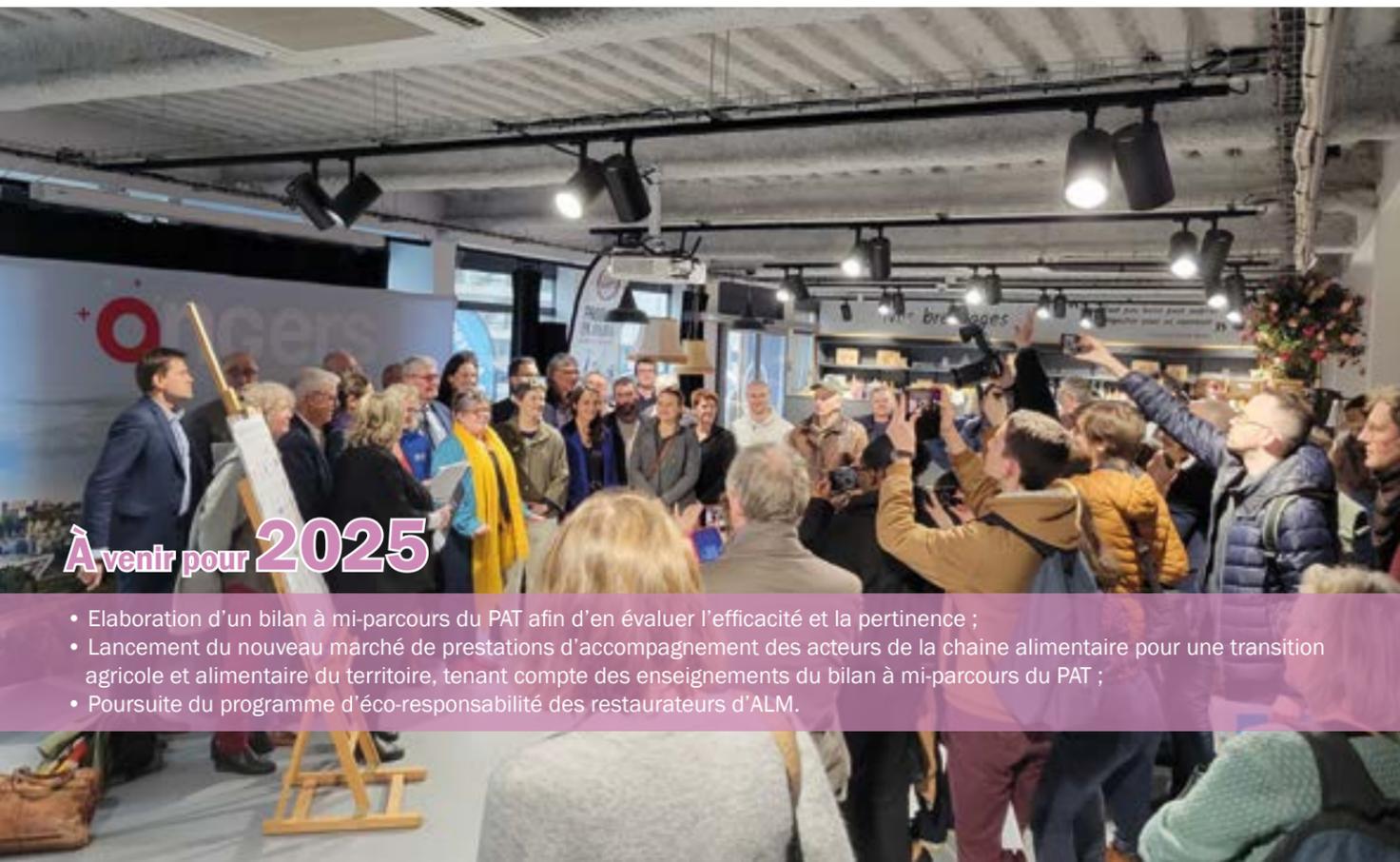
- mise en place de travaux de gestion et de sécurisation des boisements connexes aux boucles vertes ;
- installation d'un ponton flottant sur la rive droite de la Sarthe pour le bac électrique Pass'Sarthe, entre Ecoflant et Cantenay-Epinard.

### Parcs communautaires :

- sécurisation d'une passerelle située dans les parcs Saint-Nicolas ;
- rénovation de l'aire de jeux du parc de Pignerolle ; 2<sup>e</sup> tranche ;
- base de loisirs du Lac de Maine, schéma directeur : démarrage prévisionnel d'une première tranche de travaux fin 2025.

### Activités funéraires :

- poursuite de l'exécution de la convention de gestion entre ALM et la ville d'Angers pour l'extension du cimetière de l'Ouest de la ville d'Angers ;
- reprise en gestion au 1<sup>er</sup> juillet des crématoriums de Montreuil-Juigné et de Loire Authion.



## À venir pour 2025

- Elaboration d'un bilan à mi-parcours du PAT afin d'en évaluer l'efficacité et la pertinence ;
- Lancement du nouveau marché de prestations d'accompagnement des acteurs de la chaîne alimentaire pour une transition agricole et alimentaire du territoire, tenant compte des enseignements du bilan à mi-parcours du PAT ;
- Poursuite du programme d'éco-responsabilité des restaurateurs d'ALM.

# Solidarités et projet de territoire





## Les activités en 2024

### CONSTRUIRE ET FACILITER L'ACCESSION

#### Parc public

- 850 logements aidés financés (HLM) au titre des aides à la pierre soit :  
317 PLUS/PLAI (prêt locatif à usage social/prêt locatif d'intégration)  
533 PLS (prêt locatif social) dont 102 logements en résidences universitaires, 92 en Ehpad,  
et 339 logements pour des ménages ordinaires (dont 207 en vefa) ;
- 14 logements sociaux démolis.

**Mise en œuvre du plan de soutien à la pérennité de la production de logements dans le cadre de la crise financière et immobilière de 2024 :** les bailleurs sociaux ont réservé 1 242 logements en vefa déclenchant la mise en chantier ou la fin de commercialisation de 2 201 logements ; les logements négociés sur 10 communes d'ALM seront constitués à 91 % d'offre intermédiaire (PLS, LLI, BRS, PSLA, LAC) et à 9 % en PLUS PLAI ;

#### Accession sociale à la propriété

- Agrément de 47 PSLA (prêt social location accession) ;
- 101 ménages ont été accompagnés dans le cadre du dispositif d'aide de la communauté urbaine à l'accession à la propriété (10 communes adhérentes). 503 500 € de subventions ont été attribuées aux accédants par Angers Loire Métropole (logements neufs et logements anciens vendus par les bailleurs sociaux).

### RÉNOVER ET AMÉLIORER LE PARC DE LOGEMENTS PRIVÉ EXISTANT

#### Parc public

- Dans le cadre de l'Anru, Angers Loire Métropole a apporté des aides à la réhabilitation de 174 logements sur les quartiers de Belle-Beille et de Monplaisir pour 484 800 € ;
- Au titre des aides à la pierre, l'Etat a soutenu 458 logements pour la rénovation énergétique ou le changement de vecteurs (mode chauffage et production d'eau chaude) ;
- Hors quartiers Anru, une réhabilitation de 265 logements a été engagée dans le cadre de la mise en œuvre de la convention partenariale avec les bailleurs sociaux locaux, 795 000 € pour 3 opérations.

#### Parc privé ancien : plateforme de rénovation de l'habitat « Mieux chez moi »

##### Animation, information et orientation du public dans ses projets d'amélioration de son logement :

- Près de 2 700 réponses de premier niveau d'information données (appels, courriel ou présentsiels - une dizaine de minutes en moyenne par appel) ;
- Près de 720 entretiens de conseils technico-financiers réalisés (1h en moyenne par entretien) ;
- 33 animations organisées (« colloque et forum copro », « p'tits déj copro », forum copropriétaires, rendez-vous de l'Habitat, salon de l'habitat, stand sur événement communal, réunions publiques, etc.) : plus de 780 ménages et 435 professionnels y ont participé.

##### Accompagnement du public dans le financement et la conduite de ses travaux :

746 441 € d'ingénierie de l'opération d'Opah (dont 62 % pris en charge par l'Anah)

- Au total, 718 logements anciens privés ont bénéficié de 12 291 803 € de subventions de l'Anah octroyés dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, dont 360 logements en copropriété ;
- En parallèle, Angers Loire Métropole a accordé un financement sur ses fonds propres pour 238 logements individuels, pour un montant de 626 587 €, ainsi que 3 copropriétés, pour un montant d'aides de 535 867 € ; au total, ces aides ont généré près de 17,2 millions d'euros de travaux sur le parc ancien privé ;
- 52 audits ou diagnostics techniques financés en copropriétés pour un montant d'aide d'ALM de 213 306 € ;
- 12 logements ont été accompagnés par les seules aides d'ALM dans le cadre de l'Opah pour un montant de 30 192 € d'aides.

##### Programme d'actions de prévention des inondations (Papi) :

72 diagnostics de vulnérabilité réalisés sur des logements à enjeu en zone inondable sur le territoire des basses vallées angevines, soit 30 % de l'objectif initial.



### Objectifs et missions :

#### Observer-planifier-programmer la politique de l'habitat

- contribuer à l'élaboration des documents de planification urbaine (volet Habitat du PLUi) ;
- programmer, instruire, financer et gérer les aides à la pierre de l'Etat & de l'Anru (parcs public et privé) et des aides propres aux logements HLM neufs et réhabilités.

#### Construire et faciliter l'accession

- assurer une offre de logements répondant aux besoins de la population en garantissant la production de logements neufs compatibles avec les revenus et les aspirations des ménages ;
- garantir des emprunts de l'activité des bailleurs sociaux et mettre en œuvre les contreparties (réservation de logements) ;
- élaborer, gérer et suivre le dispositif intercommunal d'aide à l'accession sociale à la propriété (guichet unique) proposé aux communes.

#### Rénover et améliorer le parc de logements existant

- pour le parc public : contribuer au financement des réhabilitations du parc social ;
- pour le parc privé : coordonner, mettre en œuvre et animer le nouveau service public de la rénovation de l'habitat (le Pacte territorial France Renov) ;
- accueillir, informer et orienter tous les ménages souhaitant réhabiliter ou adapter leur logement.

#### Accueillir, accompagner et orienter les demandeurs de logements sociaux

- veiller à l'équilibre de l'occupation sociale du parc de logements sociaux.

#### Accueillir, accompagner et orienter les demandeurs de logements sociaux

##### Fréquentation de l'accueil logement :

- 11 888 contacts physiques, téléphoniques ou numériques ;
- 257 candidats (concernant 105 logements) ont été proposés aux commissions d'attribution des bailleurs dans le cadre de l'exercice du droit de réservation soit 65 de moins qu'en 2022.

##### Politique d'attribution et d'accès au logement :

- Approbation du Plan partenarial de gestion de la demande 2023-2028 incluant le barème de cotation de la demande ;
- Élaboration d'une convention avec l'association Creha-Ouest relative au fichier commun de la demande locative sociale, portant sur la période 2025-2027 ;
- Mise en œuvre du dispositif d'hébergement temporaire chez l'habitant de l'association Habitat Jeunes David d'Angers ;
- Soutien des activités d'hébergement intergénérationnel de l'association « Le Temps pour Toit » ;
- Mise en œuvre des conventions de réservation en flux et notamment du droit de signalement de situations urgentes aux bailleurs sociaux.





## Faits marquants de l'année 2024

### ALM, sélectionné pour la mise en œuvre du projet européen Ambition

- Lancement du projet Ambition le 1<sup>er</sup> septembre 2024 ;
- 6 résidences ont rejoint le parcours collectif d'accompagnement pour expérimenter en 2025 l'adoption de plans de transition et la mise en place de solutions collectives et individuelles de réduction de l'empreinte carbone : 3 copropriétés, 2 ensembles de logements sociaux et un ensemble mixte.

### Accompagnement et développement du parc public

- Signature de 6 contrats de mixité sociale avec l'Etat et les communes du territoire communautaire déficitaires au regard des objectifs de la loi dite « Solidarité et renouvellement urbain » (SRU) (Bouchemaine, Beaucouzé, Saint-Léger-de-Linières, la Membrolle-sur-Longuenée, Rives-du-Loir-en-Anjou et Loire-Authion) ;
- Signature renouvelée de conventions triennales et partenariales de soutien à la réhabilitation du parc HLM avec les bailleurs sociaux locaux, portant sur près de 1 500 logements ;
- Soutien à la pérennité de la production de logements par la mise en œuvre d'interventions des bailleurs sociaux par l'achat en vefa de parties d'opérations en cours de chantier ou autorisées ;
- Introduction d'un nouveau financement intermédiaire sur le territoire, entre le loyer libre privé et le loyer social : le logement locatif intermédiaire.



## À venir pour 2025

- Signature du pacte territorial France Renov' 2025-2029 permettant de mobiliser potentiellement 29 millions d'euros de subventions de l'Anah ;
- Livraison de 1 342 logements locatifs sociaux dont 620 logements étudiants pour le Crous sur le campus de Belle-Beille ;
- Montée en puissance de la commercialisation des baux réels solidaires (BRS) sur le territoire : une centaine de logements sera portée par 4 organismes fonciers solidaires (3 publics : ALthi, Proviva et Podeliha ; 1 privé : ICEO-Racine) ; ces dispositifs facilitent l'accès à la propriété pour les ménages, les OFS portant le foncier, tandis que les ménages deviennent propriétaires uniquement de l'immobilier ;
- Deux communes déficitaires SRU auront atteint leurs objectifs de 20 % de logements sociaux : Beaucouzé et Mûrs-Erigné ne seront plus en rattrapage de production ;
- Déploiement des parcours habitants et collectifs du projet Ambition : les habitants participeront aux ateliers du Défi Transition et ALM accompagnera la réalisation des bilans des émissions de gaz à effet de serre collectifs et la co-construction des plans de transition à l'échelle des 6 résidences.

## Les activités en 2024

**24 sites d'accueil en gestion différenciée (6 terrains d'accueil, 1 aire de grand passage, 7 aires de petits passages, 2 terrains familiaux locatifs, 1 terrain aménagé locatif + intervention sur 7 sites sur le secteur de la Tournerie)**

### Fréquentation sur les terrains d'accueil :

- 295 personnes accueillies sur l'aire d'accueil des Chalets ;
- 214 personnes accueillies sur l'aire d'accueil de la Grande Flèche ;
- 193 personnes accueillies sur les aires d'accueil de Bouchemaine, Montreuil-Juigné, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Les Ponts-de-Cé et Mûrs Erigné ;
- 173 conventions signées et 41 familles accueillies sur les aires de petits passages d'Andard, Saint-Lambert-la-Potherie, Verrières-en-Anjou et Soucelles.

### Stationnement diffus (hors aires d'accueil) :

183 caravanes en moyenne par semaine

### Grands passages :

4 missions officielles accueillies sur l'aire de la Baumette pour 6 semaines d'occupation ;

Interventions : 191 interventions d'astreintes de l'équipe technique et gestion ;  
1 121 interventions de travaux (hors astreinte et entretien).

### Accompagnement socio-éducatif

- Adressage et courrier : 537 familles bénéficiaient d'une adresse postale (1 700 personnes) ; 35 243 courriers distribués ;
- 173 demandes d'affectations (inscription à l'école) traitées ;
- 268 inscriptions aux cours par correspondance réalisées ;
- 86 demandes de bourses effectuées ;
- 15 enfants accompagnés dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ;
- 131 enfants accompagnés dans le cadre du soutien scolaire du Centre national d'enseignement à distance (Cned) ; 88 % avec un retard scolaire, dont 50 % avec un retard supérieur à 4 ans ou plus ;
- 139 enfants ont participé aux diverses activités en lien avec la scolarité ou activités extra scolaires.

## Faits marquants de l'année 2024

- Temps fort Manouches et Gadjé co-piloté avec la maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin (faire découvrir aux habitants du quartier qui sont ces angevins qui vivent en caravanes) avec plusieurs temps qui se sont déroulés sur l'aire de la grande Flèche et la participation active de plusieurs membres de l'équipe à différents temps ;
- Le lancement par les copilotes de la démarche de révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage 2025-2031 avec la participation des agents, de plusieurs services de la DADT ainsi que la participation active de plusieurs communes et élus ;
- En lien avec la DRH, démarrage de deux actions au bénéfice des agents du SAGV : analyse de la pratique pour l'ensemble des agents hors encadrants et formation aux bases du management pour les encadrants.

## À venir pour 2025

- Poursuite des travaux liés à la construction du projet de territoire Gens du voyage ; traduction programmatique des enjeux identifiés comme prioritaires par le comité de pilotage ;
- Finalisation du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDAHGDV) 2025-2031 ; les prescriptions qu'il contient détermineront les obligations de réalisation d'équipements d'accueil et d'habitat incombant aux communes membres d'Angers Loire Métropole ;
- Poursuite du projet de mise en conformité de l'aire de la Baumette.

## Objectifs et missions :

- Accueillir les gens du voyage sur les différentes aires d'accueil ;
- Gérer, entretenir les différentes aires d'accueil et gérer la mise à disposition de bennes sur le stationnement en diffus ;
- Assurer un accompagnement socio-éducatif à destination des usagers pour faciliter leur inclusion sociale ;
- Assurer une mission d'observation, participer au développement et à la réalisation de projets permettant d'accueillir ce public dans des conditions dignes.



## Les activités en 2024

- 3 aménagements de sécurisation des installations électriques réalisés sur des bidonvilles (à Saint-Barthélemy-d'Anjou, Verrières-en-Anjou et Angers) ;
- 2 bidonvilles raccordés à l'eau potable (à Angers), soit 6/8 sites raccordés au 31 déc. 2024 ;
- 4 bidonvilles bénéficiant de solutions de toilettes sèches (à Saint-Barthélemy-d'Anjou, Verrières-en-Anjou, Angers et Avrillé), soit 5/8 sites bénéficiant d'une solution d'assainissement au 31 déc. 2024 ;
- Un service permanent de collecte des ordures ménagères sur tous les sites et plus de 50 livraisons ponctuelles de bennes pour les encombrants et le nettoyage des abords par les habitants ;
- Une réunion Copil de la résorption des bidonvilles, déclinée à travers 4 réunions de comité technique et des comités locaux réunis chaque trimestre à l'échelle de 3 communes ;
- Plusieurs actions de médiation avec les riverains des différents sites.



## Objectifs et missions :

- **Coordonner** la feuille de route métropolitaine des actions prévues dans le cadre du programme de résorption des bidonvilles, associant l'Etat, ALM, les communes et le Conseil départemental ;
- **Améliorer la sécurité et la salubrité des conditions de vie** sur les bidonvilles, ainsi que l'acceptabilité par la population locale :
  - adopter des mesures préventives pour réduire les risques d'accident ;
  - favoriser la restauration de l'environnement de tous les bidonvilles et son maintien à un niveau acceptable ;
  - assurer l'accès pour toutes les personnes habitant en squat et bidonvilles à un point d'eau potable ;
  - assurer l'accès des habitants de bidonville à un système d'assainissement ;
  - assurer une médiation entre habitants des bidonvilles et riverains afin de réduire les nuisances et les perceptions négatives réciproques.
- **Développer des projets visant à stabiliser temporairement les lieux de vie** afin d'accompagner la sortie de chacune des familles vers un habitat pérenne.

## Faits marquants de l'année 2024

- Ouverture d'un site temporaire d'insertion, boulevard Gaston Ramon à Angers ; ce dispositif, composé de 18 mobil-homes, accueille environ 70 personnes qui vivaient en bidonville (principalement celui auparavant situé rue de Nozay) ; les familles paient un loyer et bénéficient d'un accompagnement social visant leur accès à un logement ;
- Projet de « stabilisation » du bidonville situé boulevard Gaston Birgé à Angers pour environ 60 personnes, comportant :
  - des aménagements collectifs visant à améliorer la sécurité et la salubrité du site (sanitaires collectifs, électricité, modulaire de bureau, sol et clôtures) ;
  - la mise en place d'une gestion de site et d'un accompagnement social ;
  - la signature d'une convention d'occupation temporaire et d'un règlement intérieur par chaque famille, afin de légaliser et encadrer leur résidence sur ce site pour la durée nécessaire à leur accompagnement vers un habitat pérenne et adapté à leurs besoins.

## À venir pour 2025

- Projet de résorption concernant deux nouveaux sites, situés à Trélazé et à Saint-Barthélemy-d'Anjou ;
- Raccordement de 100 % des sites à l'eau potable (conformément à une obligation légale relative au droit à l'eau) ;
- Expérimentation du tri à la source pour certains matériaux collectés sur les bidonvilles ;
- Etablissement d'un plan de traitement des principaux risques d'accident sur les différents sites à partir d'une évaluation réalisée avec le concours des partenaires (Sdis, Enedis, DDT, acteurs associatifs) ;
- Mise en place d'une évaluation continue de l'impact des actions menées dans le cadre de la résorption des bidonvilles.





## Les activités en 2024

### Coordination externe

- 6 comités techniques partenariaux du renouvellement urbain (CTPRU) regroupant 14 partenaires et une trentaine de membres ;
- 8 comités inter-bailleurs au relogement regroupant 9 partenaires et 20 membres permanents ;
- 2 réunions OPCU (ordonnancement pilotage coordination) regroupant les maîtres d'ouvrage du projet ;
- 1 temps d'échanges partenarial « Cultivons notre terre » regroupant services de la ville, élus et une dizaine de partenaires, avec visite des sites de Belle-Beille.

### Coordination interne

- 5 comités de direction NPNRU ;
- 8 temps de préparation aux « comités de pilotage maire-président » avec les élus thématiques et les techniciens ;
- 4 comités de pilotage avec le maire-président.

### Suivi budgétaire du programme

- préparation et consolidation du budget 2024 et des décisions budgétaires modificatives, et budget NPNRU.



## Objectifs et missions :

### Mise en œuvre du Programme de renouvellement urbain des quartiers de Belle-Beille et de Monplaisir

- Veiller sur l'équilibre partenarial et animer le système d'acteurs ;
- Suivre le déroulement du programme et veiller à la soutenabilité financière du programme ;
- Suivre et accompagner le déroulé opérationnel du programme ;
- Évaluer et valoriser les actions menées dans le cadre du projet/NPNRU comme « démonstrateur » ;
- Intégrer les grands enjeux contemporains dans la mise en œuvre des opérations : amélioration du vivre ensemble, transition écologique, transition numérique, égalité femmes/hommes, etc.

## Faits marquants de l'année 2024

- Revue de projet Anru le 5 juin 2024, en présence du préfet, du maire-président et de l'ensemble des partenaires du projet (43 participants), suivi de la signature d'un ajustement mineur à la convention du renouvellement urbain (juin 2024) ;
- **Dans la continuité de 2023 :**
  - activité intense en termes de travaux et de livraison d'équipements : espaces publics, habitat et équipements publics ;
  - poursuite de l'accompagnement des lauréats « Cultivons notre terre » et installation d'un nouveau porteur de projet associatif au parc de la Cerclère à Monplaisir (Du Boxon au jardin).

## Les activités en 2024

- Réécriture et signature du nouveau contrat de ville (le contrat Quartiers 2030), caractérisé par : une entrée par quartier, une définition partagée des ambitions fixées pour les habitants QPV d'ici 2030, une place privilégiée de la parole des habitants et de l'action associative, un partage d'outils pour plus d'égalité Femme-Homme, de participation des habitants et de transition écologique dans toutes les actions en faveur des QPV ;
- Deux nouveaux QPV : Saint-Exupéry (Angers), Gide-Colomb (Trélazé) ;
- Appropriation et mise en œuvre du contrat Quartiers 2030 ;
- Installation des nouveaux conseils citoyens.
- **La gestion urbaine et sociale de proximité :** Ecriture partenariale de la charte de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) avec l'Etat et les bailleurs sociaux ; signature des nouvelles conventions pour l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).



## Objectifs et missions :

**La politique de la Ville vise à réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, en développant une intervention publique renforcée dans les quartiers qui concentrent les ménages vivant sous le seuil de pauvreté.**

- Assurer la coordination administrative et financière du contrat de ville ;
- Animer le dispositif contractuel et le lien aux partenaires ;
- Coordonner et assurer le suivi de l'observation et de l'évaluation du Contrat de ville en lien avec la mission évaluation ;
- Initier et soutenir financièrement des projets innovants au sein des quartiers prioritaires, lesquels, si l'expérimentation s'avère concluante, pourront être, à terme, soutenus par les politiques publiques de droit commun ;
- Mobiliser le droit commun et amplifier financièrement des actions menées par les services du territoire communautaire au sein des quartiers prioritaires.



## À venir pour 2025

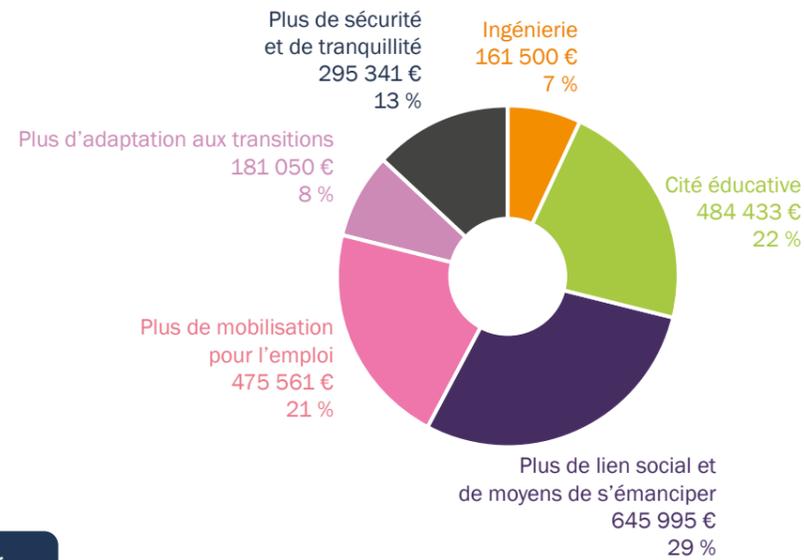
- Organisation de la revue de projet Anru (juin 2025) ;
- Poursuite de la mise en œuvre stratégique, opérationnelle et financière du programme ;
- Valoriser le NPNRU comme quartiers démonstrateurs : lancement d'une étude dans le cadre de l'appel à projet « quartiers résilients » de l'Anru (avril 2025).



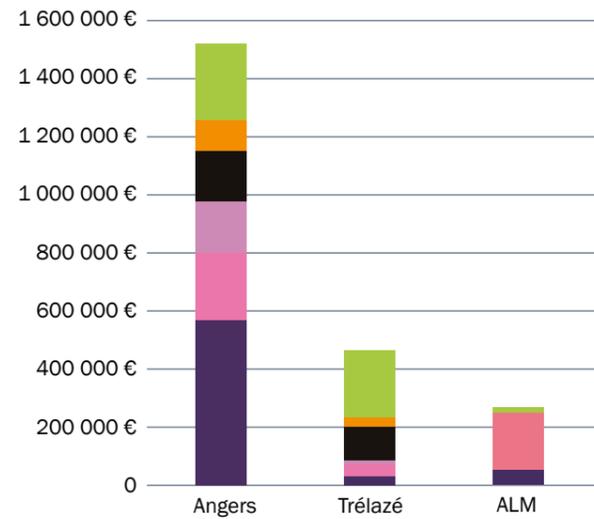
Faits marquants de l'année 2024

- 253 actions ont été financées lors de l'appel à projets 2024 du contrat Quartiers 2030 d'Angers Loire Métropole (2 243 880 euros de crédits spécifiques et de droit commun) ;
- La mission Politique de la ville a accueilli une nouvelle mission avec la Gestion urbaine et sociale de proximité.

Subventions accordées par thématique



Subventions accordées par territoire



À venir pour 2025

- Mise en œuvre des groupes partenariaux de travail ;
- Préparation de l'évaluation à mi-parcours du contrat Quartiers 2030.



Objectifs et missions :

- Promouvoir une culture de l'égalité :
  - Informer, sensibiliser ;
  - Soutenir les initiatives locales ;
  - Favoriser l'intégration de l'égalité, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la non-discrimination, la diversité et la laïcité dans la mise en œuvre des politiques publiques.
- Assurer une fonction d'expertise et de ressource pour les directions d'Angers Loire Métropole (NB : mission mutualisée avec la Ville d'Angers et le CCAS) :
  - Mettre en place des outils méthodologiques ;
  - Accompagner les projets des directions.
- Organiser des événements et animer les réseaux :
  - Le mois de l'égalité ;
  - Le mois pour agir contre les violences sexistes et sexuelles ;
  - La journée de la laïcité ;
  - Les campagnes d'informations.
- Piloter et coordonner les feuilles de route du pacte républicain.

Les activités en 2024

LE MOIS DE L'ÉGALITÉ EN MARS.



## LE MOIS POUR AGIR CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (DU 4 AU 30 NOVEMBRE)



### Trois définitions en Falc (Facile à lire et à comprendre) :

**Laïcité** : la laïcité veut dire qu'il n'y a pas de religion imposée. Chacun peut choisir sa propre religion, en changer ou ne pas en avoir. En France, la politique et la religion sont séparées depuis l'année 1905. L'Etat français ne conseille aucune religion ou pensée et n'impose pas de religion.

**Sexisme** : le sexisme est encore très présent en France, cela veut dire que les gens ne traitent pas les femmes et les hommes de la même manière.

**Discrimination** : la discrimination consiste à traiter différemment une personne, à cause de son handicap, sa couleur de peau, son sexe, son âge, etc.

## Faits marquants de l'année 2024

- **Relais de la flamme** : dans le cadre du relais de la flamme, le 28 mai 2024, ont été mis en place des ateliers autour de l'exposition « Elles des jeux », à partir d'outils pédagogiques créés par la mission, en utilisant les principes de la méthode « facile à lire et à comprendre » (Falc) pour 423 enfants de CM1, CM2 et 6ème ; (▶ 1)
- **Exposition Elles des jeux** : l'accueil des Jeux olympiques en France a permis de traiter du sujet de l'égalité femme-homme dans le sport, tout au long de l'année, via différents événements. Les ressources pédagogiques sont complétées de l'acquisition de l'exposition « Elles des jeux » du Musée national des sports. Cette exposition retrace le spectaculaire chemin parcouru au-delà des 130 ans d'existence des Jeux olympiques, de la quasi-exclusion des femmes à la lutte pour la parité. Elle met également en lumière les femmes qui ont joué un rôle ou qui sont des symboles de cette évolution. Elle a été présentée dans deux équipements sportifs des quartiers de Monplaisir et de la Roseraie à Angers. Elle a également été le point de départ de la conception de deux ateliers de sensibilisation en faveur des scolaires angevins ; (▶ 2)
- **100 000 sachets à pain illustrés d'un violentomètre en novembre** : c'est un outil simple et utile pour sensibiliser aux violences dans le couple, pour mesurer si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et si elle comporte ou pas des violences. On y trouve des numéros utiles et d'urgence pour les victimes et témoins de violences. Cette distribution a eu lieu dans 12 boulangeries angevines volontaires dans le cadre du Mois pour agir contre les violences sexistes et sexuelles du 4 au 30 novembre ; (▶ 3)
- **Journée de la laïcité en décembre** : le 6 décembre 2024 a eu lieu la journée départementale dédiée à la laïcité au sein du centre de formation des apprentis de Maine-et-Loire. Au programme de cette journée destinée aux professionnels et bénévoles de l'éducation et de l'enfance ainsi qu'aux habitants :
  - une conférence du sociologue Daniel VERBA : « Comment aborder la question religieuse avec les jeunes accompagnés ? » ;
  - des ateliers au choix (découverte de livres et jeux, etc.),
 80 personnes ont participé à cette journée. Elle est renouvelée tous les ans dans un lieu différent.



## À venir pour 2025

- Tout Angers Bouge : Angers accueille le Tour de France féminin en juillet ;
- Campagne de sensibilisation « le tunnel du sexisme » en novembre : cette campagne se décline autour de huit situations concrètes représentant le sexisme dans différents domaines (notamment : école, médias, publicité, réseaux sociaux, sport et santé) ;
- Grand expresso - Discriminations ou mieux comprendre pour mieux agir ensemble, avec l'organisation de temps de sensibilisation sur les discriminations destinées aux agents de la ville, d'ALM et du CCAS.

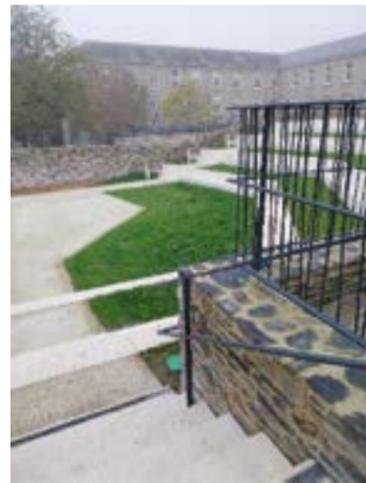


## Activités en 2024

- 264 agents et partenaires sensibilisés à la compréhension des situations de handicap et à l'accueil des personnes concernées ; ce programme, au format adapté aux besoins de chaque direction, vise à renforcer les compétences des agents et à améliorer leur posture d'accueil vis-à-vis des publics en situation de fragilité ;
- Mise à disposition gratuite des habitants d'Angers Loire Métropole de 22 télécommandes universelles pour balises sonores situées dans l'espace public (ex : feux sonores, balises pour connaître le temps d'attente du prochain tramway) ; cette action est réalisée en partenariat avec l'Institut Montclair, afin que les usagers bénéficient au préalable d'un temps de formation à l'usage de l'outil avec un instructeur en locomotion.

## Faits marquants de l'année 2024

- Accompagnement sur plusieurs projets d'aménagement visant à améliorer l'accessibilité sur les communes. Ces projets ont été réalisés en partenariat avec les directions référentes pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap :
  - aménagement de la place de l'Eglise à Sainte-Gemmes-sur -Loire ;
  - places pour PMR à Trélazé ;
  - travail sur plan des aménagements d'entrée de ville à Béhuard et Sarrigné.



Création d'une main courante double hauteur pour favoriser l'accessibilité des enfants et des personnes de petite taille



### Objectifs et missions :

**Rappel** - Rattachée au service Handicap Accessibilité de la Ville d'Angers la chargée de mission Accessibilité universelle apporte aux communes d'Angers Loire Métropole son expertise sur les questions d'accessibilité et d'inclusion

- Favoriser l'inclusion et la participation sociale des personnes en situation de handicap ;
- Développer l'accessibilité et la qualité d'usage de la Ville d'Angers et de son agglomération dans le cadre des compétences communautaires d'Angers Loire Métropole ;
- Intervenir auprès des communes sur les compétences non communautaires dans le cadre d'une plateforme des services ;
- Coordonner et animer la commission communautaire pour l'accessibilité universelle (CCAU) ; présidée par M. Jean-Charles Prono (vice-président en charge des Solidarités et des Gens du voyage), elle dresse le constat de l'état d'accessibilité des établissements et des services communautaires.

## Les activités en 2024

- Edition d'un nouvel appel à projets - porté par le CLS ALM, l'Agence régionale de santé et le Projet alimentaire territorial - proposant trois thématiques : la santé mentale, l'accès à la santé et aux droits, la nutrition ; 38 projets déposés, 20 projets retenus à hauteur de 45 275 € ;
- Bilan des actions du CLS 2019-2024 ;
- Consultation et écriture du nouveau CLS 2025-2029 ; définition de ses enjeux et axes majeurs :
  - connaître et observer la santé de la population du territoire et innover ;
  - promouvoir un environnement et des milieux favorables à la santé ;
  - promouvoir la prévention, l'éducation et la promotion de la santé tout au long de la vie ;
  - garantir un accès à la santé pour tous ;
  - mieux connaître la santé mentale de la population pour mieux l'accompagner ;
  - animer le réseau des acteurs et mettre en œuvre le plan d'action.

### Objectifs et missions :

**Le CLS est un outil de mobilisation et de coordination qui participe à la construction des dynamiques territoriales de santé, en lien avec le Projet régional de santé, afin de :**

- améliorer et préserver la santé des habitants ;
- réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ;
- mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité ;
- créer des environnements favorables à la santé.

### Les 4 ambitions du CLS 2019 - 2024 :

- renforcer l'information de la population sur l'offre de soins, développer la coordination des acteurs ;
- promouvoir la santé tout au long de la vie
- garantir un accès à la santé pour tous ;
- développer un environnement favorable à la santé.



## À venir pour 2025

- Participation du service au groupe technique des référents Accessibilité des villes inclusives (GT-RAVI), piloté par le Cerema, à Lyon en juin 2025, pour travailler avec d'autres collectivités à la rédaction de documents ou écrits publics accessibles à tous (ex : signalétique autour des sites patrimoniaux remarquables et des chantiers de voirie) ;
- Poursuite de la rencontre des élus des communes de la communauté urbaine.

**La DRH mutualisée Angers Loire Métropole / Ville d'Angers** – Au 31 déc. 2024, l'effectif de la DRH mutualisée est de 104 agents permanents, dont 93 agents de la Ville d'Angers et 11 agents d'Angers Loire Métropole. Elle a en charge l'ensemble des questions relatives à la gestion des moyens humains nécessaires à l'exercice des compétences d'Angers Loire Métropole.

**Les effectifs de la communauté urbaine Angers Loire Métropole** - En 2024, l'effectif se compose comme suit :

- 986 agents sur emploi permanent au 31 déc. 2024, dont 94 % travaillent à temps complet ;
- 1 008 ETP permanents et non permanents intervenus dans l'année ;
- 76 % relèvent de la filière technique et travaillent à titre principal au sein des directions Eau et Assainissement (29 %), Cycle des déchets (24 %), Voirie communautaire et Espace public (21 %), Système d'information et Numérique (8 %), Aménagement et Développement des territoires (4 %) ;
- 71 % des agents sont des hommes.

## Faits marquants de l'année 2024

- Mise en œuvre des évolutions d'organisation de la direction Cycle des déchets ;
- Migration du logiciel de gestion du temps de travail ;
- Choix d'un logiciel de gestion du recrutement et des candidatures ;
- Poursuite de l'étude sur les possibilités d'évolution du régime indemnitaire dans le cadre des négociations salariales avec les organisations syndicales représentant le personnel, et mise en œuvre des décisions de la collectivité ;
- Participation à la construction et à la mise en œuvre d'observatoires Ressources humaines (notamment sur les thématiques : santé, égalité Hommes Femmes, politique sociale) ;
- Poursuite de l'accompagnement pour la création du centre de pilotage du Territoire intelligent.

## À venir pour 2025

- Réingénierie des processus de recrutement et mise en place d'un outil de gestion des recrutements et des candidatures (Applicant Tracking System) ;
- Organisation des consultations concernant les contrats de prévoyance et de mutuelle dans le respect du nouveau cadre réglementaire ;
- Finalisation de la mise aux normes des modalités de temps de travail ;
- Refonte du régime indemnitaire de la catégorie C ;
- Réflexion sur la construction d'un schéma directeur RH ;
- Accompagnement de la mise en œuvre du futur Centre d'hypervision urbaine ;
- Renouvellement du marché chèques déjeuner ;
- Contribution à l'organisation du séminaire dans le cadre du projet managérial.



## Objectifs et missions :

- **Le pôle RH de proximité** est chargé de soutenir les directions opérationnelles dans la gestion de leurs ressources humaines par un conseil RH généraliste et ensemblier (déclinaison des politiques RH transversales, réponses aux problématiques RH des directions) ;
- **Le pôle Mobilité Recrutements Emploi Effectifs** est missionné pour piloter et mettre en œuvre les processus de recrutement et de mobilité, tout en garantissant la cohérence entre les emplois et les effectifs ;
- **Le pôle Vie Professionnelle** est chargé de concevoir, piloter, mettre en œuvre les processus statutaires de rétribution et de carrière des agents et d'assurer la gestion et le suivi administratif des agents de leur arrivée à leur départ ;
- **Le pôle Prospective et Développement des compétences** a pour mission d'accompagner les directions tout en prenant en compte des enjeux de moyen et long terme, de l'évolution des organisations et des métiers (ingénierie de formation et développement des compétences, accompagnement des parcours professionnels) ;
- **Le pôle Qualité de vie au travail** a pour objectif de favoriser le maintien en emploi et de suivre les agents en situation de désadaptation professionnelle pour raison de santé ;
- **Le service social** est missionné pour faire la promotion et accompagner les démarches de prévention et d'aide à la résolution de difficultés sociales rencontrées par les agents ;
- **La Médecine de prévention** conseille les élus, la direction générale et les managers, pour une meilleure prise en compte de la santé au travail et alerte sur des situations sensibles en lien avec le travail des agents ;
- **Le Système d'information ressources humaines (SIRH)** a pour mission de mettre à disposition des acteurs de la DRH, des décideurs et des directions, les données sur les ressources humaines des collectivités pour aider à la décision ; il est garant de l'administration des logiciels RH et de leur fiabilité ;
- **La mission Relations sociales** est chargée de faciliter le dialogue social et d'instruire les dossiers disciplinaires ;
- **Le Conseil en organisation** a pour mission de conseiller et accompagner les directions dans leurs projets d'évolution ou dans leurs problématiques organisationnelles ;
- **Le service Conseil Sécurité au travail** est chargé de veiller à la sécurité des agents et de développer une culture Sécurité partagée, axée sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.





## Les activités en 2024

### Temps d'échanges et d'informations aux membres du CISPD

#### Organisation de 3 petits-déjeuners thématiques :

- Prévention du suicide (février 2024) : présentation du dispositif 3114 par la chargée de réseaux 3114, Vigilans et le service de psychiatrie et d'addictologie du CHU d'Angers ;
- Dérives sectaires (avril 2024) : définition du phénomène, prévention et accompagnement des victimes, animé par l'Association de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (Adfi) ;
- Prévention en milieu scolaire (juin 2024) : présentation du programme national « permis internet » présenté par des représentants de la police nationale, de la gendarmerie et d'Axa prévention.

**Maison de la Justice et du Droit** : 11 241 personnes accueillies sur site, 8 109 accueils téléphoniques, soit 190 350 accueils en 2024 ; mise à disposition d'un agent administratif, prise en charge financière de 128 996 €. (►3)

**Accompagnement et soutien aux acteurs associatifs pour la lutte contre la récidive et la prévention de la délinquance et notamment sur les violences faites aux femmes** ; ce soutien se traduit notamment par le versement de subventions aux associations suivantes : Solidarité femmes 49, France Victimes, Mouvement du Nid, Olivier Giran, Les Conciliateurs de justice, Médiation 49, Association nationale des visiteurs de prison et le Centre d'information droit des femmes et des familles (CIDFF), pour un montant total de 34 500 €, auxquels s'ajoutent 10 000 € pour le Conseil départemental d'accès aux droits (CDAD).

**Co-pilotage du contrat de mobilisation et de coordination local sur les violences sexistes et sexuelles (CLVSS)** avec la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité : création d'une formation labellisée ; organisation de 3 sessions de formation initiale - primo-accueil « Violences sexistes et sexuelles : repérer, accueillir et orienter les victimes majeures » ont été assurées (15 places par session) ; 196 personnes ont bénéficié de cette formation depuis 2021. (►1)

**3<sup>e</sup> édition du Festival du film judiciaire** : projet piloté par le CDAD et l'association Cinéma parlant et soutenu dans le cadre du CISPD ; l'édition 2024 a réuni 621 spectateurs, dont 386 scolaires. (►2)

## Faits marquants de l'année 2024

- **Renouvellement du CLVSS pour la période 2024-2026** : 25 signataires, dont 6 nouveaux partenaires : Clinique de l'Anjou, Maison Olympe, Conseil d'accès aux droits 49, Caisse d'allocation familiales 49, Université d'Angers, Association française des centres de consultation conjugale 49.



►2



►3



## Objectifs et missions :

- Coordonner et animer le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), auquel sont rattachées la Maison de la justice et du droit et les subventions aux associations qui œuvrent dans les champs de la prévention de la récidive et de la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Créer un espace d'échanges, d'informations et de formations sur les champs de la sécurité, de la tranquillité publique et de la prévention de la délinquance ;
- Développer des actions intercommunales, notamment sur des sujets non traités au niveau communal.



### Mieux identifier les violences

**1 femme, tous les 2 ou 3 jours et plus d'une dizaine d'enfants** décèdent chaque année des violences conjugales

**98% des victimes de viol et 88% des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles sont des femmes** (86% des auteurs sont des hommes)

**81% des femmes ont déjà été victimes de harcèlement sexuel dans les lieux publics.** Dans 80% des cas, l'intervention des témoins aide les victimes

**L'âge d'entrée dans la prostitution se situe entre 14 et 15 ans** pour 50% des personnes prostituées

### Sont des violences :

Tout comportement qui cause et inflige **un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles** (publication d'images sur les réseaux sociaux sans consentement, vengeance, cyber-intimidation, rétention de documents (carte d'identité, moyens de paiement...), contrôle de l'argent, menace, dévalorisation, humiliation, chantage, insulte, harcèlement, discrimination, agression, coup, rapport sexuel forcé, incitation à la pornographie, à la prostitution ...).

### Les conséquences des violences :

- fatigue, **épuisement**,
- difficultés de concentration, de mémorisation,
- **basse estime de soi**, troubles de la personnalité,
- anxiété, isolement, **dépression**,
- troubles de l'alimentation et du sommeil,
- pensées et **comportements suicidaires**, accidents,
- **dépenses** à l'alcool, tabac, drogues, médicaments,
- comportements sexuels à risques et auto agressifs,
- possible **répétition à l'âge adulte** pour les enfants victimes ou témoins de violences,
- **maladies** liées aux stress, la mort...

**Prendre conscience et en parler, un premier pas pour sortir des violences !**

## Où trouver de l'écoute, être accompagné, aidé ?

- Solidarités femmes 49** : 02 41 87 97 22  
Écoute, accueil, accompagnement et hébergement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales
- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** : 02 41 86 18 04  
Information juridique, soutien psychologique, groupe de paroles, parcours de sortie de la prostitution
- France victimes 49** : 02 41 24 10 51  
Information juridique et soutien psychologique
- Association d'aide aux victimes d'abus sexuels (AVAAS)** : 02 41 36 02 07  
Accompagnement psychologique
- Planning familial** : 02 41 88 70 73  
Écoute, information, soutien
- Association française des centres de consultations conjugales (AFCCC)** : 06 16 16 38 73 Angers  
07 60 33 04 47 Saint-Barthélemy-d'Anjou  
Soutien et accompagnement, conseil conjugal et familial
- Centre de santé sexuelle**  
**Flora Tristan** : 02 41 35 33 37  
**Saint Michel** : 02 41 31 31 45  
Information, accompagnement et consultation
- Service de santé universitaire (SSU)** : 02 41 22 69 10  
Pour les étudiants – centre de santé sexuelle
- CeGIDD** : 02 41 35 32 24  
Centre gratuit d'information, de dépistage, de diagnostic du VIH, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles
- Mouvement du Nid 49** : 09 86 30 61 61 / 07 63 88 63 24  
Accompagnement des personnes en situation de prostitution
- Bon Pasteur** : 02 41 48 21 40  
Hébergement des femmes victimes de violences
- Maisons Départementales des Solidarités (MDS)** : 02 41 21 51 00  
Accueil, information, conseil accompagnement et orientation par des professionnels



## À venir pour 2025

- Dans le cadre du CLVSS, réactualisation du livret « AGIR CONTRE les violences sexistes et sexuelles », à l'usage des professionnels et des bénévoles au contact du public avec l'intégration des 6 nouveaux partenaires signataires, la création de nouvelles fiches (enfants, auteurs, etc) et l'évolution du format ;
- Animation d'un réseau de coordonnateurs CLSPD.

# Transition écologique





## Les activités en 2024

- Travaux d'élaboration du Climate City Contract en vue d'une labellisation dans le cadre du programme européen NetZeroCities ;
- Préparation de l'évaluation de la feuille de route des Assises de la transition écologique en vue du bilan 2025 (forum transition écologique) ;
- 13e édition du rapport annuel de développement durable, renouvelé en vue d'une pédagogie améliorée et d'un bilan technique (évaluation annuelle du label Territoire engagé pour la transition écologique) ;
- Animation des instances : commission et copil transition écologique ;
- Cellule résilience adaptation formation sécheresse, réunie pour des actions de réduction des consommations d'eau ;
- Finalisation de la stratégie de mobilisation des acteurs du territoire pour mieux accompagner les transitions et les changements de comportements.



### Objectifs et missions :

- Concevoir et animer les stratégies et politiques de transition écologique, auprès de l'exécutif ;
- Animer les dispositifs de gouvernance et représenter Angers Loire Métropole (ALM) dans les instances multinationaux ;
- Développer les projets et soutenir les dynamiques de changement pour accélérer la transition et la résilience territoriale (directions, partenaires) ;
- Piloter, évaluer, suivre les politiques publiques de transition écologique.

## Faits marquants de l'année 2024

- Adoption de la stratégie du cycle de l'eau en avril 2024 ;
- Premiers Trophées de l'économie circulaire lors de la convention d'affaires organisée par Aldev ; 6 entreprises distinguées pour leurs démarches vertueuses ;
- Atlas de la biodiversité intercommunal (ABCi), avec 15 inventaires faune et flore et 20 animations réalisés en partenariat avec 22 communes du territoire ;
- Financement de 4 projets d'amélioration thermique de bâtiments communaux de Verrières-en Anjou, Montreuil-Juigné, Ecoflant et Les-Ponts-de-Cé pour 400 000 € (fonds transition énergétique intercommunal).

## Les activités en 2024

- Participation des cinq agents du service Prévention des risques (mutualisés Ville d'Angers/Angers Loire Métropole) aux visites de sécurité organisées par le Sdis 49 dans les ERP situés sur le territoire d'Angers Loire Métropole : 25 à 30 visites par mois soit 272 au total ;
- Mise à jour du plan d'action d'usage de l'eau afin de limiter la consommation d'eau potable par les services de la communauté urbaine et animation de la cellule résilience - sécheresse ;
- Mise à jour du plan de protection du bruit dans l'environnement et de ses cartes stratégiques pour lutter contre le bruit des infrastructures liés aux transports terrestres.



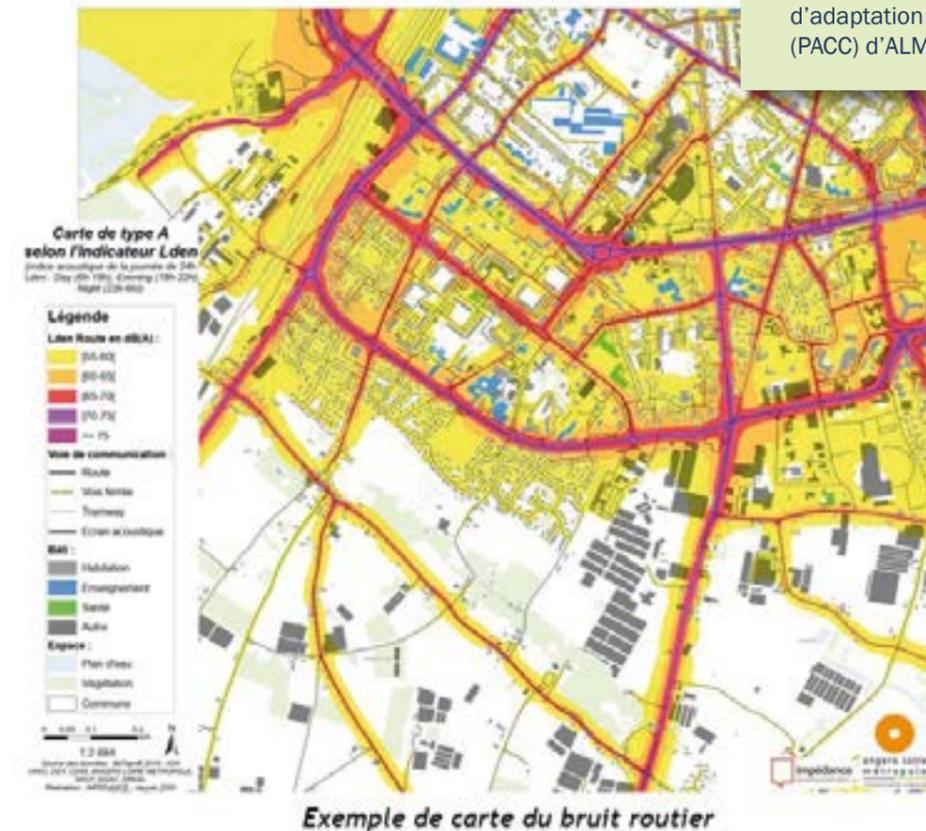
### Objectifs et missions :

- Contrôler avec le Service départemental d'incendie et de secours de Maine-et-Loire (Sdis 49) les établissements recevant du public au titre de la sécurité incendie ;
- Préparer les plans d'actions préventifs pour améliorer la qualité de l'air et diminuer les risques d'exposition au bruit de la population impactées par les infrastructures de transport terrestres ;
- Préparer les plans d'action de résilience du territoire dans le cadre du Plan d'adaptation au changement climatique (PACC) d'ALM.

## Faits marquants de l'année 2024

- Approbation par le conseil communautaire de la mise à jour du plan de protection du bruit dans l'environnement.

### Plan de prévention du bruit dans l'environnement



## À venir pour 2025

- Bilan des Assises de la transition écologique et évaluation citoyenne pour restitution dans le cadre d'un forum des acteurs de la transition (juin 2025) ;
- Elaboration d'un plan énergie solaire dans le cadre des travaux de planification énergétique et suite aux travaux d'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables.

## À venir pour 2025

- Poursuite des visites de sécurité incendie des ERP sur le territoire d'Angers Loire Métropole ;
- Participation au groupe de travail sur le plan canicule et les îlots de chaleur urbains ;
- Mise à jour du plan d'action d'usage de l'eau ;
- Lancement des études sur la préparation du futur Plan intercommunal de sauvegarde (PICS).



## Les activités en 2024

- 23 km de digues surveillées sur le territoire communautaire et 24 000 personnes protégées ;
- 700 000 € par an de cotisation aux syndicats de rivières ;
- 1,1 millions d'euros de taxe Gemapi levé dès 2025 ;
- 4 axes et 50 actions dans la stratégie du cycle de l'eau.



### Objectifs et missions :

- Piloter la gestion des trois systèmes d'endiguement du territoire, en collaboration avec l'établissement public Loire (EPL - gestionnaire délégué) : entretien courant, études, et travaux ;
- Suivre les activités « Gestion des milieux aquatiques » des trois syndicats de rivières : suivi des actions d'amélioration des cours d'eau ;
- Porter et animer les actions de la stratégie du cycle de l'eau, en collaboration avec les autres directions d'Angers Loire Métropole ;
- Participer aux différentes instances et échanger avec les partenaires locaux (notamment : Département, Agence de l'eau, Région).

### Faits marquants de l'année 2024

- Formalisation du transfert de la gestion des digues domaniales (de l'Etat vers les EPCI concernés, dont Angers Loire Métropole) en janvier 2024 ;
- Adoption - à l'unanimité des membres du conseil communautaire - de la stratégie du cycle de l'eau en avril 2024 ;
- Conception du dispositif de surveillance des digues en période de crue en mobilisant une trentaine de volontaires dans la collectivité.



digue



## À venir pour 2025

- Obtention de l'arrêté inter-préfectoral d'autorisation du système d'endiguement du Val d'Authion fixant de nouvelles prescriptions de gestion à mettre en œuvre avec les autres EPCI responsables et l'EPL ;
- Evènement commémoratif des 30 ans de la crue de la Maine de 1995 (organisé par le Syndicat mixte des Basses vallées angevines et de la Romme - SMBVAR) ;
- Lancement de travaux de restauration de cours d'eau, notamment la Marsaulaie et l'Aubance.

## Les activités en 2024

- Priorité aux actions suivantes du plan d'actions Biodiversité : sensibilisation des publics et amélioration des connaissances via l'ABCi, gestion des espèces exotiques envahissantes, accompagnement des plans de gestion, biodiversité des sols ;
- Mise en œuvre des actions de la Feuille de route économie circulaire concernant :
  - la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
  - le déploiement des démarches sur le réemploi des matériaux du BTP (notamment dans le cadre du NPNRU) ;
  - la mobilisation des entreprises en lien avec les chambres consulaires, l'Inter-réseau de l'économie sociale et solidaire (Iresa), l'Association pour le développement de l'économie circulaire et collaborative (Adecc) ;
  - l'accompagnement des directions de la collectivité (numérique, achat, bâtiments et tourisme durables).

### Faits marquants de l'année 2024

- Lancement des inventaires flore dans le cadre de l'ABCi ;
- Lancement de l'étude sur le réemploi des emballages alimentaires ;
- Élargissement des réseaux et des partenariats économie circulaire avec les acteurs locaux ;
- Accompagnement des acteurs de la restauration du territoire vers de meilleures pratiques de transition écologique.



### Objectifs et missions :

- Piloter la mise en œuvre du plan Biodiversité et paysage d'Angers Loire Métropole ;
- Animer et déployer l'Atlas de la biodiversité intercommunal (ABCi) en lien avec les différentes parties prenantes ;
- Porter une partie des actions du plan d'adaptation au changement climatique, notamment sur le volet « solutions fondées sur la nature » ;
- Mettre en œuvre les actions de la Feuille de route économie circulaire en lien avec Aldev ;
- Accompagner les directions et les communes en réseau avec les partenaires et les acteurs locaux.

## À venir pour 2025

- Organisation de la fête de la nature : plus de 60 animations gratuites, 3 000 visiteurs, 40 partenaires, 15 écoles mobilisées (375 scolaires) ;
- Avancement des travaux sur la trame noire ;
- Déploiement de l'expérimentation sur la mutualisation des usages dans les équipements publics sur le quartier de Monplaisir en vue d'optimiser les mètres carrés disponibles ;
- Lancement des premiers Trophées de l'économie circulaire d'Angers Loire Métropole.





## Les activités en 2024

- Un programme grand public de 300 rendez-vous réalisé avec 96 partenaires, sur 16 communes d'Angers Loire Métropole : création de 5 expositions, 6 journées évènementielles, 300 activités sur tous les thèmes de la transition écologique ;
- 19 000 visiteurs d'Angers Loire métropole accueillis sur le site de la Maison de l'environnement, avec notamment : 2 200 enfants des écoles et centres de loisirs, 450 enfants et personnels des crèches, 700 participants aux ateliers de jardinage (France Handicap, club permaculture, visites, etc.), 800 rallyes pédagogiques pour les familles, 14 journées de formations au compostage/broyage.

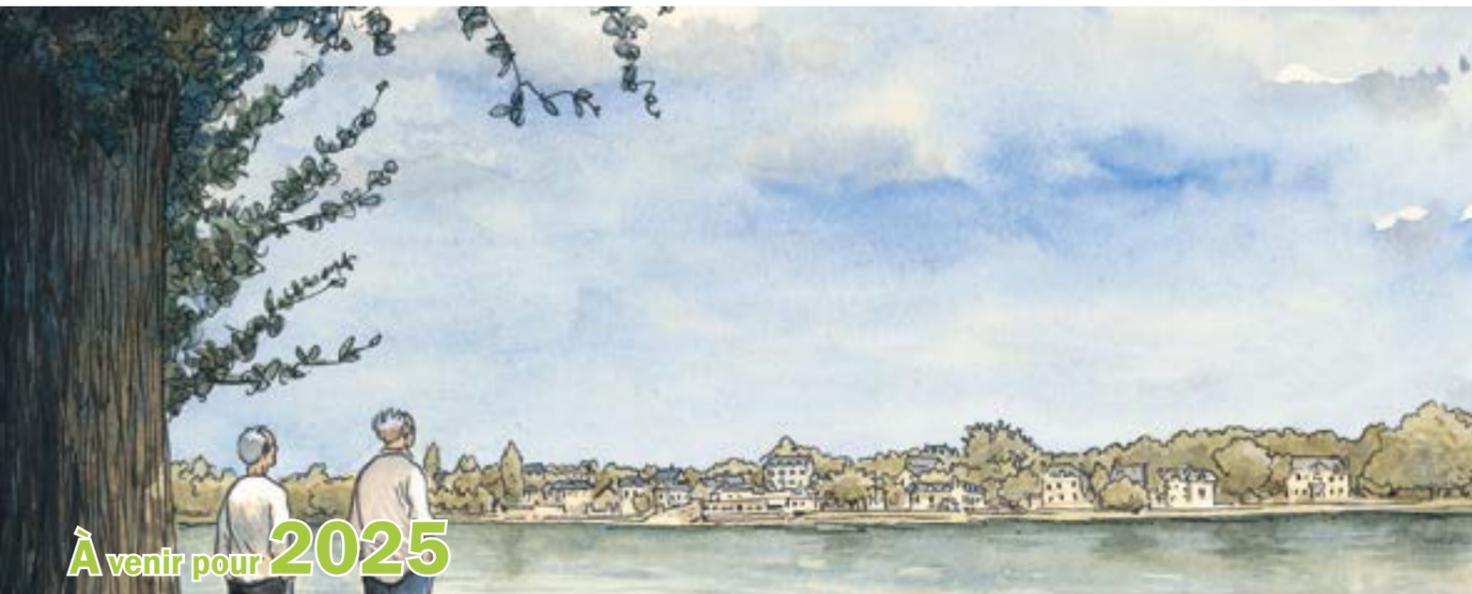


### Objectifs et missions :

- Accompagner les habitants d'Angers Loire Métropole vers la transition écologique et assurer les fonctions de centre de ressources ;
- Proposer un programme d'animations attractif sur le site de la Maison de l'environnement, au Lac de Maine et sur toute l'agglomération, pour le grand public et le secteur éducatif ;
- Animer le réseau angevin des organisateurs privés et publics d'éco-événements (label de qualité régional REEVE - 100 engagements).

## Faits marquants de l'année 2024

- Partenariat avec la maison d'édition Futuropolis et Etienne Davodeau pour créer l'évènement autour de la BD médiatisée « Loire » : deux créations d'expositions, deux journées évènementielles et une tournée sur les communes et le Val de Loire (2024-2026) **photo ci-dessous** ;
- Création de projets ambitieux en lien avec le territoire et l'actualité, notamment les projets Sport Planète, pour les Jeux olympiques de Paris, et Graines de Beauté, en partenariat avec le Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (Geves), qui fête ses 40 ans ;
- Finalisation et approbation du plan d'actions « Accompagner les citoyens d'Angers Loire Métropole vers la transition écologique », défini avec 120 acteurs du territoire en 2023.



## À venir pour 2025

- Déploiement du plan d'actions d'Angers Loire Métropole pour accompagner les citoyens vers la transition écologique, en partenariat étroit avec les acteurs publics et privés du territoire : forum des acteurs, développement de parcours usagers, centre de ressources ;
- Déploiement du plan d'actions du réseau Angers Loire Eco-événement, avec notamment la création d'une cérémonie ambitieuse de valorisation des bonnes pratiques en juin 2025, des groupes techniques, une journée d'échange sur la mutualisation des ressources et la création de supports de communication ;
- Déploiement d'un programme de 350 activités de la transition écologique d'Angers Loire Métropole sur 20 communes, avec toujours plus de partenaires, sans oublier le confortement du site d'accueil au Lac de Maine.

## Les activités en 2024

- Démarrage des travaux de la chaufferie Mayenne 2 et du réseau interconnecté Rive Droite (55 millions d'euros) ;
- Lancement des travaux de modernisation du réseau de chaleur de la Roseraie (1,5 millions d'euros) ;
- Réalisation de l'étude pour la création d'un réseau de chaleur sur la commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou ;
- Lancement d'une étude sur la récupération d'énergie des eaux de rejet de la station d'épuration (step) de la Baumette ;
- Finalisation d'une étude de Recherche et développement (R&D) avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) sur le potentiel énergétique des cavités ardoisières d'Angers Loire Métropole.



### Objectifs et missions :

- Concevoir et mettre en œuvre des réseaux de chaleur publics, en tant qu'autorité organisatrice en développant une production de chaleur issue majoritairement d'énergies renouvelables locales pour une maîtrise des coûts auprès des abonnés ;
- Définir la stratégie globale de développement des réseaux de chaleur publics en s'appuyant sur toutes les ressources énergétiques renouvelables et de récupération potentielle du territoire et accélérer la transition énergétique d'ALM ;
- Contrôler les contrats de prestations intégrées pour garantir la qualité des services auprès des abonnés et leur conformité à leurs attentes.

## Faits marquants de l'année 2024

- Dépassement du cap symbolique des 20 000 logements raccordés aux réseaux de chaleur, avec plus de 44 points de livraison supplémentaires ;
- Procédure de contentieux avec la société IDEX, à la suite de la fin du contrat du réseau de chaleur des Hauts de Saint-Aubin et de la récupération des installations ;
- Montée en régime progressive du réseau Monplaisir, avec le raccordement de nouveaux abonnés et la mise en service de la deuxième chaudière bois (4,2 MW) ;
- Finalisation des travaux de connexion des logements individuels d'Angers Loire Habitat au réseau de chaleur Monplaisir.

## À venir pour 2025

- Lancement et réalisation du schéma directeur des réseaux de chaleur du secteur Est ;
- Réalisation de l'étude de faisabilité sur la récupération de chaleur de la step de la Baumette ;
- Finalisation des travaux de modernisation du réseau de la Roseraie ;
- Poursuite des travaux du réseau de chaleur Angers Rive Droite et mise en service du réseau de l'interconnexion, ainsi que les équipements gaz de la chaufferie Mayenne 2.



### Les activités en 2024

- Finalisation de l'identification des Zones d'accélération de développement des Energies renouvelables (ZAEr) avec les 29 communes de la communauté urbaine ;
- Suivi du contrat de concession avec GRDF pour la distribution du gaz dans les communes d'Angers Loire Métropole ;
- Sensibilisation et conseil aux particuliers sur le solaire dans le cadre du programme « Le solaire en Anjou », avec l'association Alisée.

### Objectifs et missions :

- Concevoir et suivre la mise en œuvre de stratégies de transition énergétique du territoire sur les volets "énergie et climat, réseaux de chaleur et de froid, distribution du gaz, et production d'énergie renouvelable" ;
- Piloter les études de planification et de programmation énergétique permettant d'atteindre les objectifs visés. Portage en fonds propres (budget annexe) et pilotage d'actions opérationnelles en matière de transition énergétique ;
- Accompagner les communes, les directions opérationnelles, les organismes associés et les acteurs locaux dans leurs démarches de transition énergétique.

### Faits marquants de l'année 2024

- Implantation d'une nouvelle station bioGNV sur la commune de Saint-Léger-de-Linières ;
- Inauguration de deux centrales solaires :
  - Saint-Léger-de-Linières : 8 600 panneaux solaires, 4,6 GWh d'électricité verte par an, soit l'équivalent de la consommation de 2 880 habitants ;
  - station d'épuration de la Baumette : 2 500 panneaux photovoltaïques, 1 GWh par an.
- Inauguration de la première boucle locale d'autoconsommation de production solaire à Écouflant (8 acteurs publics et privés - projet BouSoLE) ;
- Financement de quatre projets d'amélioration thermique de bâtiments communaux de Verrières-en-Anjou, Montreuil-Juigné, Ecoflant et des Ponts-de-Cé pour 400 000 € (fonds transition énergétique intercommunal).

### À venir pour 2025

- Elaboration du plan énergie solaire d'Angers Loire Métropole en vue d'accélérer le développement des centrales au sol, ombrières, et panneaux sur toiture et la production globale d'électricité renouvelables ;
- Lancement d'appels à manifestation d'intérêt pour de nouvelles ombrières et centrales solaires ;
- Financements de six nouveaux projets communaux d'amélioration énergétique des bâtiments recevant du publics et écoles ;
- Lancement des travaux de bilan des émissions de gaz à effet de serre d'Angers Loire Métropole (NB : Ville d'Angers et CCAS également concernés).



### Les activités en 2024

- 4 829 interventions pour un budget de 1 188 000 € de pièces détachées ;
- 8,5 millions de kilomètres parcourus par l'ensemble des parcs automobiles dont 1,3 million en électrique ;
- Consommation d'1,08 million de litres de carburant ;
- Acquisition de 43 véhicules neufs pour renouveler les parcs automobiles, dont 25 en électrique.

### Objectifs et missions :

- Accompagner la mutation de la flotte de véhicules de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole et du CCAS vers des énergies renouvelables et plus propres (électrique, biogaz, hydrogène) ;
- Assurer la maintenance des parcs automobiles et son optimisation.



### À venir pour 2025

- Mise en place de l'écoconduite pour les agents de la Ville d'Angers.



## Les activités en 2024

- Plus de 19 millions de m<sup>3</sup> d'eau produite pour alimenter près de 100 000 abonnés, répartis sur les 29 communes de la communauté urbaine ;
- Vote de la stratégie du Grand Cycle de l'eau en avril 2024.



### Objectifs et missions :

- Produire de l'eau en qualité et quantité suffisantes ;
- Collecter et traiter les eaux usées pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau des milieux récepteurs ;
- Gérer les eaux pluviales ;
- Assurer une gestion patrimoniale pertinente et durable de nos réseaux et ouvrages ;
- Garantir un prix de l'eau optimisé et juste pour nos clients.

## Faits marquants de l'année 2024

- Inauguration en Juin 2024 de la ferme photovoltaïque à la station d'épuration de la Baumette, permettant de produire 12 % des besoins moyens annuels de la station ;
- Premiers changements de compteurs pour passer en technologie télérelève ;
- Changement du logiciel de gestion de la relation client et de facturation le 30 septembre 2024 ;
- Mise en service des nouvelles stations d'épuration à Saint-Léger-de-Linières et Soullaines-sur-Aubance.

## Les activités en 2024

- Bilan du nouveau réseau Irigo suite à la mise en service des deux nouvelles lignes de tramway en juillet 2023 ;
- Lancement de la remise en concurrence du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau Irigo ;
- Travaux de rénovation de la ligne A du tramway sur Avrillé et étude de faisabilité d'un axe type chronobus sur l'axe Chatenay-Pasteur ;
- Etude de faisabilité pour la transition de la flotte de bus vers l'électrique et réalisation de la tranche 2 de la station d'avitaillement en bio gaz ;
- Poursuites des études de faisabilité de véloroutes dans le cadre du plan Vélo et des engagements pris lors des Assises de la transition écologique (Angers / Beaucozoué Saint-Léger-de-Linières, Trélazé / Loire Authion, Angers Sainte-Gemmes-sur-Loire, Angers / Saint-Barthélemy-d'Anjou) et travaux sur la liaison Angers / Ecoflant entre le rond-point du Pont-aux-filles et le bourg d'Ecoflant ;
- Convention de co-maitrise d'ouvrage conclue avec la communauté de communes Loire Layon Aubance pour la réalisation de 5 itinéraires cyclables (Brissac / Les Ponts de Cé, Rochefort-sur-Loire / Savennières, Denée / Mûrs-Erigné, Mozet / Mûrs-Erigné, Saint-Florent / Saint-Mathurin-sur-Loire) ;
- Mise en service de 4 nouvelles stations d'autopartage (Hauts-de-Saint-Aubin, Justice Saumuroise, boulevard de Strasbourg, Avrillé) ;
- En 2024, plus de 2 140 foyers aidés pour l'achat d'un vélo, pour plus de 400 000 € de soutien financier d'Angers Loire Métropole ;
- Elaboration du nouveau plan de mobilité 2040 dans le cadre de la révision générale du PLUi valant plan pour l'Habitat et les Mobilités (PLUi-HM).



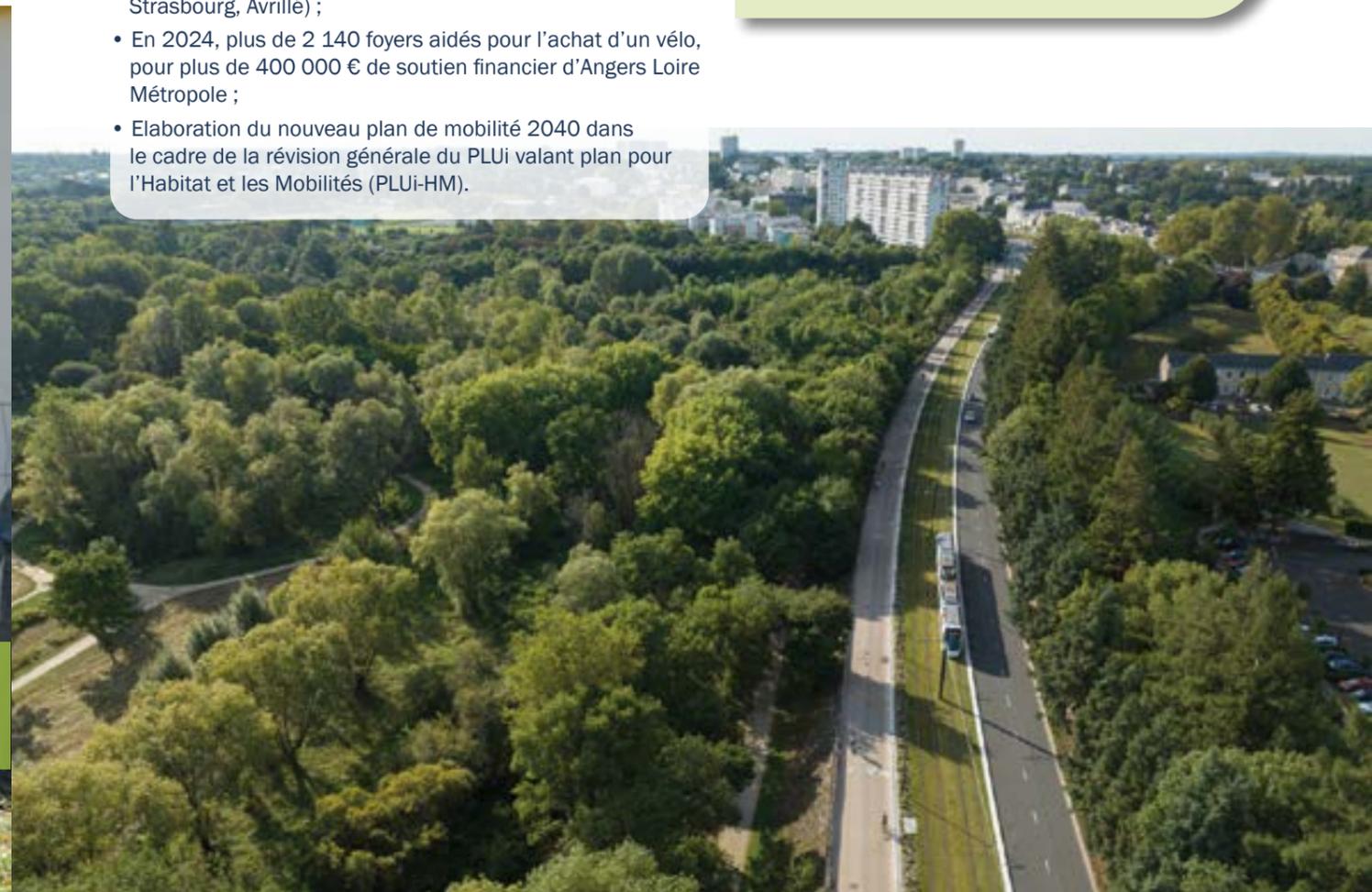
### Objectifs et missions :

- Dans le cadre des objectifs de la transition écologique, conseiller les élus pour la définition de la stratégie des déplacements et de mobilité et élaborer les documents de planification ;
- Organiser la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de politique de mobilité en intégrant les objectifs d'adaptation au changement climatique ;
- Piloter et concevoir les systèmes de déplacement mis à la disposition des habitants d'Angers Loire Métropole : réseau de transport public, autopartage, stationnement, etc. ;
- Apporter une expertise Déplacement pour accompagner les projets d'aménagement et définir l'opportunité et la faisabilité des nouvelles infrastructures liées aux évolutions du territoire ;
- Piloter la stratégie et la mise en œuvre de la politique cyclable du territoire.



## À venir pour 2025

- Poursuite sur 5 ans du renouvellement des compteurs d'eau et lancement du déploiement de l'infrastructure de communication LoRa pour permettre la télérelève des compteurs d'eau ;
- Lancement de la consultation pour moderniser l'usine de production d'eau potable et sécuriser la ressource ;
- Lancement de la rénovation des stations d'épuration de Savennières et de La Membrolle-sur-Longuenée.





## Faits marquants de l'année 2024

### • Un bilan positif pour le nouveau réseau de transport Irigo après la mise en service des deux nouvelles lignes de tramway

Le nouveau réseau de transport Irigo affiche un bilan positif. Depuis l'ouverture des lignes de tramway B et C, en juillet 2023, et la refonte de l'offre de bus, la fréquentation a augmenté de 16 % entre 2022 et 2024. Ainsi ce sont 43 millions de voyages qui ont été enregistrés, avec une hausse notable des abonnements. Plus de la moitié des voyages sont aujourd'hui réalisés sur les trois lignes de tramway (45 % sur la ligne A, 27 % sur la ligne B et 28 % sur la ligne C).

Les lignes express pour les communes de Beaucouzé, Montreuil-Juigné, Bouchemaine, Mûrs-Erigné et Loire-Authion (Andard-Brain-Corné) ont vu leur fréquentation augmenter de plus de 3 % sur la première année.

La ponctualité s'est améliorée grâce à la fin des travaux et au nouveau système de priorité aux feux.

Le service de transport à la demande Irigoflex continue de se développer, offrant des solutions flexibles aux usagers des communes de seconde couronne. La nouvelle tarification de ce service permet à 8 voyageurs sur 10 d'utiliser leur abonnement annuel.

D'après un sondage effectué en février 2024, 81 % des usagers du réseau de transport Irigo déclarent que les nouvelles lignes facilitent les déplacements et sont satisfaits des itinéraires directs ainsi que des fréquences en heure de pointe. La note de satisfaction globale du réseau augmente de 6,8/10 à 7,1/10.

Les lignes du réseau suburbain qui desservent la seconde couronne d'Angers ont également été adaptées. L'offre a été augmentée de 40 % entre 2022 et 2024. Un nouveau pôle d'échange multimodal a été créé à Front de Maine, terminus des lignes suburbaines venant de l'Ouest et du Nord et en correspondance, en quai à quai, avec les lignes B et C. Entre 2022 et 2024, 600 000 voyages supplémentaires ont été enregistrés sur les communes de seconde couronne.

### • Mise en œuvre du plan Vélo et réalisation des premières véloroutes

Une nouvelle piste cyclable a été réalisée en 2024 entre Angers et Ecoouflant sur un premier tronçon entre le rond-point du Pont-aux-filles et l'entrée du bourg d'Ecouflant. Il restera à aménager principalement la partie sur Angers, au carrefour des boulevards Monplaisir et du Doyenné. Cet axe s'appuie sur une partie des aménagements existants entre le rind-point du Pont-aux-filles et l'entrée d'Angers, réalisée par la commune d'Ecouflant.

Les études se poursuivent sur les autres itinéraires : Angers / Saint-Barthélemy-d'Anjou, Angers / Beaucouzé / Saint-Leger-de-Linières, Angers / Sainte-Gemmes-sur-Loire, Angers / Longuenée-en-Anjou, Angers / Verrières-en-Anjou, Angers / Le Plessis-Grammoire, Angers / Les Ponts-de-Cé / Mûrs-Erigné , Trélazé / Loire-Authion.

### • Accompagnement aux changements de comportement

Le dispositif Irigo pro d'Angers Loire Métropole accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de leur plan de mobilité. Ce service propose un accompagnement personnalisé et des outils méthodologiques pour favoriser l'usage des transports en commun et des mobilités durables. Plus de 20 entreprises locales participent déjà à ce programme. En 2024, 5 nouveaux établissements ont rejoint le dispositif : Beaucouzé Crowe, Hitachi Asteno, Enedis, Podeliha et le Cerema. Ce sont donc 26 entreprises et 14 000 salariés accompagnés.

Les entreprises bénéficient d'outils méthodologiques pour promouvoir l'utilisation des transports en commun et des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (notamment : vélo, marche à pieds, covoiturage).

En outre, les entreprises labellisées Irigo pro ont accès au Club Irigo pro, un espace d'échange entre acteurs locaux de la mobilité.

L'accompagnement aux changements de comportement passe également par l'organisation de deux « défis mobilité », l'un à destination des entreprises et des établissements scolaires, l'autre à destination des habitants d'Angers Loire Métropole :

- le défi mobilité entreprise, organisé en mai 2024 en lien avec la Région des Pays de la Loire et l'Ademe, a réuni 45 structures et plus de 1 580 participants ;
- le défi mobilité à destination des habitants, organisé du 1er au 15 juin 2024, invitait ceux-ci à laisser leur voiture au garage durant 15 jours ; au travers de cette opération, Angers Loire Métropole et Irigo souhaitaient faire connaître les alternatives possibles à la voiture et notamment les modes de transports collectifs ou individuels plus vertueux. 14 hommes et femmes ont participé à ce défi riche d'enseignements qui a permis de communiquer largement sur les possibilités offertes par l'agglomération en matière de mobilité alternative.



## À venir pour 2025

- La réalisation des véloroutes et leur jalonnement ;
- Le renouvellement du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau Irigo et Moov Irigo ;
- La rédaction du diagnostic et du PADD du nouveau plan de mobilité 2040 dans le cadre de la révision du PLUi-HM ;
- La mise en œuvre de la stratégie de la transition écologique de la flotte de bus.



## Les activités en 2024

### PRÉVENTION DES DÉCHETS

- Ratio 2024 de production de déchets ménagers et assimilés : 482 kg par habitant et par an, contre 472 en 2023, soit + 3,13 % (ratio calculé sur la base des données Insee 2021 applicables en 2024 : 306 617 habitants).

#### Promotion du compostage domestique

- **Fin 2024, sont installés :**
  - 27 724 composteurs individuels dont 541 dans les jardins familiaux ;
  - 500 sites de compostage partagé en pied d'immeuble (74 nouveaux sites installés en 2024, soit + 9 % /2023) ;
  - 1 650 lombricomposteurs pour les habitants en appartement (121 distribués, soit - 7 % / 2023) ;
  - 41 composteurs collectifs de quartier à Angers, Beaucouzé, Cantenay-Epinard, Écouflant, Ecuillé, Feneu, Les-Ponts-de-Cé, Loire-Authion, Longuenée-en-Anjou, Montreuil-Juigné, Mûrs-Erigné, Rives-du-Loir-en-Anjou, Saint-Clément-de-la-Place, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Martin-du-Fouilloux, Soulaines-sur-Aubance, Soulaire-et-Bourg et Trélazé (21 nouveaux sites) ;
- Grâce à cette offre, environ 38,5 % des foyers ont une solution de compostage à domicile ou de proximité.

#### Incitation au broyage des végétaux

- **Broyage collectif :**
  - 6 ateliers de sensibilisation réalisés en mars dans les déchèteries avec l'association Horizon Bocage ;
  - 4 soutiens aux communes (Beaucouzé, Saint-Léger-de-Linières, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Rives-du-Loir-en-Anjou), organisant des ateliers de broyage collectif : environ 20 m<sup>3</sup> de végétaux broyés et 80 personnes sensibilisées ;
  - Plateforme de dépôt et broyage de végétaux dans les communes : Ecuillé : 1 238 passages pour 300 foyers utilisateurs et 700 m<sup>3</sup> de végétaux broyés  
Saint-Clément-de-la-Place : étude d'un projet de plateforme.
- **Broyage individuel :**
  - Location d'un broyeur auprès d'un loueur conventionné : 6 foyers (aide forfaitaire de 15 € accordée au foyer ayant loué un broyeur) ;
  - Association L'Établi : 46 emprunts par les adhérents du broyeur mis à disposition par Angers Loire Métropole ;
  - Association de quartier La Blancheraie : 3 prêts réalisés (adhérents possédant un jardin de ville).

#### Tri à la source des biodéchets :

(157 tonnes collectées)

- Sensibilisation en porte à porte et fourniture du bioseaux par les sociétés Moulinot et Label verte : 1 548 foyers sensibilisés (taux de rencontre de 60 % sur le périmètre ciblé) ;
- Angers : 50 abribacs en service, disposés à proximité de la place La Fayette, de la place du Lycée et dans le quartier de la Doutre, collectés deux fois par semaine, lavés tous les 15 jours (jus récupérés et traités) et nettoyés une fois par mois ; tonnage collecté : 151 tonnes ;
- Autres communes : 5 bornes grutables installées à Montreuil-Juigné, Les-Ponts-de-Cé et Verrières-en-Anjou, soit 6 tonnes collectées.

#### Promotion de la réparation

- Accompagnement des maisons de quartiers pour la création de Repair cafés pérennes : 20 structures accompagnées, avec la création en 2024 d'un Repair-café à Briollay ;
- Le partenariat actuel avec l'association L'Établi permet :
  - d'animer le réseau des 20 Repair-café pérennes ;
  - d'organiser la mise en place de Repair-café éphémères, notamment à Rives-du-Loir-en-Anjou et à Angers (Maison de quartier de l'Archipel) en 2024 ;
  - de promouvoir le réemploi lors de la journée nationale des Repair café le 19 octobre.



### Objectifs et missions :

- Développer la réduction et la prévention des déchets et l'économie circulaire sur le territoire ;
- Inciter au tri des déchets et le développer pour valoriser au maximum le gisement ;
- Collecter et traiter les déchets résiduels en mettant en place des filières de traitement valorisantes qui respectent les normes en vigueur, l'environnement, la sécurité et la santé des agents et usagers ;
- Optimiser les coûts de gestion des déchets et améliorer le service rendu aux usagers.

#### Eco-consommation

- Gobelets réutilisables pour les associations, particuliers et entreprises : 137 553 gobelets prêtés (+ 12 % /2023) lors de 250 événements ;
- Stop pub : 39 % des boîtes aux lettres en sont dotés ;
- Changes lavables : 18 familles ont testé et 4 ont bénéficié d'une aide financière d'un montant moyen de 47 € ; 2 familles ont participé à un atelier d'information ;
- Eco- événements : participation à une quinzaine d'événements locaux – 1 000 personnes sensibilisées (notamment : Tous au compost, journée annuelle des jardins familiaux à Angers, O'Grand Air à Avrillé, Tous citoyens à Loire-Authion, Vide'appart solidaire Place Imbach à Angers, Fête de l'environnement à Longuenée-en-Anjou, événement citoyens et commerçants Consommation éco-responsable place de La Madeleine à Angers, Printemps de Terra, animations à la Maison de l'environnement, Fête culturelle et festival catalyse de Monplaisir, Galeries Recyclettes).

### COLLECTE SÉLECTIVE

(27 510 tonnes collectées en 2024 soit 90 kg/hab – Hausse de 7 % du ratio/hab par rapport à 2023)

- Poursuite de l'information de proximité par les agents de sensibilisation d'Angers Loire Métropole ou les éco-médiateurs de la Régie de quartier d'Angers : 5 000 foyers sensibilisés ;
- Animations en milieu scolaire par les agents de sensibilisation : 1 638 élèves sensibilisés, de la maternelle au lycée ;
- Application Tri et + : téléchargée plus de 15 000 fois ;
- Suivi qualité du tri dans les bacs jaunes : 53.

### DÉCHÈTERIES

(68 788 tonnes collectées en 2024, soit 224 kg/hab - Hausse de 5,2 % par rapport au ratio / habitant de 2023)

- Fréquentation : 852 253 passages, soit une baisse de 0,25 % par rapport à 2023 ; la météo pluvieuse a augmenté le tonnage des végétaux en déchèteries ;
- Réemploi en déchèterie :
  - 166 tonnes d'objets réemployables repris par Emmaüs et la Ressourcerie des Biscottes ;
  - 476 tonnes de textiles, linges et chaussures collectés par Apivet.
- Mise en place des dispositifs « Responsabilité élargie des producteurs (REP) » avec les éco-organismes concernées pour les articles de bricolage et jardin, de sport et loisirs, les jeux et les jouets (optimisation des dépenses et obtention de recettes) ;
- Mise en conformité des déchèteries du Petit Guichard à Saint-Sylvain-d'Anjou et de la Baumette à Angers pour renforcer la sécurité des usagers (prévention des chutes de hauteur sur les quais de déchargement de végétaux et gravats).



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

(51 332 tonnes collectées en 2024, soit 167 kg /hab soit - 0,01 % par rapport au ratio/hab en 2023)

- Installation de conteneurs enterrés et aériens (3 346 au total, + 121 poses / 2023) :
  - parc de conteneurs enterrés : 2 637 conteneurs, soit 1 116 pour les ordures ménagères, 801 pour les emballages en mélange et 720 pour le verre ;
  - parc de conteneurs aériens : 709 conteneurs.
- Déploiement de la collecte latérale sur les communes d'Avrillé, Les Ponts-de-Cé et Trélazé en 2024 ;
- Réduction des fréquences de collecte des ordures ménagères pour les communes de Verrières-en-Anjou et Mûrs-Erigné : passage d'une fois par semaine à une fois toutes les deux semaines.

## TRI, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

- Centre de tri, partagé avec le Sivert (Syndicat intercommunal de valorisation et de recyclage thermique des déchets), via une SPL nommée Anjou Tri Valor, exploité par la société Polyvalor, filiale de Derichebourg – 33 173 tonnes d'emballages et papiers y ont été réceptionnées, dont 17 975 tonnes pour Angers Loire Métropole ;
- 57 457 tonnes de déchets ont transité par le quai de transfert à Biopole, avec pour Angers Loire Métropole : 48 926 tonnes d'ordures ménagères résiduelles + 7 tonnes de refus de tri + 1 890 tonnes de déchets collectés par les services techniques des communes, ainsi que 6 634 tonnes d'ordures ménagères résiduelles en provenance du territoire du syndicat 3RD'Anjou ;
- Valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles d'Angers Loire Métropole à l'usine de valorisation énergétique de Lasse (49) pour 88 % des tonnages ;
- Réindustrialisation du site de Biopole : exploitation depuis septembre 2024 d'une activité privée de massification et de prétraitement des biodéchets par la société Moulinot – 406 tonnes traitées ;
- Caractérisation annuelle du tout-venant en déchèterie : 65 % des déchets pourraient être valorisés en recyclage ou en valorisation énergétique ;
- Lancement de la consultation par le Sivert pour la passation d'un contrat de concession pour la réalisation et l'exploitation d'un second four d'incinération à Lasse.

## Faits marquants de l'année 2024

- Déploiement du tri à la source des biodéchets dans le quartier de la Doure et de trois communes (Verrières-en-Anjou, Montreuil-Juigné et Les Ponts-de-Cé) ;
- Distribution de composteurs individuels sur cinq communes (Ecuillé, Feneu, Sarrigné, Bouchemaine, Saint-Martin-du-Fouilloux) et mise en place d'un nouveau point de retrait de composteurs individuels au centre de l'Ardoiserie à Saint-Barthélemy-d'Anjou ;
- Mise en conformité des déchèteries de la Baumette et Saint-Sylvain-d'Anjou ;
- Mise en place de la collecte séparée des articles de sport et loisirs à la déchèterie du Lac Bleu en avril 2024.

## À venir pour 2025

- Déploiement de la campagne de communication et mise en œuvre du plan d'actions de sensibilisation au geste de tri ;
- Poursuite du déploiement du tri à la source des biodéchets, avec l'installation de points d'apport volontaire pour les habitants (abri-bacs et bornes grutables) ;
- Mise en place de la limitation à 24 du nombre de passages annuels en déchèterie, à partir d'avril 2025 ;
- Tri du plâtre dans toutes les déchèteries ;
- Reprise de l'exploitation de la déchèterie d'Emmaüs ;
- Réduction des fréquences de collecte des ordures ménagères sur la commune de Montreuil-Juigné avec un passage d'une fois par semaine à une fois toutes les deux semaines ;
- Attribution d'une délégation de service public pour la réalisation et l'exploitation d'un second four à l'usine de valorisation énergétique de Lasse.





## LE PROFIL DE LA DIRECTION

Depuis le 1er janvier 2022, la compétence Voirie communautaire est assurée par Angers Loire Métropole pour les 29 communes membres de la communauté urbaine. La direction Voirie communautaire et Espace public (DVCEP) assure la mise en œuvre de cette compétence. Sa particularité est d'être composée d'une direction Voirie communautaire (ALM) et d'une direction Espace public (Ville d'Angers).

Chaque commune membre de la communauté urbaine a conservé les pouvoirs de police du maire à sa charge (circulation et stationnement).

Au 31 décembre 2024, la direction comptait 350 agents :

- 183 agents pour la direction Espace public (Ville d'Angers) ;
- 187 agents pour la direction Voirie communautaire (ALM).

La direction Voirie communautaire comprend 5 services en centralité et 4 services territorialisés répartis sur le territoire d'Angers Loire Métropole.

La voirie communautaire poursuit sa construction, tant en matière de recrutement (pour atteindre l'objectif cible de 192 agents), qu'en matière organisationnelle, afin de répondre aux objectifs et missions qui lui sont assignés.

## Les activités en 2024

### • La gouvernance politique :

- 2 séminaires des maires ;
- 1 réunion quadrants avec les maires ;
- 4 comités techniques avec les élus Voirie des communes ;
- Rencontres avec les maires, leurs adjoints Voirie et le vice-président Voirie ALM.

### • La gouvernance technique :

- des rencontres régulières entre les différents services de la Voirie et les directeurs généraux des services et les directeurs des services techniques des communes ;
- des rencontres de la directrice de la Voirie avec les DGS/DST après chaque comité technique pour partager les sujets présentés et les arbitrages ;
- des groupes de travail sur des thématiques spécifiques afin d'écrire les procédures et process, en présence de représentants des communes et à l'initiative des services selon le sujet abordé.

## Faits marquants de l'année 2024

- Définition d'une stratégie d'entretien des 2 000 km de voirie communautaire ;
- Définition d'une politique d'entretien des fossés, de l'égoutage et du fauchage de façon cohérente en fonction de la singularité des secteurs et en respect de la biodiversité existante ;
- Prise en charge de la gestion des enfouissements de réseaux, en lien avec le Siéml ;
- Depuis sa création au 1er janvier 2022, ALM a dédié un budget de 58 millions d'euros d'investissement et de 11 millions d'euros de fonctionnement.

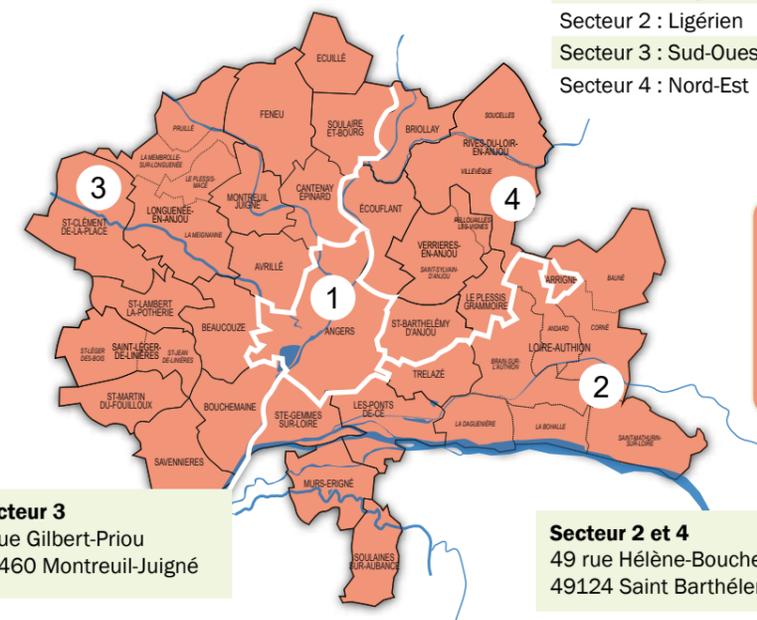


## Objectifs et missions :

- Sécuriser les 2 000 kilomètres de voirie du territoire communautaire ;
- Maintenir, entretenir et créer le réseau viaire d'ALM avec ses aspects sociétaux :
  - accompagner les élus dans leur réflexion du développement des communes ;
  - prendre en compte l'évolution des usages (vélos, etc.) ;
  - tenir compte des déplacements professionnels pour favoriser l'attractivité économique ;
  - organiser les opérations et les interventions pour sécuriser l'ensemble des intervenants et minimiser les impacts sur les usagers.
- Favoriser la vie locale en portant la réflexion stratégique sur l'aménagement, les déplacements intermodaux et l'évolution des réseaux viaires ;
- Valoriser l'image d'ALM par le déploiement et la mise en œuvre de son projet de territoire ;
- Maintenir les communes dans leur rôle de proximité des citoyens avec la responsabilité des pouvoirs de police du maire.

**Secteur 1**  
50 bd du doyné  
49100 Angers

	km de voies gérées	Nombre d'habitants	Nombre de communes
Secteur 1 : Angers	405	150 000	1
Secteur 2 : Ligérien	519	52 800	6
Secteur 3 : Sud-Ouest	635	56 400	15
Secteur 4 : Nord-Est	336	30 100	7



**Secteur 3**  
4 rue Gilbert-Priou  
49460 Montreuil-Juigné

**Secteur 2 et 4**  
49 rue Hélène-Boucher  
49124 Saint Barthélemy-d'Anjou

**5 services centralisés :**  
50 et 58 bd du Doyné - Angers

- Appui stratégique et opérationnel
- Ressources humaines
- Pilotage aménagement et travaux neufs
- Gestion du patrimoine
- Ingénierie et travaux

## À venir pour 2025

- Mise en place d'une politique de prévention des risques, notamment pour le traitement des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et répondre aux obligations réglementaires en ce qui concerne l'amiante ;
- Poursuivre l'accompagnement et le conseil des communes par l'ingénierie, l'expertise de la MOA (maîtrise d'ouvrage) à la MOE (maîtrise d'œuvre) pour la compétence Voirie.



## Les activités en 2024

- Organisation des temps de gouvernance avec les 29 communes, les directions et les partenaires externes ;
- Coordination du plan d'investissement de la direction 2025 de 30 millions d'euros ;
- Pilotage des missions transversales RH, organisation et sécurité pour 350 agents environ.



### Objectifs et missions :

- Accompagner la direction et le vice-président dans la création et la gouvernance de la Voirie communautaire ;
- Assurer les missions transversales de la direction en matière de Plan pluriannuel d'investissement, de ressources humaines, de sécurité au travail, d'organisation, de numérique et d'évaluation de la performance.

## Faits marquants de l'année 2024

- Accompagnement des services dans la réception des nouveaux matériels de travaux publics, en lien avec les formations des agents techniques ;
- Etude sur les évolutions réglementaires d'amiante, d'HAP et de déchets dangereux et leurs conséquences techniques, administratives et organisationnelles ;
- Refonte de la « valise » et des procédures d'astreinte Voirie de niveau 2 pour la Ville d'Angers.

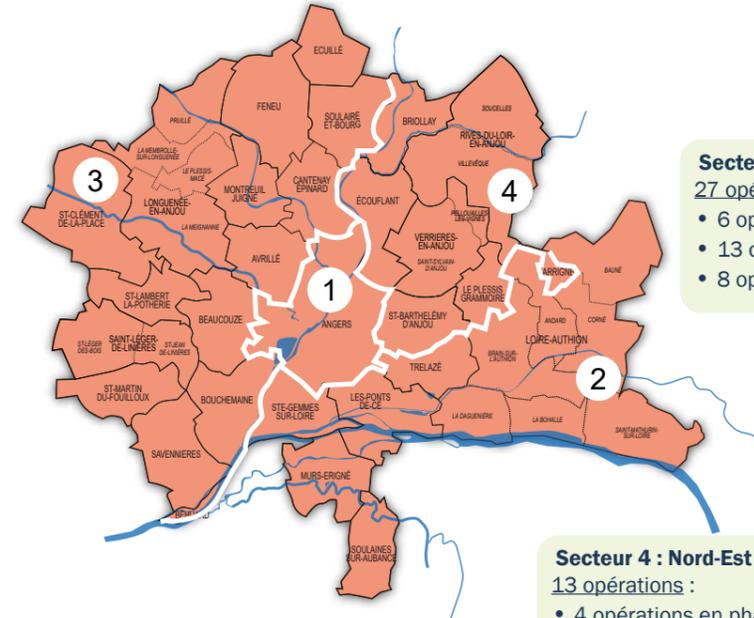
## À venir pour 2025

- Préparation du programme d'investissements 2026 et du séminaire des maires du 27 juin 2025, consacré notamment à l'évolution de la voirie communautaire postérieurement aux élections municipales de mars 2026 ;
- Refonte des procédures d'astreinte Voirie de niveau « urgence » et pilotage de la sécurisation du centre technique Voirie (CTV) ;
- Lancement de l'observatoire de la voirie communautaire (évaluation des activités et perspectives pour le prochain mandat).

### Secteur 1 : Angers

#### 25 opérations :

- 11 opérations en phase pré-opérationnelle
- 6 opérations en étude de MOE
- 8 opérations mises en chantier dont terminées en 2024



### Secteur 2 : Ligérien

#### 27 opérations :

- 6 opérations en phase pré-opérationnelle
- 13 opérations en étude de MOE
- 8 opérations mises en chantier dont 6 terminées en 2024

### Secteur 4 : Nord-Est

#### 13 opérations :

- 4 opérations en phase pré-opérationnelle
- 2 opérations en étude de MOE
- 7 opérations mises en chantier dont 5 terminées en 2024

### Secteur 3 Sud-Ouest

#### 27 opérations :

- 12 opérations en phase pré-opérationnelle
- 8 opérations en étude de MOE
- 7 opérations mises en chantier et terminées en 2024

# Service Pilotage aménagements et Travaux neufs (DVCEP)

## Les activités en 2024

- 92 opérations pour un budget de 12,5 millions d'euros.
  - 30 opérations mises en chantier dont 22 terminées en 2024 ;
  - 29 opérations en étude de MOE.



### Objectifs et missions :

- Caractériser les besoins d'intervention ;
- Accompagner l'aide à la décision des élus ;
- Conduire un portefeuille d'opérations ;
- Prendre en compte la gestion ultérieure du patrimoine viaire.

## Faits marquants de l'année 2024

- Début des travaux de l'opération Académie-Kennedy à Angers (travaux de réseaux) ;
- Place Chappoulie à Angers : dépavement complet de la place avant sciage des pavés pour réutilisation ;
- Construction et mise en service des passerelles à Moulin-Marcille (commune des Ponts-de-Cé).

## À venir pour 2025

- Poursuite des travaux des places Kennedy et Chappoulie ;
- Aménagement cyclable sur la route de Laval (ligne 6 Irigo Vélo) : 1 100 000 € TTC (coût global : travaux + toutes les autres prestations) ;
- Aménagement cyclable Angers - Saint-Barthélemy-d'Anjou (Ligne 1 Irigo Vélo) : 1 600 000 € TTC (coût global : travaux + toutes les autres prestations).



## Les activités en 2024

### Patrimoine viaire :

- Politique de gestion du patrimoine viaire : analyse des diagnostics de l'état des voiries communautaires (comparatif et synthèse des deux états établis en 2020 et 2023) et identification du programme 2025 de réparation des chaussées (72 voies et 6,1 millions d'euros) ;
- Politique de gestion des dépendances vertes : animation d'un groupe de travail constitué d'élus et de techniciens ;
- Renouvellement de la signalisation directionnelle : 3 opérations en phase d'exécution (Bouchemaine, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Angers quartier Saint-Serge / Ney / Chalouère) et 2 opérations en études (Beaucouzé, Saint-Barthélemy-d'Anjou) ;
- PAC et ZAE : réalisation de 6 opérations d'investissement de réfection de voirie, création d'un réseau haut débit, réaménagements d'espaces verts et réparations de la voie de sous embranchement.

### Ouvrages d'art :

- 8 ouvrages d'art en étude (recensement, diagnostic et intégration des données dans l'outil de gestion) et 15 ayant fait l'objet de travaux, de la sécurisation à la rénovation ;
- Suivi de l'état de santé de l'ensemble des OA Communautaires.

### MOA déléguées / Foncier / SIG :

- Rétrocessions de voiries ;
- Instruction et suivi des opérations d'aménagements : environ 320 projets ;
- Finalisation et mise à jour du guide de périmètre de la compétence Voirie communautaire ;
- Elaboration de la doctrine d'instruction des accès au domaine public routier, en l'intégrant à la prochaine révision du PLUi.

### SIG :

- 215 couches SIG traitées, comprenant notamment : plus de 1 000 panneaux de jalonnements relevés, 112 km d'alignements d'arbres recensés, 2 188 buses renseignées, 570 arrêtés d'alignements saisis, 723 rapports amiante intégrés, les relevés des panneaux d'agglomération, des passages piétons et équipements pour les traversées, 60 applications gérées directement pour la DVCEP, 150 utilisateurs DVCEP ;
- DT-DICT : 1 283 Angers et 340 ALM.

### Projet Territoire intelligent :

- Eclairage public - Angers : rénovation des quartiers Doutre, Saint-Jacques et Saint-Serge Ney Chalouère correspondant à 3 000 lanternes remplacées ;
- SLT : rénovation de 13 carrefours à feux tricolores ;
- Bornes plateau piétonnier : 5 sites rénovés et 5 sites créés ;
- Boucle optique angevine : réparation de 19 caméras vandalisées, installation de 16 nouvelles caméras, raccordement de 15 bâtiments de la collectivité et raccordement de 14 carrefours SLT ;
- Accompagnement de 83 manifestations sur le domaine public et interventions techniques sur 6 manifestations majeures de la collectivité (Flamme olympique, concert de l'Orchestre national des Pays de la Loire, Tout Angers Bouge, Accroche-Cœurs, Foire Saint-Martin et Soleil d'Hiver).

### Administratif et comptabilité :

- Harmonisation des tarifs de redevance d'occupation du domaine public à l'échelle du territoire communautaire ;
- Elaboration des projets de convention de gestion des patrimoines du domaine public routier (DPR) ;
- Quelques chiffres : 660 bons de commande, 750 liquidations, 29 tranches budgétaires, 292 permissions de voirie vérifiées juridiquement, 503 courriers arrivés départs cumulés.

## Objectifs et missions :

- Gérer les patrimoines du domaine public routier : connaissance, programmation et gestion ; et notamment :
  - piloter la définition des politiques de gestion des différents patrimoines ;
  - élaborer un plan pluriannuel d'entretien et de gestion pour répondre à un niveau de qualité défini par les élus ;
  - garantir la connaissance du patrimoine et mettre en place les outils adaptés ;
  - recenser les différents éléments de voirie ;
  - effectuer les diagnostics réglementaires et expertises techniques utiles à la connaissance patrimoniale.

Les patrimoines concernés : chaussées et dépendances, ouvrages d'art, signalisations horizontales et verticales, jalonnements, équipements de sécurité, espaces verts, infrastructures de télécommunication (y compris dans les PAC et ZAE).

L'équipe : 5 unités (42 agents) composent le service : MOA déléguée, Foncier, Système d'information géographique (SIG), Territoire intelligent & équipements électrifiés de l'espace public, Administratif et comptabilité.

## Faits marquants de l'année 2024

- Développement des politiques de gestion des dépendances vertes et du patrimoine viaire ;
- Transferts fonciers sur les communes des Ponts-de-Cé et de Loire-Authion ;
- Plan de rénovation de l'éclairage public : le remplacement des lanternes sur une année a atteint la courbe maximale demandée dans le marché global de performance du projet de Territoire intelligent.

## À venir pour 2025

### Patrimoine viaire :

- Elaboration d'un schéma directeur des panneaux de police et de jalonnement directionnel et programmation du renouvellement de 2 200 panneaux de police ;
- Elaboration du marché de diagnostic amiante en prévision de la mise en application réglementaire de la norme NFX 46-102 au 1er juillet 2026 ;
- Renouvellement du marché d'entretien des espaces végétalisés des parcs d'activités communautaires.

### Ouvrages d'art :

- Passerelle de Bouchemaine : finalisation et validation de la gouvernance politique et technique du projet.

### MOA déléguées / Foncier / SIG :

- SIG : écriture de la feuille de route pour la DVCEP ;
- Finalisation du Guide de délimitation du DPR.

### TI / Equipements électrifiés de l'espace public :

- Lancement du plan de rénovation des bornes du plateau piéton de la Ville d'Angers ;
- Mise en place de l'hyperviseur TI avec les outils métiers (Gencard, Mairie 5/5).



## Les activités en 2024

### GESTION FINANCIÈRE (hors Ville d'Angers)

DONNÉES BUDGÉTAIRES	CRÉDITS OUVERTS	% RÉALISÉ
<b>DÉPENSES</b>		
Investissement	30 108 252 €	76 %
Fonctionnement	4 653 372 €	94 %
<b>RECETTES</b>		
Investissement	2 114 719 €	103 %
Fonctionnement	1 389 292 €	110 %

### GESTION ADMINISTRATIVE (hors Ville d'Angers)

ACTES JURIDIQUES INSTRUITS	
Actes administratifs	79
Conventions en cours d'exécution	133
Procédures de marchés notifiés	26 Dont 12 marchés « clausés » (SPASER)
Marchés en cours d'exécution (ALM + groupements de commandes)	120
Suivi d'exécution périodique de marchés stratégiques et/ou transversaux	38
Actes d'exécution sur marchés (ALM + groupements de commandes)	304
Saisines juridiques (par les services de la direction)	11

### Faits marquants de l'année 2024

- Partenariat avec le Département (aménagement d'ALM sur routes départementales) :
  - 7 projets (avec délibérations concordantes et conventions tripartites) ;
  - Estimatif ALM : 4 500 000 € ;
  - Participation financière du département : 37 000 €.



### Objectifs et missions :

- Garantir une gestion administrative, financière et juridique fiable et harmonisée au sein de la direction, avec un service ressources mutualisé Ville d'Angers et Angers Loire Métropole (activités finances, comptabilité, instances, conventions, commande publique, juridique) ;
- Organisation : 9 ETP, 8 postes pourvus.

## Les activités en 2024

- 62 études pré-opérationnelles sur 16 communes ;
- 44 avant-projets sur 13 communes et 2 marchés subséquents ;
- 21 chantiers en suivi de travaux ;
- Suivi de travaux pour la création de 3 km de voies cyclables et la mise en accessibilité de 30 passages piétons ;
- Suivi des travaux pour la désimperméabilisation de 5 600 m<sup>2</sup> d'espace public et la réalisation de 67 fosses de plantation d'arbres ;
- Recyclage de 10 000 tonnes de déchets de chantier (enrobés, béton, déblais).

### Faits marquants de l'année 2024

- Appui du service au secteur 3 et compagnonnage pour le secteur 2 ;
- Livraison de chantiers :
  - Angers : divers aménagements sur Angers (rues Thuleau, Laënnec, Basses Fouassières, Ventura, Quinconce, Luther King et boulevard Mirault) ;
  - Les Ponts-de-Cé : aménagement cyclable avenue de l'Amiral Chauvin ;
  - Trélazé : place Gabriel Peri et giratoire des Fresnaies ;
  - Verrières-en-Anjou : place de la Mairie à Verrières-en-Anjou.
- Mise en place de la mission d'études pré-opérationnelles avec l'arrivée de la responsable d'unité.



### Objectifs et missions :

- Assurer des missions de maîtrise d'œuvre interne à la direction (études et suivi de travaux) ;
- Proposer un appui technique aux secteurs dans leurs échanges avec les communes.

## À venir pour 2025

- Poursuivre l'organisation du service et de ses interactions internes et externes (missions, processus, indicateurs).

## À venir pour 2025

- Suivi des travaux de la place Chappoulie, des aménagements cyclables à Saint-Jean-de-Linières et des aménagements de voirie sur Pruillé, Saint-Mathurin-sur-Loire, La Daguenière et Avrillé.





## Objectifs et missions :

- Planifier et coordonner les travaux de maintenance curative ainsi que les travaux d'entretien récurrents (en régie ou en prestations) sur l'espace public routier communautaire ;
- Représenter la fonction d'exploitant du réseau routier communautaire auprès des élus, usagers, riverains, concessionnaires, professionnels de l'ingénierie publique/privée et des travaux publics sur tout le secteur concerné ;
- Exécuter, contrôler et garantir la bonne réalisation des travaux internes et externes dans le respect des règles de sécurité édicté par le règlement de voirie ;
- Contribuer à l'élaboration du programme pluriannuel d'entretien.

## Service Exploitation Secteur 1 - Angers

### Les activités en 2024



## Objectifs et missions :

- 585 arrêtés de voirie (70 permissions de voirie [PV] + 420 accords techniques préalables [ATP] + 95 arrêtés de travaux urgents) délivrés aux tiers en vue de la réalisation de travaux sur le DPR(C) de la Ville d'Angers ;
- Travaux : 1 975 000 € de travaux d'entretien et/ou d'aménagement de voiries communautaires ; 374 000 € de travaux d'investissement réalisés pour le compte de la DTD (plan vélo, quai bus) ; 520 000 € de travaux d'investissement réalisés pour le compte du service Gestion du patrimoine (jalonnement, accompagnement Territoire intelligent) dont :
  - réfection de chaussée - avenue Denis Papin entre la place de la Gare et l'avenue Turpin de Crissé, avec mise en place de bandes cyclables dans les couloirs de bus - 55 000 € ;
  - réaménagement de la placette Quinconce - 46 000 € ;
  - réfection de chaussée - avenue Pasteur entre la rue du Pré-Pigeon et le passage du Pigeon fleuri - création de bandes cyclables - 70 000 € ;
  - réfection de chaussée - rue Beaurepaire, entre le pont de Verdun et le boulevard du Ronceray - 49 000 € ;
  - réfection de chaussée et réaménagement de la rue Billard - mise en place d'un double sens cyclable + réalisation d'un aménagement paysager au carrefour Guittet / Descazeaux, avec sécurisation de la traversée piétonne - 58 000 € ;
  - réfections de chaussée en accompagnement des travaux sur le réseau de chaleur urbain : Boulevards G. Dumesnil, G. Clémenceau et route de la Meignanne - 106 000 € ;
  - réaménagement de l'Impasse de Tournemine avec création d'un caniveau - 32 000 € ;
  - reprise du parking stabilisé au pied de la tour TIP + rénovation du marquage - 31 000 € ;
  - réaménagement des stationnements devant l'école J-J. Rousseau pour sécuriser les trottoirs - accompagnement du projet arbre signal - 72 000 € ;
  - modification du caniveau quai Félix Faure à la demande du service de la Propreté publique + abaissement des bordures sur passages piéton au giratoire de la trémie Jean Moulin - 41 000 € ;
  - réfection de chaussée et trottoirs - rue d'Iéna - création de 2 fosses d'arbres - 102 000 €.
- Comptabilité : 655 000 € de crédits de fonctionnement axés sur l'entretien de voirie, 513 commandes, 581 engagements, 1 044 factures, 79 titres de recette ;
- Mobilier urbain ou signalisation accidenté, TICFE, viabilité hivernale, travaux en régie, 41 devis estimatifs émis dans le cadre des travaux régie aux tiers.

- Portage de la déclinaison opérationnelle de certaines politiques publiques pour le compte des directions techniques de la communauté urbaine (DPJP, DADT, DTD et DEA) ;
- Recenser et ordonnancer l'ensemble des chantiers et autres projets d'occupation du domaine public pouvant avoir un impact important sur l'espace public routier communautaire.

## Faits marquants de l'année 2024

- Principales interventions du service ((hors travaux d'entretien et aménagements routiers de voirie communautaire) :
  - apport d'un soutien logistique et humain important pour toutes les manifestations exceptionnelles accueillies sur la Ville et notamment dans la cadre du passage de la flamme olympique à Angers le mardi 28 mai 2024 ;
  - remise à niveau des signalisations horizontale et verticale devant toutes les écoles maternelles et élémentaires (publiques et privées) d'Angers dans la cadre de la démarche d'apaisement des circulation, initiée en 2024 ;
  - réalisation d'un gros nettoyage de printemps (chemin, rampes d'accès et curage des fossés, mise en place de la signalisation) sur l'île Saint-Aubin en vue du lancement de la saison touristique 2024.
- Principales opérations d'entretien :
  - réaménagement de la rue des basses Fouassières avec matérialisation du stationnement et plantation d'arbres - 118 000 € ;
  - réaménagement de la rue Delaage sur le tronçon Académie / Préfecture - accompagnement des travaux de GRDF et d'Enedis - 98 000 € ;
  - réparation des traversées pavées piétonnes boulevard du maréchal Foch (sens Roi René vers Lorraine) - 118 000 €.
- Mise en place d'une nouvelle organisation de service présentant une sous-sectorisation du secteur 1 avec la mise en place de 3 techniciens poly-compétents (régie + prestations externalisées d'entretien + suivi des concessionnaires) sur 2 pôles/quartiers.



## À venir pour 2025

- Réaliser des travaux d'aménagement de locaux et de sécurisation sur le Centre Technique de la Voirie d'Angers afin de répondre aux besoins d'une meilleure ergonomie de travail pour certains services (RA, S1 et fourrière) et d'une sécurité améliorée des biens et des personnes sur le site du CTV ;
- Poursuivre la mise en place du magasin centralisé (pour les 4 secteurs d'entretien et d'exploitation de la voirie communautaire) par la mutualisation des moyens humains et matériels, piloter les processus de choix des nouveaux matériels et rendre des avis circonstanciés sur les nouvelles acquisitions souhaitées par les secteurs ;
- Accélérer la coopération entre S1 (ALM) et les services Relation à l'Angevin et Manifestations (VA).



## Service Exploitation Secteur 2 - Ligérien

### Les activités en 2024

- 97 PV et 211 ATP, soit 308 dossiers ;
- Demandes d'intervention : 346 dossiers ;
- 13 dossiers d'assainissement non collectif instruits ;
- 170 tonnes d'enrobé utilisés (campagnes de nids de poule) ;
- plus de 250 panneaux renouvelés ;
- 7,5 tonnes de fournitures de signalisation horizontale (résine + peinture) ;
- 684 km de fauchage ;
- 258 km de taille de haies ;
- 20 km de curage (chantiers complémentaires de fin d'année reportés avec conditions météorologiques défavorables) ;
- 25 km de dérasement d'accotements ;
- Les chantiers :
  - 40 chantiers d'entretien/petits aménagements avec marché à bons de commande pour un total de 1 095 000 € TTC, dont : cheminement sécuritaire aux Hautes Chapelles à Andard (Loire Authion) ; traitement de sol au Chemin angevin à La Daguenière (Loire-Authion) ; reprise de la chaussée structurante sur secteur Hyper U à Mûrs-Erigné (phase I, phase II en 2025) ; Report de 270 000 € TTC pour 10 chantiers dont 5 programmés en décalage à partir du printemps 2025.

### À venir pour 2025

- Finalisation des travaux de rénovation du Centre d'exploitation de Saint-Barthélemy-d'Anjou ;
- Expérimenter les tests d'infiltration simplifiée et poursuivre la réalisation de petites adaptations de gestion localisée des eaux pluviales ;
- Poursuivre l'acquisition d'une flotte électrique de véhicules légers.

## Service Exploitation Secteur 3 – Sud Ouest

### Les activités en 2024

- 105 PV et 245 ATP, soit 350 dossiers ;
- Entretien du patrimoine routier de 15 communes, 630 km de voirie, 1 200 km de fossés ;
- 2 150 000 € TTC de travaux ;
- 363 autorisations de voiries traitées.

### Faits marquants de l'année 2024

- Acquisition d'un camion et d'une mini-pelle pour augmenter la capacité d'intervention en régie
- Amélioration de l'état des routes et sécurisation des voiries :  
Ex : réalisation de 1 200 ml de rive béton à Saint-Léger-de-Linières - 59 000 € (voir photos ci-contre)

### À venir pour 2025

- Augmenter les surfaces désimperméabilisées ;
- Participer à la création d'itinéraires vélos ;
- Veiller à l'état des signalisations horizontales aux abords des équipements publics notamment.

## Service Exploitation Secteur 4 - Nord Est

### Les activités en 2024

- 47 PV et 99 ATP, soit 146 dossiers ;
- Montant des travaux d'entretien : 1744 998 €.

#### Travaux :

- Briollay, rue des Davières : création d'un cheminement piéton avec désimperméabilisation du revêtement et fossé drainant ;
- Ecoouflant, rue du Bois l'Abbé : pose de bordures drainantes et désimperméabilisation des sols en lien avec la DPJP sur la partie Angers dans le cadre de l'aménagement de la rue ;
- Saint-Barthélemy-d'Anjou, route de Pignerolles : création d'une noue avec système de décantation du fossé pour une meilleure gestion des eaux de pluies.

### Faits marquants de l'année 2024

#### • Matériels

- acquisition d'une mini-pelle ;
- finalisation et aménagement des locaux.
- RH : soutien au secteur 3 (techniciens et responsable).

### À venir pour 2025

- Aménagements aux abords des locaux suite au permis de construire ;
- RH :
  - soutien au service Gestion du patrimoine ;
  - mutualisation des moyens administratifs sur les secteurs 2 et 4.

#### Des aménagements piétons perméables



Un chemin piéton au revêtement perméable à Briollay.



AVANT à Saint-Léger-de-Linières



APRÈS

Sur le réseau de voirie communautaire, Angers Loire Métropole s'efforce de concevoir des aménagements qui permettent à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol, là où elle tombe, plutôt que de la canaliser. Ceci, en partie, pour éviter les risques d'inondations liées au débordement du réseau d'eaux pluviales et au ruissellement. Exemple à Briollay où la création d'un chemin piéton sécurisé sur l'une des rives de la route des Davières nécessitait de recouvrir un fossé. Le choix s'est porté sur un revêtement perméable, laissant la pluie s'infiltrer dans un lit de graviers enterrés, pour ensuite pénétrer doucement dans le sol. Un aménagement similaire a été réalisé à Andard, route des Hautes-Chapelles. D'autres solutions, comme des noues végétalisées ou des aménagements paysagers, permettant de stocker et d'infiltrer progressivement l'eau de pluie, sont mises en oeuvre dans le territoire. Elles ont l'avantage d'être également favorables au développement de la biodiversité.

# D

Développement économique  
Recherche et Innovation





## Les activités en 2024



### Aménagement projets urbains : Stratégie marché conseil programmatique

#### CONTEXTE

##### Des projets multiples de tertiaire mixte

Grands projets métropolitains (Cours Saint-Laud, Quai Saint-Serge, Confluences, Faubourg Actif, Hauts-de-Saint-Aubin, Mayenne, Imagine Angers), 1ère couronne (ouest Nid de Pie Patton), diffus (QPV Belle-Beille et Monplaisir, Lac de Maine, Coubertin), entrées de ville (est, sud Orgemont, nord Jugan Fours à chauds), nouveaux quartiers (Hauts de Loire).

##### Des enjeux de transitions environnementales

Grands projets métropolitains (Cours Saint-Laud, Quai Saint-Serge, Confluences, Faubourg Actif, Hauts-de-Saint-Aubin, Mayenne, Imagine Angers), 1ère couronne (ouest Nid de Pie Patton), diffus (QPV Belle-Beille et Monplaisir, Lac de Maine, Coubertin), entrées de ville (est, sud Orgemont, nord Jugan Fours à chauds), nouveaux quartiers (Hauts de Loire).

#### ACTIONS

- Développer les pratiques décloisonnées privé/public de conception de programmes et montage d'opérations avec ALM, Alter et près de 60 opérateurs immobiliers, promoteurs investisseurs ;
- Concevoir les stratégies programmatiques urbaines dans les transitions écologiques : benchmark de nouveaux modèles urbains avec Alter et les urbanistes ;
- Réaliser les études programmatiques fonctionnelles et techniques de projets immobiliers, en co gestion Aldev ALM Alter ;
- Mettre en œuvre l'action de commercialisation immobilière : créer les outils de promotion, prescrire les biens et réaliser la prospection auprès des investisseurs et utilisateurs.

#### Objectifs et missions :

- Stratégie d'aménagement urbain et de développement immobilier : conseil en investissement, montage d'opération, contenu programmatique et commercialisation immobilière ;
- Structuration et professionnalisation des services marchands opérés pour les membres du groupement d'intérêt économique (GIE) Angers Loire éco (ALE) ;
- Prospection, promotion et attractivité du territoire et des filières tertiaires et de services ;
- Ingénierie de projets d'entreprises tertiaires : étude de faisabilité, négociation, montage d'opération immobilière, suivi client et services post implantation ;
- Animation de réseaux et partenariats collaboratifs dans les éco systèmes.

#### COURS SAINT LAUD

Les Ateliers 5 300 m<sup>2</sup> bureaux, Station A 1 700 m<sup>2</sup>, Konzept 6 553 m<sup>2</sup> bureaux, Odalys Skyline Bouygues, Lineo, Soclova RDC Siège. 12 implantations 2024 pour 16 565 m<sup>2</sup> transactés (4 765 m<sup>2</sup> hors CDC) :  
Linéo : Delivagri, HMP, SA Lamy / Station A : Axioroute, AIA Ingénierie, Arinfo, Light Openlande, Johanne San / Les Ateliers : Banque de France / Konzept : Ageval / Quatuor : Vyv / Quatuor Eblé : Caisse des dépôts.

#### QUAI SAINT SERGE/FAUBOURG ACTIF/CONFLUENCES

Programmes neufs : étude de potentiel sur 84 300 m<sup>2</sup> SDP IE hors logement  
- 31 100 m<sup>2</sup> livrés à fin 2024 ;  
- 53 200 m<sup>2</sup> SDP à livrer d'ici à fin 2029.

Ilots Quai Félix Faure Enedis Lots A41 et A6 9 000 m<sup>2</sup> - Programme Linkcity : 23 100 m<sup>2</sup> SDP dont 12 500 m<sup>2</sup> d'activité, bureaux, services - Programme Whoobike groupe Legendre de 3 500 m<sup>2</sup> lieu alternatif dédié éco tourisme et cyclo tourisme auberge de jeunesse - Programme C21 et C22 : finalisation du montage d'opération Fiducial (8 000 m<sup>2</sup>- 350 salariés) - Renaissance Caremo LIGERIM 8 610 m<sup>2</sup> dont 5 240 m<sup>2</sup> de bureaux - Atik Soclova de 4 000 m<sup>2</sup> de bureaux - Metamorphose Giboire 15 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 3 480 m<sup>2</sup> d'activités : livraison décembre 2024 / 6 projets d'implantation confirmés (Equans Territoire Intelligent, Scania, Sipa Ouest France, On Air Fitness, restauration Le Faubourg Angevin). Solde en commercialisation de 3 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 1 416 m<sup>2</sup> d'activités loisirs fin 2024.

#### IMAGINE ANGERS

inauguration d'Arborescence le 9 octobre 2024.

#### SUD ORGEMONT

étude programmatique de l'extension Carre Orgemont II avec AVL Benoist et ALM (2 ha, 15 000 m<sup>2</sup> de bureaux et services) 9 150 m<sup>2</sup> commercialisés dont relocalisation OCVV et IUMM-Medef-FFB à objectif de livraison fin 2025.

#### ENTREE EST

potentiel OAP de 18 000 m<sup>2</sup> de bureaux et 11 000 m<sup>2</sup> de commerce et services  
Etude de marché et d'opportunité des projets tertiaires en phase de conception (Magasins généraux Vinci, Montrejeau Amytis Marignan, Mercialys, Solis Couperin Giboire).

#### CENTRE VILLE

##### Restructuration urbaine secteur Louis Gain Jeanne d'Arc Bellefontaine

Contribution à l'étude d'aménagement urbain avec la SCET ALM et Alter, études des projets d'extension de la CPAM et de relocalisation de la CAF (prospection immobilière, pré sélection de sites, concours à l'AMI CAF) ;

**Projet de valorisation de l'ancienne école Bodinier** : contribution à l'analyse des 5 dossiers de candidatures ;

**Projet de réhabilitation de l'Abbaye du Ronceray** : étude du projet Vatel (campus formation restauration hôtellerie d'application, résidence étudiante, ateliers/bar à cocktails).

Total Apport d'affaires en immobilier en 2024	Total Demande placée en 2024
302 prescriptions pour 139 projets d'entreprise	Nombre de transactions confirmées : 51
Volume de la demande : 25 375 m <sup>2</sup>	Surface m <sup>2</sup> placée : 14 149 m <sup>2</sup> de bureaux

#### PROJET ATOS : NID DE PIE/ESPACE PATTON

- Ingénierie de libération de l'Espace Patton pour ALTER CITES (7 000 m<sup>2</sup> - 27 locataires - démolition 2025). Gestion juridique, immobilière et économique des relocalisations d'entreprises sur le territoire ;
- Support à la commercialisation du programme Prosper Normand Immobilier ZAC de L'Hoirie pour le transfert des entreprises.



Tour TIP  
Hauts-de-Saint-Aubin



### Services marchands du groupement d'intérêt économique (gie) avec la soclova

- Veille et observatoire de marché ;
- Aide à la définition programmatique ;
- Commercialisation des biens, promotion, apport d'affaires et suivi clients ;
- Accompagnement en marketing et communication pour le lancement de produits.

**Ingénierie du rachat de FLEMING II Technopole par la Soclova :** signature de l'acte de vente avec ALM fin 2024. Action de soutien à la pré commercialisation (réalisation des travaux 2025 S2).

#### Gestion de 28 projets d'entreprise

**Projets immobiliers 2024 :** Hémisphère Mayenne, Métamorphose, Tiers Lieu Iresa Belle-Beille, lots à reconditionner Enedis Saint-Serge, Fleming II, Maison de la Technopole, pieds d'immeubles en diffus.

### Études économiques

- Diagnostic prospectif des mises sur le marché de bureaux 2022/2028 ;
- Engagement étude du stock de bureaux (à livrer 2025) et enjeux de requalification ;
- Contribution au volet tertiaire de la Révision générale du PLUi ;
- Restitution en avril 2024 de l'étude relative à l'offre de restauration Saint-Serge (avec Alter, Ville Angers et Intencite).

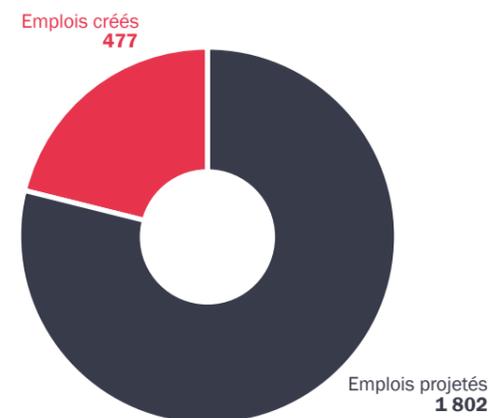
### Contribution aux plans territoriaux de transition (alm et ville d'angers)

- Plan d'actions Transitions environnementale, écologique, numérique & RSE  
Information, promotion, sensibilisation, animation des réseaux et diffusion des pratiques dans l'éco système local et les clubs d'entreprises, en immobilier d'entreprise, pour le projet de transfert de l'agence vers Métamorphose et dans la contribution à la stratégie RSE d'Aldev.

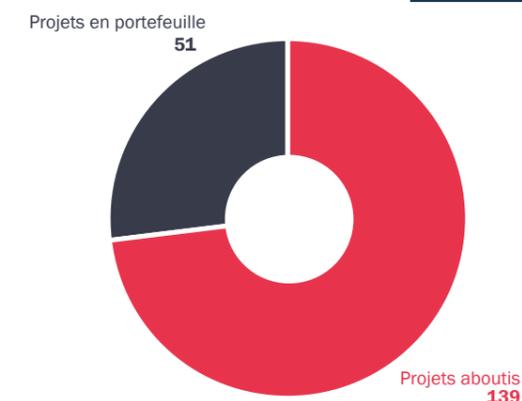
### Implantation développement d'entreprise en 2024

Portefeuille projets actifs entreprises +31 %	Projets entreprises confirmés +33 %
139 projets accompagnés	51 projets d'entreprise aboutis
29 projets exogènes	2 projets d'origine exogène
1 802 emplois potentiels	477 emplois créés

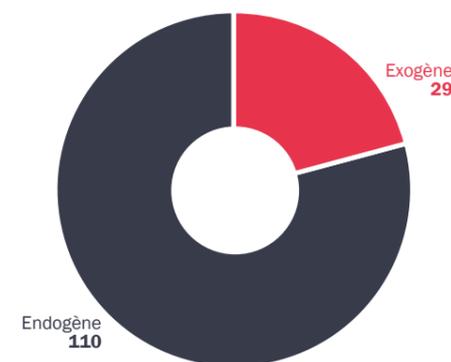
#### Nombre d'emplois



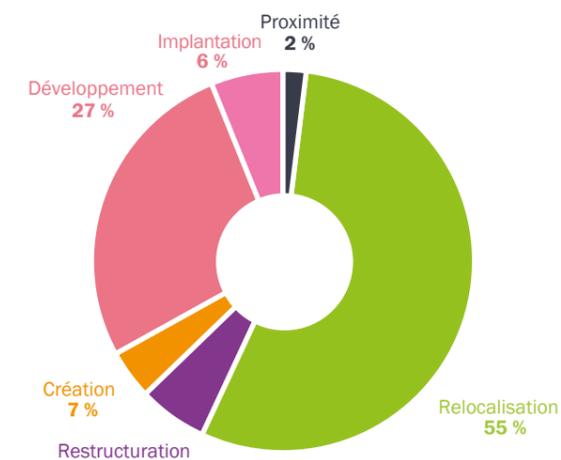
#### Nombre de projets



#### Origine des projets en portefeuille



#### Type des projets aboutis





## Animation de réseaux & partenariats / soutien aux filières

- Animation des contrats d'alliance : Action Logement et Crédit agricole Anjou Maine ;
- Club Tertiaire Relation Client (Aldev DDPT pilote) : 18 évènements annuels en 2024 (matinales experts, visites, partenariat RH, 5 newsletters) ;
- Club de l'immobilier de l'Anjou CIA (Aldev DDPT contributeur et administrateur) : 4 commissions de conjoncture et prospective, 4 plénières thématiques et matinales, restitution de l'Observatoire ;
- Salon SIMI décembre 2024 - Marketing Communication : E-mailing sur base de 1 000 professionnels, le magazine l'ECHO 2024 des grands projets métropolitains, le 360° des quartiers d'affaires, 1 conférence Décarbonation ;
- Salon SIBCA salon de l'immobilier bas carbone en octobre 2024.

## Faits marquants de l'année 2024

- Progression du projet Métamorphose ;
- Tensions issues du contexte économique global et impacts en immobilier d'entreprise (alertes structurelles mais relative résilience du marché tertiaire angevin comparée à 2023).



## À venir pour 2025

- Finaliser le transfert des services d'Aldev vers Métamorphose dans une dynamique collective, début décembre ;
- Adapter l'offre territoriale en immobilier d'entreprise aux évolutions structurelles du marché tertiaire, aux stratégies d'optimisation d'entreprise et d'implantation en région.

## Les activités en 2024

### Accompagnement au développement territorial, dans la logique filière :

Végétal : 14 Santé : 4 // Numérique Electronique : 5  
Projets inter-filières : 4 // Projets d'innovation : 8  
Economie sociale et solidaire : 10

### 73 projets Enseignement supérieur Recherche accompagnés :

#### 13 projets dans le cadre de la convention d'application du contrat de plan Etat Région 2021-2027 :

Equipement recherche : 5 en cours, 1 démarré en 2024,  
Immobilier : 4 démarrés en 2024 // Numérique : 1 en cours,  
1 démarré en 2024 // Innovation : 1 en cours ;

#### 60 projets dans le cadre de l'appel à projet Recherche :

projets démarrés en 2024 : 17 // colloques scientifiques financés en 2024 : 15 // autres projets de recherche en cours et démarrés avant 2024 : 28.

## Faits marquants de l'année 2024

- Réalisation d'un diagnostic de l'écosystème d'innovation du territoire, en co-portage avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Maine-et-Loire et Angers Technopole, et lancement de la Conférence de l'innovation, instance de dialogue et de coordination entre les acteurs de l'innovation locaux ;
- Gestion du transfert du label Angers French Tech et des activités associées à Angers Technopole ;
- Lancement de la plaquette Angers & le numérique / l'électronique : support de promotion des filières du numérique et de l'électronique du territoire, à destination des professionnels ;
- Mise en œuvre de la feuille de route Economie sociale et solidaire (ESS) : actions de sensibilisation à l'ESS, à l'innovation sociale, mise en valeur du secteur à l'occasion d'événements (Made In Angers, Forum des achats public innovant et responsables), accompagnement de l'expérimentation d'un incubateur territorial de projets ESS ;
- Accompagnement d'une délégation québécoise de l'Université Laval à l'occasion du Sival 2024 et du partenariat avec la Zone AgTech ; programme sur-mesure visant à découvrir divers acteurs angevins et équipements en recherche formation innovation (« Campus du végétal »).

## À venir pour 2025

- Appui financier à l'accueil d'un chercheur canadien de renommée à Angers pour reprendre la direction du laboratoire Mitovasc, spécialisé dans les maladies mitochondriales (unité mixte de recherche Inserm-CNRS) ; sa venue s'inscrit dans le cadre du dispositif régional « Connect Talent » qui vise à attirer des chercheurs étrangers d'excellence sur le territoire ;
- Pilotage et organisation d'une mission exploratoire économique à Slush (Helsinki), le plus grand salon de levée de fonds européen ;
- Livraison des premières opérations CPER co-financées par ALM ;
- Financement d'actions ciblées en faveur de l'entrepreneuriat étudiant.



## Objectifs et missions :

- Accompagner les réseaux professionnels et les acteurs basés sur le territoire, notamment à travers l'instruction de subventions d'ALM ;
- (Co)concevoir et appuyer des projets plus spécifiques : innovation/expérimentation, évènements/initiatives locales, politiques publiques d'ALM ;
- Contribuer au rayonnement des filières : participation à des réseaux (inter)nationaux, promotion sous diverses formes.





## Les activités en 2024

761 actions d'accompagnement dont 107 projets aboutis.



### Objectifs et missions :

- Accompagner les entreprises dans leur création, leur implantation et leur développement (dans les secteurs de l'industrie, de la logistique, du transport et de l'artisanat) ;
- Commercialiser et gérer les parcs immobilier et foncier d'Angers Loire Métropole ;
- Développer différents dispositifs d'ingénierie et de financement de projets - instruire et gérer les dispositifs d'aide à l'immobilier, à la création et au développement des entreprises, en lien avec les structures partenaires dédiées à l'entrepreneuriat - FIE (Fond d'intervention économique), FRT (Fond de revitalisation territorial), Initiative Anjou ;
- Favoriser les actions d'accompagnement pour aider à l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires ;
- Assurer un service de proximité auprès des communes et des entreprises, la promotion du tissu économique, l'animation de clubs d'entreprises.

#### NATURE DES PROJETS EN 2024

	projets accompagnés	projets décidés
Développement	357	20
Création ou reprise	276	60
Implantation	29	13
Proximité / réseau	72	12
Restructuration	27	2
<b>Total</b>	<b>761</b>	<b>107</b>

#### SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2024

	projets accompagnés	projets décidés
Services	341	52
Commerce	173	30
Industrie	134	17
BTP	113	8
<b>Total</b>	<b>761</b>	<b>107</b>

#### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE EN 2024

	projets accompagnés	projets décidés
ALM	714	103
France (hors ALM)	47	4
Monde (hors France)	0	-
<b>Total</b>	<b>761</b>	<b>107</b>

### L'ENTREPRENEURIAT : BILAN DU DISPOSITIF INITIATIVE ANJOU ET DES ACTIONS EN QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

#### Dispositif Initiative Anjou sur le périmètre d'Angers Loire Métropole - Instruction par Aldev des dossiers des très petites entreprises (TPE) :

- 129 contacts (-14 % par rapport à 2023)  
138 aides instruites (-7 % / 2023) au bénéfice de 59 entreprises, dont :
- 60 prêts IA (Initiative Anjou) accordés (-3 % / 2023) pour un montant total de 323 350 € (-2,2 % vs 2023) ;
  - 65 prêts BPI France (-6 % / 2023) pour un montant de 223 650 € (+23,6 %) ;
  - 4 prêts PHS (prêt d'honneur solidaire) pour un montant de 26,5 K€ ;
  - 8 prêts IPDL (Initiative Pays de Loire) pour un montant de 61,5 K€ (-50,16 %).
  - 1 prime régionale à la création de 8 K€

#### Actions collectives dans les QPV

En complémentarité des missions du Citeslab - dispositif co-financé par ALM et porté par la Maison de la création et de la transmission d'entreprises (MCTE) - il a été décidé de soutenir plusieurs structures investies dans un programme d'accompagnement spécifique à l'entrepreneuriat dans les 10 QPV. A cet effet, les opérations suivantes ont été diligentées :

- **Une Flashcoop du 3 au 10 octobre sur le quartier du Grand Bellevue à Trélazé.**  
Une Flashcoop a pu se réaliser en collaboration avec la coopérative d'activité et d'emploi Coup de pouce (CDP) 49 et en lien avec l'association Vivre Ensemble sur le quartier Grand Bellevue. Huit participantes de 21 à 63 ans, majoritairement femmes au foyer, ont pu s'essayer à l'entrepreneuriat coopératif, avec une réalisation de prestation lors de « La Matinée de l'emploi » et grâce à l'intervention de partenaires lors de la formation (banque, graphiste, chef cuisinier) ;
- **Cafés créateur avec le CitesLab**  
Juin 2024 – Espace proximité de Trélazé  
Septembre 2024 – Box Services ;
- **D'autres actions initiées en 2024 et en cours de développement sur 2025 :**
  - l'accélérateur TPE proposé par la BGE : il vise à accompagner de manière intensive via de la formation collective, individuelle et de la mise en réseau, des TPE de plus de 3 ans ; objectif visé : 15 bénéficiaires, dont 50 % sur l'agglomération avec un démarrage prévu en 2025 ;
  - le programme Tremplin par l'Adie : il a pour objectif de proposer un accompagnement technique et financier pour favoriser la formalisation d'activités dans les QPV ; résultat attendu courant 2025.

### LA GESTION LOCATIVE ET L'ACTIVITÉ DES CESSIONS FONCIÈRES

**Gestion locative** au 31 déc. 2024 : 124 baux pour 77 locataires  
26 nouveaux baux pour 13 nouveaux locataires ;

**Cessions foncières 2024** : 7 ventes de 34 726 m<sup>2</sup> pour un prix de vente de 1 013 859 € HT.  
11 compromis de vente de 176 006 m<sup>2</sup> pour un prix de vente de 6 934 605 € HT.

### DISPOSITIF D'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET À LA CRÉATION D'EMPLOI : FONDS D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE (FIE) ET FOND DE REVITALISATION TERRITORIAL (FRT)

**350 000 € de subventions** attribuées dans le cadre du FIE, dispositif dédié aux projets immobiliers d'entreprise, pour un total de 4 dossiers délibérés :

- Les Ateliers d'Edi conso : 10 000 € d'aide sur un montant d'investissement global de 92 677 €. "Les ateliers" est une association gérant un chantier d'insertion ;
- Novea Energies : 70 000 € d'aide sur un montant d'investissement de 4 millions d'€ pour la création d'une nouvelle usine, spécialisée dans la conception et la fabrication d'éclairage solaire ; 25 emplois sur 3 ans ;
- Duplex Metal : 120 000 € d'aide sur un montant investissement global d'environ 7 millions d'euros ; société dont l'activité est le thermolaquage pour des pièces de grande longueur, 25 emplois ;
- Okamac : 150 000 € d'aide sur un montant d'investissement de 4,4 millions d'euros ; société spécialisée dans le reconditionnement et la revente en e-commerce d'ordinateurs Apple, 60 emplois.

Un dossier accompagné au titre du FRT, **105 000 €** de subvention attribuée pour :

- Ageval : 105 000 € d'aide attribuée pour un volume de 35 emplois.



## Faits marquants de l'année 2024

### • Inauguration de l'entreprise Expliseat :

Activité innovante de conception et de fabrication de sièges ultralégers pour l'aviation et le ferroviaire. Inauguration le 13 septembre 2024 à Avrillé du premier site de production, d'environ 6 000 m<sup>2</sup>. Investissement industriel d'environ 10 millions d'euros, 100 emplois d'ici fin 2026. Ce processus de fabrication permet d'alléger considérablement le poids des appareils, de réduire les coûts de carburant et de diminuer leurs émissions de CO<sup>2</sup>. Objectif : production de 32 000 sièges / an. Une aide du FRT a été attribuée à ce projet, pour un montant de 122 500 €.

### • Modification du règlement du FIE :

Le 9 septembre 2019, Angers Loire Métropole a institué le Fonds d'intervention économique (FIE) et approuvé son règlement d'intervention. Favorisant l'implantation d'activités, ce dispositif se traduit par l'attribution d'une aide financière pour soutenir l'investissement des entreprises dans leur projet immobilier. Les conditions d'éligibilité étaient adossées à un volet immobilier et un volet emploi. En cohérence avec sa stratégie environnementale, la communauté urbaine a complété son règlement d'intervention afin d'inciter les entreprises à s'engager dans des démarches de sobriété énergétique et de transition écologique.

En complément des critères d'éligibilité initiaux, les critères environnementaux suivants ont été intégrés :

- sobriété foncière / préservation de la biodiversité et aménagements paysagers ;
- ressources et sobriété énergétique ;
- gestion des déchets ;
- mobilités.

### • Première vente foncière sur la ZA la Sigonnière :

Créée en 1998 par la commune de Soucelles puis transférée en 2018 à la communauté urbaine, la zone d'activité de la Sigonnière (1,3 ha) accueille 4 entreprises. En septembre 2024, la société Accessibilité Domicile Service (ADS) a acquis une parcelle de 1 583 m<sup>2</sup> pour un montant de 31 660 € HT soit 20 € HT /m<sup>2</sup>. Grâce à cette acquisition, ADS, spécialisée dans la fourniture et la pose de monte-escaliers, ascenseurs privés, plateformes élévatrices et rampes, a pu construire un bâtiment de 500 m<sup>2</sup>. Ce projet permettra d'accueillir au moins 2 emplois.

Sur les 3 350 m<sup>2</sup> encore disponibles sur la zone, une parcelle de 1 550 m<sup>2</sup> est en passe d'être vendue (activité de BTP). Aucune cession n'avait été engagée depuis 2018.

### • Projet Duplex Métal – Parc d'activités Angers-Ecouflant :

Créé en 1923 et dernier groupe de galvanisation français, le Groupe Louis compte aujourd'hui 220 collaborateurs, dont 45 à Ecoflant. Il s'est diversifié en 2023 sur la mécanosoudure usinage avec le rachat de Lemercier Anjou, et sur le thermolaquage avec la création de l'entreprise Duplex Métal. Un permis de construire ayant été déposé et obtenu en 2024, elle intègrera ses nouveaux locaux de 4 800 m<sup>2</sup> fin 2025. L'unité de thermolaquage sera la seule dans le Grand Ouest à pouvoir traiter des pièces de grande longueur pouvant aller jusqu'à 17 mètres. Ce projet de 14 millions d'euros d'investissement créera au total 25 emplois sur 3 ans et un CA de 4 millions d'euros d'ici 2028. Aide à l'immobilier de 120 000 € obtenue le 13 sept. 2024.



## À venir pour 2025

### • Ceva inaugure son nouveau laboratoire Biogenovac le 6 février 2025 :

Ceva santé animale a inauguré sur son site de Beaucouzé un laboratoire de pointe pour la création de vaccins. Leader en matière de santé animale et 5e acteur mondial, Ceva compte plus de 7 000 employés répartis dans 47 pays. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1,77 milliard d'euros en 2024. Avec ce nouveau laboratoire de 700 m<sup>2</sup>, Ceva poursuit son développement en complétant son usine de 1 500 m<sup>2</sup> inaugurée il y a tout juste 5 ans. L'ensemble compte désormais 110 collaborateurs, dont 16 au sein du nouveau laboratoire. A terme, Biogenovac devrait compter une trentaine d'employés.

### • Inauguration Briand Construction Bois :

Spécialisée dans la construction bois elle possède une unité de fabrication de murs en bois et de charpentes en lamellé collé et un bureau d'études dans la zone des Fousseaux à Verrières-en-Anjou. Elle a engagé un projet d'extension et de mise aux normes de son outil de production actuel. Il a débuté en juillet 2020 et permettra d'augmenter la surface de l'unité de production de 12 300 m<sup>2</sup> à 17 800 m<sup>2</sup>, la production de 20 000 m<sup>3</sup> à 30 000 m<sup>3</sup>, le chiffre d'affaires de 20 à 40 millions € et créera 40 emplois d'ici à 2025 en plus de la centaine existante. Investissements de 19,1 millions d'euros. Accompagné par ALM à hauteur de 200 000 € au titre du FRT, ce projet est remarquable d'un point de vue environnemental, avec son inscription dans les directives de zéro artificialisation nette, la modernisation de son système d'extraction, sa chaudière bois et la création d'une unité de fabrication de pellets (chutes de la production de bois). Inauguration prévue courant 2025.

### • Début des travaux du projet de Pack'R :

Spécialisée dans la conception et la fabrication de machines dédiées au remplissage de produits liquides complexes, elle connaît une croissance soutenue et ses sites actuels, en location à Beaucouzé, sont trop petits. L'entreprise a décidé d'investir dans une nouvelle usine de 15 000 m<sup>2</sup> sur un foncier de 5 ha situé parc d'activité de l'Atlantique. Investissement de 12,4 millions d'euros, création de 35 emplois en plus des 160 salariés de l'effectif actuel. Un programme d'extension est prévu à partir de 2030 pour permettre de doubler la surface bâtie. Accompagné au titre du FRT à hauteur de 200 000 €. Permis de construire obtenu le 7 nov. 2024 ; démarrage des travaux au 1er trimestre 2025. Livraison de la nouvelle usine second semestre 2026.

### • Cession foncière projet Technisem :

Entreprise pionnière et innovante dans la production et la sélection de semences potagères adaptées pour les zones tropicales, elle fait partie du groupe familial Novalliance, qui réunit 45 sociétés (700 personnes). Créée en région parisienne il y a 35 ans, puis délocalisée en Anjou en 2009 à Longué-Jumelles, elle compte alors 23 personnes. Pour répondre à ses besoins de croissance, elle projette la création d'un nouveau bâtiment de 22 000 m<sup>2</sup> qui nécessite un terrain d'environ 5 ha (personnel multiplié par 4,5 et CA multiplié par 3 sur les 10 dernières années). Technisem a choisi le parc d'activités de Corné et va acquérir une parcelle de 5,2 ha. Cette vente, prévue en 2025, exigera le dépôt d'un permis de construire et des demandes d'autorisations environnementales. Elle envisage une installation opérationnelle en 2027.



## Les activités en 2024

Les actions Emploi et Insertion professionnelle déployées par Aldev ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- 4 648 personnes concernées par les actions diligentées ;
- 1 846 personnes mobilisées sur des opportunités d'emploi ou des démarches de recherche d'emploi, à travers l'animation territoriale Emploi déployée dans les communes de l'agglomération et les QPV ainsi que les contacts directs ;
- 2 581 personnes accompagnées dans un parcours d'insertion professionnelle (notamment : programme local d'insertion et d'emploi [PLIE], clauses d'insertion professionnelle dans les marchés publics, emplois aidés, mission facilitateur d'emploi dans les quartiers) ;
- 921 entreprises mobilisées ;
- 547 mises en relation avec des employeurs du territoire et 1 720 personnes ayant accédé à l'emploi ;
- 426 561 heures de clauses d'insertion réalisées, dont 31 % par des habitants des QPV.



### Objectifs et missions :

- Faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois en complétant les actions déjà existantes sur notre territoire (notamment service public de l'emploi) ;
- Renforcer l'aide au retour à l'emploi pour les publics vulnérables (jeunes, seniors, habitants des quartiers prioritaires) ;
- Faciliter la création d'activités et l'accompagnement de projets innovants ;
- Mettre en œuvre le pilier Développement économique/emploi du contrat de ville unique.

## Faits marquants de l'année 2024

### Le développement d'une offre de service collective RH destinée aux entreprises et communes de la communauté urbaine :

- 11 ateliers d'échanges sur des thématiques RH : la semaine de 4 jours, le marché de l'emploi, le recrutement de profils diversifiés, l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, les passerelles entre insertion et entreprise, les dispositifs transition, l'intelligence artificielle dans les RH, la RSE - 186 participants représentant 63 entreprises ;
- Une matinée d'échanges entre les communes d'Angers Loire Métropole, vecteurs d'emplois diversifiés, et les acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle, partenaires dans le « sourcing » et la formation des talents de demain - 11 communes et 22 partenaires présents.

### La favorisation du retour à l'emploi à travers :

- des Rendez-vous (RDV) Angers - emploi dans les quartiers : 7 RDV ont mis en relation des chercheurs d'emploi, des entreprises, des organismes de formation qui recrutent et des professionnels de l'accompagnement avec un appui des bailleurs sociaux, des relais mairies, des commerces de proximité et des associations pour une communication au plus proche des habitants - 1 013 demandeurs d'emploi et 106 entreprises ont participé à ces événements ;
- 330 personnes accompagnées grâce à « l'aller vers » développé par les facilitateurs Emploi dans les quartiers prioritaires ;
- Des actions de découverte des métiers de la collectivité portées par la référente PLIE du CCAS ont permis à 73 personnes de rencontrer des professionnels des différents secteurs représentés à la Ville d'Angers, au CCAS et à ALM.

### Le développement de solutions de mode de garde pour les chercheurs d'emploi des quartiers prioritaires dans le cadre du dispositif Cité de l'emploi :

- déploiement de 8 places en crèches à vocation d'insertion professionnelle, qui ont permis à 16 femmes de retrouver un emploi ;
- création d'une mission d'accompagnement à la recherche d'un mode de garde portée par le Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF), qui a permis à 76 femmes de trouver une solution de garde et à 56 parmi elles d'accéder à un emploi ou une formation ;
- mise en place d'une formation au métier d'assistante maternelle (12 femmes) avec appui à la création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) pour 4 d'entre elles.

## À venir pour 2025

- Mener une réflexion sur l'impact de la transition écologique sur les métiers : quels secteurs-métiers ? Comment préparer-accompagner les chercheurs d'emploi et les entreprises ? ;
- Accompagner les entreprises dans leurs recrutements (implantation, développement, clauses insertion, job dating dans les communes) ou dans des plans de restructuration (reconversions professionnelles de salariés) ;
- Dans le cadre de la loi plein emploi et du contrat de ville Quartiers 2030, développer la territorialisation de notre offre de « sourcing » et l'accompagnement en emploi du public par le PLIE et les facilitateurs emploi avec de nouvelles permanences dans les QPV ;
- Poursuivre le développement d'actions sur les freins à l'emploi pour en faciliter l'accès :
  - la mobilité, avec le dispositif Mobili'izi porté par Angers Mob Services ;
  - la garde d'enfants, avec le développement de places Avip (à vocation d'insertion professionnelle) avec la CAF et les directions Petite Enfance des communes ;
  - la maîtrise de la langue française, en construisant une dynamique de réseau avec les acteurs concernés : interconnaissance, formation, création d'une plateforme d'évaluation des savoirs de base.





## Les activités en 2024

- 21 158 mouvements en 2024 (-3 % par rapport à 2023), l'aviation générale reste largement majoritaire et représente 94 % du trafic global ; l'aéroclub est le 1er utilisateur de la plateforme ;
- La base de maintenance des hélicoptères du Samu affiche une progression de plus de 200 % par rapport à 2023 (595 mouvements) ;
- L'école de formation pour pilotes professionnels représente 17 % des mouvements ;
- Les vols sanitaires (transports d'organes, rapatriements sanitaires) représentent 56 mouvements en 2024 (= 2023) ;
- L'activité d'entraînements militaires repart à la hausse en 2024, ce qui n'était plus arrivé depuis 2021.



### Objectifs et missions :

- Conforter et dynamiser la plateforme Angers Loire et développer l'occupation domaniale ;
- Assurer les relations avec le délégataire, contrôler l'exécution du contrat de délégation de service public ;
- Piloter les études stratégiques et les projets d'aménagement en lien avec la zone d'activités Angers Marcé.

## Faits marquants de l'année 2024

- Réouverture du restaurant L'Envol, fermé depuis 2020 ;
- Gestion, en lien avec les services de l'Etat, de la problématique des arbres qui percent les servitudes aéronautiques aux abords de l'aéroport et contraignent son fonctionnement.



### Objectifs et missions :

- Contribuer au développement économique de l'agglomération en aménageant les zones d'activités économiques communautaires dans le cadre des grands documents d'orientation : Schéma de cohérence territoriale (SCOT), Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Schéma directeur économie et emploi durable, schéma tertiaire ;
- Piloter les concessions d'aménagement et les contrats de mandats d'études confiés à Alter ; ainsi que l'aménagement des zones d'activités économiques en régie ;
- Suivre la commercialisation en lien avec les partenaires satellites Aldev et Alter ;
- Garantir la qualité globale des projets sur les plans urbains, architecturaux et environnementaux et la qualité du niveau de service et des conditions d'implantation des entreprises, ainsi que les modalités de gestion future des espaces publics créés.

## Les activités en 2024

- 27 opérations concédées, dont 1 gérée par un syndicat mixte (Angers-Marcé) ;
- 14 opérations en régie, entièrement commercialisées pour l'essentiel ;
- 4 sites à l'étude via des mandats d'étude confiés à Alter pour des créations ou extensions éventuelles de zones économiques principales et de proximité ou du renouvellement urbain économique ;
- 2 opérations « mixtes » (habitat / tertiaire) à Angers : Cours Saint-Laud et Quai Saint-Serge ;
- Poursuite des travaux sur plusieurs projets mixtes habitat / tertiaire.

## À venir pour 2025

- Construction d'un nouveau bâtiment d'entreprise sur la zone récemment aménagée avec accès direct à la piste ;
- Etude de la solarisation (ombrières) du parking visiteurs.





## Faits marquants de l'année 2024

### Secteur Nord

- Avrillé – ZAC de la Baratonnière : créée et concédée à Alter ; permis de construire (PC) Parker-Meggit déposé et en instruction ;
- Avrillé - ZAC Landes 2 : prorogation de 2 ans de la durée de la concession permettant la réalisation des derniers travaux de finition, la vente du dernier lot après achèvement de la procédure judiciaire en cours et la clôture de l'opération ;
- Cantenay-Epinard - ZAC Bellevue 2 : réalisation de la voirie provisoire.

### Secteur Est

- Le Plessis-Grammoire - ZA La petite Boitière : réalisation des travaux de la voie et mise en œuvre des compensations « zones humides » ;
- Rives du Loir - ZAC de l'Aurore : avancement des études complémentaires (gestion des eaux pluviales) acquisition de fonciers à l'amiable ;
- Saint-Barthélemy-d'Anjou - Restructuration de 4 sites industriels (3 pour le secteur Est : Hitachi, Bonna Sabla et Thyssen) ; réflexion approfondie sur le site Hitachi : diagnostic et projet d'aménagement ;
- Verrières-en-Anjou – ZAC Océane dernière tranche : clôture de la concertation règlementaire et lancement d'une concession d'aménagement confiée à Alter pour une durée de 15 ans.

### Secteur Sud

- Les Ponts-de-Cé - Florilore : poursuite de la commercialisation avec le prospect ID Nature sur la partie centrale et mise en commercialisation de deux nouveaux îlots sur la façade : terrain A de 1 500 m<sup>2</sup> et B de 2 550 m<sup>2</sup>, réservé à de l'activité sans construction (en raison du plan de prévention des risques naturels d'inondation – PPRI) ;
- Les Ponts-de-Cé - ZAC Moulin Marcille 2 : étude des projets L'Autre Usine, Jardiland, piscine intercommunale ; vente du foncier pour l'extension des Cycles Cesbron ;
- Sainte-Gemmes-sur-Loire - ZAC Bernay 2 : travaux d'accès et de viabilisation réalisés, commercialisation en cours ;
- Trélazé et Saint-Barthélemy-d'Anjou : lancement du mandat d'étude avec Alter pour la faisabilité d'une plateforme de fret multimodale sur le site de la Gravelle.

### Secteur Ouest

- Beaucouzé - Secteur Technopole (35 ha) : le mandat d'études opérationnel pour une nouvelle zone de développement économique a été lancé avec démarrage des premières études préalables (notamment environnementales) ; objectif de définition des îlots cessibles ;
- Beaucouzé - ZAC de L'Hoirie : plot tertiaire Lenormand livré ; études en cours pour l'implantation d'une concession Porsche.

### Secteur Centre

- Angers - Cours Saint-Laud : îlot G1 « Station A » livré par le groupe Duval ; finalisation des aménagements phase 3 ; remises d'ouvrage en cours ;
- Angers - ZAC Quai Saint-Serge et Saint-Serge Faubourg Actif (chantier Métamorphose, siège de la Caisse des dépôts et consignations, résidences étudiantes et de tourisme, chantiers sur des plots tertiaires de grands comptes) ; ouverture du prolongement de la rue Vaucanson et enfouissement des lignes haute-tension ; livraison en revêtement définitif du mail des présidents.

### Tous secteurs - Ventes significatives 2024

- Rives-du-Loir - Sigonnière : vente AD Services - 1 500 m<sup>2</sup> - 31 660 € HT ;
- Saint-Barthélemy-d'Anjou - Pôle 49 : vente SCI Forgerie - 9 153 m<sup>2</sup> - 457 650 € HT ;
- Saint-Lambert-la-Potherie - La Vilnière : ASM Construction - 3 479 m<sup>2</sup> - 87 284 € HT ;
- Saint-Martin-du-Fouilloux - ZAE Pré-Bergère : vente Alter / Charbonnier Matériaux et Services - 1 101 m<sup>2</sup> - 33 030 € HT ;
- Verrières-en-Anjou - Océane extension Ouest : 7 399 m<sup>2</sup> - 258 965 € HT.

## À venir pour 2025

### Secteur Centre

- Angers - Cours Saint-Laud : dernier îlot à commercialiser : îlot E ;
- Angers - ZAC Quai Saint-Serge et Saint-Serge Faubourg Actif : livraison de Métamorphose, études en cours sur le site Confluence (Smac, Linkcity, Enedis).

### Secteur Nord

- Avrillé - ZAC de la Baratonnière : réalisation de la voirie provisoire en prévision des travaux de Parker-Meggit ;
- Cantenay-Epinard - ZAC Bellevue 2 : lancement de la commercialisation.

### Secteur Ouest

- Longuenée-en-Anjou / La Membrolle-sur-Longuenée - Restructuration de la ZAE de la Perrière : engagement de la restructuration, extension de cette ZAE de proximité avec lancement des travaux en 2026 ;
- Saint-Lambert-la-Potherie - ZA la Vilnière : étude de découpage foncier (sur 6 ha) à finaliser avant éventuels travaux si des entreprises sont intéressées, retour de études environnementales ;
- Angers - Les Hauts de Patton - Mandat d'étude à lancer ;
- Saint-Martin-du-Fouilloux - ZAE Pré-Bergère : étude en cours pour l'implantation de la CUMA.

### Secteur Est

- ALM : retour attendu du mandat d'étude en cours pour la restructuration de 4 sites industriels, dont 3 pour le secteur Est à Saint-Barthélemy-d'Anjou : Hitachi, Bonna Sabla et Thyssen ; préparation d'une concession d'aménagement sur le site Hitachi ;
- Ecoflant : étude de reconversion de voies ferrées, mise en place d'une convention d'action foncière, finalisation des études et des procédures de fermeture des voies ferrées, vente des fonciers aux entreprises intéressées.

### Secteur Sud

- Les Ponts-de-Cé ZAC Moulin Marcille 2 : finalisation des études des projets L'Autre Usine, Jardiland, Piscine Intercommunale, travaux d'extension des Cycles Cesbron ;
- Les Ponts-de-Cé : lancement du mandat d'étude pour le renouvellement urbain de l'ancien site industriel des Fonderies de l'Authion ;
- Loire-Authion Corné - ZAC Anjou Actiparc : accueil d'une nouvelle entreprise sur 5 ha ;
- Mûrs-Erigné - ZAC Eglantier 2 : travaux de viabilisation : poste transfo Enedis / fouilles archéologiques / VRD / aménagement paysager ; lancement de la commercialisation fin 2025, début 2026 ;
- Trélazé et Saint-Barthélemy-d'Anjou : poursuite du mandat d'étude avec Alter pour la faisabilité d'une plateforme de fret multimodale sur le site de la Gravelle.



## Les activités en 2024

Après deux années de forte activité, la dynamique se poursuit pour la filière du Tourisme et de l'Événementiel. En 2024, Destination Angers s'inscrit dans cette tendance positive, avec :

- 308 événements organisés ou accueillis au sein de nos équipements ou en extérieur ;
- 477 000 visiteurs, congressistes, exposants accueillis par les équipes de Destination Angers.

Le Parc des expositions et le Centre de congrès d'Angers sont les seuls équipements d'intérêt communautaire à accueillir des grands événements à fortes retombées sur le territoire. Les équipes de Destination Angers ont accueilli en 2024 :

- 75 événements de 2 jours ou plus ;
- 44 salons professionnels ou grand public ;
- 16 congrès.



### Objectifs et missions :

- Assurer la gestion et l'exploitation de l'office de tourisme, du centre de congrès et du parc des expositions ;
- Produire et accueillir des événements sur la destination ;
- Développer la commercialisation de produits et prestations touristiques, en lien avec les acteurs du territoire ;
- Assurer la promotion du tourisme d'agrément et du tourisme d'affaires sur le territoire d'Angers Loire Métropole en développant une stratégie marketing.

#### PARC DES EXPOSITIONS 2024

	NOMBRE	PARTICIPANTS
Salons grand public	17	208 952
Salons professionnels	12	
Spectacles	18	36 934
Réunions d'entreprises	15	17 680
Examens	5	1 710
Autres (ex : soirées de gala)	5	4 900
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>270 176</b>

#### CENTRE DE CONGRÈS 2024

	NOMBRE	PARTICIPANTS
Congrès +500 personnes	3	2500
Congrès -500 personnes	13	3 085
Événements d'entreprises	118	31 218
Concerts ONPL	31	34 240
Spectacles	49	60 900
Festival	2	38 096
Conférences grand public	1	600
Salons	6	10 710
<b>TOTAL</b>	<b>223</b>	<b>181 349</b>

Quant aux **12 événements portés par Destination Angers**, ils connaissent tous en 2024 un niveau de mise en relation et d'affaires positif avec un bon climat général, qu'ils soient au service des filières ou dans une dynamique économique globale grand public. Ce développement est également lié au déploiement renforcé des stratégies des « marques salons » propriétés d'Angers Loire Métropole (Sival, Salon des vins, Salon du végétal, Salon du cheval) : stratégies de contenu et campagnes de marketing digital amplifiées, déploiement d'outils digitaux performants et valorisation de l'offre permettant de proposer aux exposants une visibilité en amont et en aval de l'événement. Sur l'ensemble des événements portés par Destination Angers, plus de 230 journalistes ont été accueillis, générant de fortes retombées médiatiques pour le territoire et participant à son rayonnement aux niveaux national et international.

### Le tourisme sur le territoire communautaire représente un réel poids économique :

- 2 millions de visiteurs ;
- 1 343 000 entrées dans les sites touristiques payants (nouveau record en 2024) avec les deux sites majeurs « locomotives » que sont le Château d'Angers et Terra Botanica ;
- 1 200 000 nuitées marchandes (hôtels, campings, meublés) ;
- 64 % de taux d'occupation hôtelier ;
- 149 millions d'euros de retombées touristiques locales.

### Destination Angers joue un rôle important dans cette dynamique :

- 200 000 touristes, dont un quart d'étrangers, ont été accueillis à l'office de tourisme, sur les bureaux et points d'information touristique, ou sur des visites touristiques de groupes ; le nombre d'appels téléphoniques (18 000) reste très important ;
- la commercialisation de produits touristiques s'est développée à travers ses multiples canaux :
  - 535 500 articles vendus en boutique ;
  - 5 000 City Pass vendus (+ 9 %) ;
  - 88 visites guidées (+ 20 %) ;
  - 454 groupes accueillis (+ 21 % pour les séjours).
- Autres chiffres :
  - 441 vélos loués et 132 box vélos à la conciergerie ;
  - forte progression des billetteries (46 000 billets vendus, soit + 46 %) grâce à un nouveau logiciel de billetterie ;
  - 1 770 carnets de séjour en ligne (road-books) vendus grâce au développement du système d'information touristique, qui valorise l'offre à l'échelle d'Angers Loire Métropole (2,4 millions de pages vues sur le site web touristique, 55 000 abonnés sur les réseaux sociaux) ;
  - 24 centrales hébergement ont été ouvertes sur des événements en 2024, qui ont généré 1 million d'euros de retombées en hôtellerie.

Le « Convention Bureau » a également joué tout son rôle d'apporteur d'affaires sur la destination avec 140 dossiers confirmés, le suivi de candidatures pour l'accueil d'événements (Université du Tourisme Durable, Destination Vignobles, Congrès Terroirs, Congrès Curie) et de promotion de la destination (participation à des salons, nouvelle vidéo en préparation).

Destination Angers réalise en 2024 un chiffre d'affaires de 13,9 millions d'euros (+ 13 %) et emploie 104 salariés sur les 3 sites Centre de congrès, Parc des expositions et Office de tourisme. Destination Angers confirme son savoir-faire d'organisation et d'accueil de grands événements en renforçant les synergies entre tourisme d'affaires et tourisme d'agrément, agissant ainsi sur l'attractivité durable du territoire.





## Faits marquants de l'année 2024

- 2024 marque la première année d'exercice dans le cadre de deux nouvelles délégations de service public avec Angers Loire Métropole « Tourisme et Événementiel » depuis le transfert du Centre de congrès et du Parc des expositions à Angers Loire Métropole, équipements reconnus d'intérêt communautaire ; ces délégations (2024/2028) permettent à Destination Angers de partager de nouvelles ambitions à 5 ans pour :
  - ancrer la destination comme innovante et durable sur le tourisme d'agrément et d'affaires ;
  - développer un tourisme éco-responsable autour des itinérances ;
  - affirmer le Centre de congrès et le Parc des expositions comme lieux d'expériences et événements à impact positif, générateurs de retombées économiques pour le territoire.

Destination Angers, certifiée ISO 20-121, a renforcé son plan d'actions tant dans l'organisation de ses événements que pour accompagner les clients d'événements accueillis afin de réduire l'impact carbone (Rapport d'activité RSE 2024 à consulter sur [www.destination-angers.com](http://www.destination-angers.com)).

- 2024 a été l'occasion de déployer une politique d'accueil intégral sur le territoire d'Angers Loire Métropole, en s'appuyant sur les 5 bureaux d'information touristique, les 9 points d'information touristique, les partenaires et prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs, taxis) ; ce déploiement permet d'assurer une diffusion de l'ensemble de l'information touristique (ex : cartes randos, magazines, ce qui est à voir ou à faire, visites programmées) et d'assurer un accueil de qualité aux touristes ;
- Destination Angers appuie notamment la valorisation de la destination sur les itinérances vélos et propose déjà 1 000 km de circuits gravel à télécharger ; même si les flux de passage vélos ont été en baisse de 25 % en 2024 en raison des inondations, on enregistre 314 325 passages vélos en 2024 sur l'ensemble du territoire communautaire (éco-compteurs) et 2 122 itinéraires vélo téléchargés sur le site de Destination Angers dans toutes les langues (14 147 vues) ; afin d'amplifier la résonance de ce positionnement touristique, Destination Angers a lancé un schéma de développement touristique autour des itinérances à vélo qui permettra d'établir un diagnostic et un plan d'actions en 2025 ; l'objectif : faire du vélo le mode de découverte privilégié des sites et du patrimoine d'Angers Loire Métropole pour les touristes et les habitants et devenir une véritable destination « court séjour à vélo » sur les plans national et international.



## À venir pour 2025

- Destination Angers franchira une étape majeure dans sa stratégie digitale avec la mise en ligne d'un nouveau site web [www.destination-angers.com](http://www.destination-angers.com) conçu pour offrir une expérience en ligne optimisée, intuitive et immersive ; ce site centralise désormais toutes les informations touristiques, événementielles avec un parcours utilisateur plus fluide ;
- Destination Angers participe à l'animation du territoire en coordonnant ou en portant des événements grand public qui s'adressent à la fois aux touristes et habitants du département (Made in Angers, soirées dégustations et concerts, Soleils d'Hiver, Journées européennes du patrimoine, Angers Guinguette) ; en 2025, Destination Angers assurera pour le compte d'Angers Loire Métropole la coordination de l'accueil de la 3ème étape du Tour de France Féminin et de la Grande Remontée de la Loire ;
- En 2024, le Centre de congrès fêtait ses 5 ans après rénovation, le Parc des expositions fêtera ses 40 ans en 2025 et l'évolution positive depuis 10 ans tant en nombre d'événements que de visiteurs accueillis démontrent le potentiel et la complémentarité de ces équipements pour le développement du tourisme d'affaires sur le territoire ; de nouvelles campagnes de promotion sont lancées et déjà 220 événements sont confirmés en 2025.

## Les activités en 2024

### Soutien financier des événements sportifs :

- Top 8 Coupe de France de basket masculin les 16 et 17 mars 2024 : 10 000 € ;
- Championnats de France Elite d'athlétisme du 28 au 30 juin 2024 : 50 000 € ;
- Rassemblement des Jeunes sapeurs-pompiers du 5 au 7 juill. 2024 : 15 000 € ;
- Grand Prix de France de patinage artistique et danse sur glace du 31 oct. au 3 nov. 2024 : 50 000 € ;
- Tournoi de tennis féminin Open in arte Angers Loire Trélazé du 2 au 8 déc. 2024 : 100 000 €.

### Soutien des clubs de haut niveau durant la saison sportive :

- Marchés de prestations de services visibilité, hospitalité et places VIP avec l'Union féminine Angers Basket 49 (75 000 € TTC), l'Etoile Angers Basket (50 000 € TTC), Les Ducs d'Angers (50 000 €), SAS SCO Hand (50 000 €) et Les Loups d'Angers (30 000 € TTC).

### Validation de l'avant-projet global du Parc de loisirs du Lac de Maine :

- finalisation des circulations piétonnes et cyclables (2,5 kms de Bouchemaine au parc Balzac) ;
- validation des aménagements : secteur Nord Est - maintien de l'emplacement du parking de l'Atlantique, définition du plan des sanitaires sur le parc, emplacement défini des cales de mise à l'eau ;
- validation des intentions d'aménagement de la signalétique du site.

## Faits marquants de l'année 2024

- Top 8 Coupe de France de basket masculin les 16 et 17 mars 2024 ;
- Championnats de France Elite d'athlétisme du 28 au 30 juin 2024 ;
- Rassemblement des Jeunes sapeurs-pompiers du 5 au 7 juill. 2024 ;
- Grand Prix de France de patinage artistique et danse sur glace du 31 oct. 3 nov. 2024 ;
- Tournoi de tennis féminin Open in arte Angers Loire Trélazé du 2 au 8 déc. 2024.



## À venir pour 2025

- Installation d'un bloc d'escalade au Parc de loisirs du Lac de Maine au cours de l'été 2025, à proximité de l'accueil de loisirs Les Cabanes du lac ;
- Travaux de la Pyramide du Parc de loisirs du Lac de Maine à compter de l'automne 2025, réhabilitation des vestiaires, regroupement des activités de pleine nature, relocalisation d'un accueil et création d'une guinguette ;
- Signalétique du Parc de loisirs du lac de Maine en novembre / décembre 2025 ;
- Tour de France féminin de cyclisme, arrivée de la 3ème étape le 28 juill. 2025 ; 6 communes d'ALM traversées : Angers, Avrillé, Montreuil-Juigné, Feneu, Cantenay-Epinard, Longuenée-en-Anjou ;
- Grand Prix de France de patinage artistique et de danse sur glace du 17 au 19 oct. 2025 ;
- Tournoi de tennis féminin Open in arte Angers Loire Trélazé du 1er au 7 déc. 2025.

# Transformation numérique et Ressources internes





## Les activités en 2024

- 12 conseils de communauté, dont 1 extraordinaire ;
- 11 commissions permanentes ;
- 39 commissions thématiques ;
- 994 actes adoptés, dont :
  - 376 délibérations du conseil de communauté ;
  - 293 décisions de la commission permanente ;
  - 325 arrêtés du président.
- 8 sessions de formation « Assemblées » organisées, au bénéfice de 32 agents.



## Objectifs et missions :

- Garantir la régularité de la convocation et de l'envoi des documents aux élus pour chaque séance des organes délibérants d'Angers Loire Métropole et assurer l'organisation et le bon déroulement des séances ;
- Assurer la qualité rédactionnelle des actes administratifs et effectuer un pré-contrôle de légalité ;
- Réaliser les comptes-rendus de séance ; tenir les registres des délibérations, décisions et arrêtés ;
- Réaliser, organiser et contrôler l'affichage légal et la publication des actes ;
- Rédiger et organiser, sous le contrôle de l'autorité territoriale, les délégations et représentations des élus, directeurs et chefs de service ;
- Proposer aux agents d'Angers Loire Métropole une formation sur le fonctionnement juridique et institutionnel de la communauté urbaine.

## Faits marquants de l'année 2024

- Renouvellement de l'exécutif communautaire lors de la séance extraordinaire du 7 octobre 2024, au cours de laquelle Christophe Béchu a notamment été élu président d'Angers Loire métropole ;
- Poursuite des études techniques en vue du versement automatique des actes des organes délibérants d'Angers Loire Métropole dans la base « data.angers.fr ».



## Les activités en 2024

- 150 contentieux (dont 63 Teom) en cours dont 38 nouveaux en 2024 ;
- 9 commissions (5 séances de CCSPL et 4 CDSP).

## Faits marquants de l'année 2024

- Renouvellement et attribution du contrat de prestations intégrées (CPI) des « Parcs en enclos et en ouvrage » avec la SPL Alter services ;
- Transfert à ALM du crématorium de Montreuil-Juigné et lancement de la procédure de délégation de service public (DSP) ;
- Suivi de la procédure de la DSP Transports urbains ;
- Suivi précontentieux et contentieux avec Idex sur le réseau de chaleur Hauts-de-Saint-Aubin ;
- Protocole RH - suite à l'accident mortel Eau et Assainissement ;
- Prévention des conflits d'intérêts – Présentation aux directions de la charte déontologique des agents.



## Objectifs et missions :

- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets, par le conseil sur le choix du mode de gestion et l'accompagnement des services, de la direction générale et des élus ;
- Sécuriser les procédures, les actes, les contrats ex : délégations de service public, CPO (contrats pluriannuels d'objectifs), etc. ;
- Organiser le déroulement des CCSPL (Commissions consultatives des services publics locaux) et des CDSP (Commissions des délégations de service public) ;
- Assurer la défense de la collectivité par la gestion du précontentieux et du contentieux ;
- Assurer la veille juridique et alerter si nécessaire ;
- Assurer une mission de déontologie des agents.

## À venir pour 2025

- Versement des actes des organes délibérants d'Angers Loire Métropole dans la base « data.angers.fr ».

## À venir pour 2025

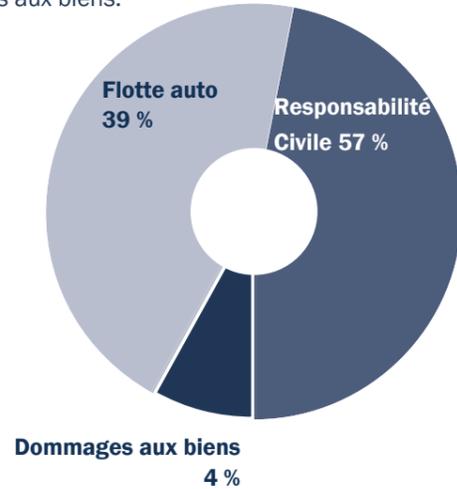
- Suite de la procédure et attribution de la DSP Transports urbains ;
- Suite des procédures relatives à l'attribution de la DSP du crématorium de Montreuil-Juigné et au transfert du crématorium de Loire Authion ;
- Suite de la procédure et attribution de la concession réseau de chaleur d'Écouflant ;
- Médiation Idex, protocole et contentieux.





## Les activités en 2024

- 111 sinistres en responsabilité civile ;
- 107 sinistres en flotte automobile ;
- 18 sinistres en dommages aux biens.



### Objectifs et missions :

- Assurer la défense des intérêts d'Angers Loire Métropole ;
- Gérer et suivre les contrats d'assurance et les sinistres ;
- Répondre aux réclamations des usagers et des administrés.

## Faits marquants de l'année 2024

- Renouvellement des marchés ;
- Augmentation des primes.



## À venir pour 2025

- Mise en place des nouveaux contrats au 1<sup>er</sup> janvier.

## Les activités en 2024

- 82 agents sensibilisés à la protection des données et à la cybersécurité ;
- 15 demandes gérées concernant l'accès par des tiers à des données personnelles contenues dans notre système d'information ;
- 25 procédures de marché public ou de délégation de service public mises en conformité au RGPD ;
- 108 opérations d'accompagnement des services afin de mettre leurs activités en conformité.



### Objectifs et missions :

- Identifier et évaluer les activités de traitement des données d'Angers Loire Métropole (NB : sont également concernées la Ville d'Angers et son CCAS) ;
- Développer, mettre en œuvre et animer le programme de conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD) ;
- Informer, sensibiliser, diffuser une culture « Informatique et Libertés » ;
- Rédiger les procédures internes/externes pour répondre aux exigences du RGPD et en vérifier leur application (contrôle, audit) ;
- Accompagner et conseiller les structures afin d'assurer leur conformité en matière de traitement de données personnelles ;
- Elaborer des politiques veillant à l'application de la conformité à la législation et dispenser des formations au RGPD au personnel pour accroître la sensibilisation concernant les mesures de protection des données ;
- Etablir et maintenir une documentation relative aux traitements des données à caractère personnel, notamment au moyen d'un registre des traitements, accessible à la Cnil ;
- Recevoir et traiter les demandes et réclamations des personnes en matière de traitement des données personnelles ;
- constituer l'interlocuteur privilégié de l'autorité de contrôle (Commission nationale de l'informatique et des libertés - Cnil).

## Faits marquants de l'année 2024

- Mise en place d'une politique de sensibilisation systématique des nouveaux arrivants concernés par les enjeux de protection des données et de cybersécurité ;
- Réalisation d'une étude d'impact du réseau de vidéoprotection de la Ville, étude transmise et validée par la Cnil.

## À venir pour 2025

- Publication de la politique de protection des données usagers sur le site web d'Angers Loire Métropole ;
- 191 agents sensibilisés ou devant être sensibilisés d'ici la fin de l'année.

### Les activités en 2024

- 4 443 mètres linéaires de documents conservés ;
- 235 mètres linéaires de documents collectés et inventoriés ;
- 1 217 documents communiqués (+ 20 % par rapport à 2023) ;
- 226 recherches effectuées.



#### Objectifs et missions :

- Collecter les archives papier et électroniques produites et reçues par les services ;
- Trier, classer et inventorier les documents pour les rendre exploitables ;
- Communiquer les documents aux demandeurs internes et externes.

### Faits marquants de l'année 2024

- Un important dégât des eaux dans un magasin en juillet 2024 a provoqué une infestation fongique sur un volume important de documents ;
- Versement de 145 mètres linéaires d'archives par le CCAS ;
- Accompagnement de 3 directions, dont le territoire intelligent et la DSIN, pour l'élaboration et la mise en place de plans de classement normalisés pour leur réseau informatique.

### À venir pour 2025

- Etude d'opportunité de mise en place d'un système d'archivage électronique (SAE) normalisé ;
- Traitement des documents infestés par le dégât des eaux (désinfection, dépoussiérage, reconditionnement).

### Les activités en 2024

- 139 328 courriers arrivés ;
- 334 133 plis affranchis ;
- Montant total affranchissement : 409 526 €.



#### Objectifs et missions :

- Réceptionner, trier et dispatcher les courriers, les mails et les télécopies de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole et du CCAS ;
- Distribuer les parapheurs aux directions et aux services destinataires ;
- Collecter et affranchir les courriers à expédier.

### Faits marquants de l'année 2024

- Envoi de courriers en massification sur le dernier trimestre 2024 ; 18 123 plis pour une économie de 6 343 € par rapport à un envoi postal traditionnel.

### À venir pour 2025

- Effectuer une année complète d'envoi de courriers en massification ;
- Augmentation de 8 % de la tarification 2025 par rapport à 2024.



### Les activités en 2024

- 2 708 610 impressions réalisées en numérique ;
- 5 186 540 impressions réalisées en offset ;
- 7 895 150 impressions totales réalisées en 2024 ;
- 9 210 € dépenses d'enveloppes Ville d'Angers et ALM ;
- 178 910 mises sous pli en 2024.

### Faits marquants de l'année 2024

- Nouveau marché papier ;
- Impressions pour le passage de la flamme olympique.



#### Objectifs et missions :

- Imprimer et façonner les documents produits par les services ;
- Assurer la mise sous pli des envois en nombre ;
- Assurer l'approvisionnement des enveloppes dans les services ;
- Optimiser les moyens d'impression à la disposition des services.

### À venir pour 2025

- Renouvellement de l'assembleuse / brocheuse pour les livrets.



### Les activités en 2024

- 10 785 incidents ouverts/traités auprès du 5555 ;
- 354 incidents de sécurité traités ;
- Fin des chantiers permettant une administration sécurisée des SI (en suivant les recommandations l'Anssi) ;
- Poursuite et développement de l'offre d'accompagnement et de prestations d'administration sur les fonctionnalités d'Office 365 ;
- Formations télétravail : 43 ateliers pour 282 participants ;
- 24 marchés dont 22 pilotés en interne à la DSIN et 2 par la direction de la Commande publique, 3 adhésions à des marchés de centrales d'achat ;
- Mise à disposition de l'application de consultation du jumeau numérique du territoire auprès des communes ;
- Poursuite de l'ouverture des données publiques (open data) ;
- Conduite de nombreux projets métiers, notamment : migration du logiciel de gestion des temps, mise en œuvre du LAPI (contrôle du stationnement payant sur voirie), gestion de stock.



#### Objectifs et missions :

- Définir et animer les orientations stratégiques en matière numérique pour Angers Loire Métropole ;
- Mettre en œuvre ces orientations, dans le cadre de programmes pluriannuels et de projets inscrits au titre de ces programmes, en accompagnant notamment la collectivité et les directions métiers dans leur transformation numérique ;
- Mettre à disposition des services et des agents les outils numériques, matériels et logiciels nécessaires à leurs missions ;
- Assurer le bon fonctionnement au quotidien de toutes les ressources informatiques et télécoms mises à disposition des services et des agents ;
- Assurer le support aux utilisateurs via son centre d'appels ;
- Assurer une expertise et des prestations relatives aux données liées au système d'information, dont les données relevant du système d'information géographique.

### Faits marquants de l'année 2024

- Plusieurs vagues d'attaques vers les sites de la Ville et d'ALM (liées au contexte de la guerre en Ukraine) qui n'ont finalement pas eu d'impact pour les usagers ;
- Refonte du dispositif de gestion et d'arbitrage des demandes de projets ;
- Rattachement de l'aménagement numérique du territoire (boucle optique angevine - BOA) à la DSIN ;
- Activité télécoms importante liée aux caméras de vidéoprotection de la Ville d'Angers (renouvellement du parc et mise en place de nouvelles caméras) ;
- Migration de l'ensemble des lignes téléphoniques (hors mobiles) de SFR vers Bouygues avec revalorisation avantageuse de la tarification ;
- Démarrage du projet de stratégie Achat, qui permettra de « mieux acheter » ;
- Renouvellement du parc de PC dans le cadre du passage à Windows 11 ;
- Plus de 40 présentations du jumeau numérique en 2024 ;
- Études et sécurisation des SI isolés ou industriels en vue de réouvrir certains services.

### Les activités en 2024

- Plus de 21 000 lanternes rénovées sur les 30 000 incluses dans le marché global de performance relatif au projet de territoire intelligent (MGP-TI) ; 72 % d'économie de puissance confirmés ;
- 44 carrefours de signalisation rénovés ;
- 100 % des bâtiments équipés de capteurs (3 473 objets connectés) pour un meilleur pilotage des fluides et de la qualité de l'air ;
- 273 arbres signaux ayant bénéficié d'un suivi hydrique, afin de réduire drastiquement la mortalité des jeunes arbres du fait de la sécheresse ;
- 290 places de stationnement réglementé supervisées sur les 364 prévues ;
- 74 000 heures d'insertion professionnelle réalisées sur les 96 000 prévus dans le MGP-TI.



#### Objectifs et missions :

- Économiser les ressources, en s'appuyant sur l'innovation technologique, dans un contexte d'urgence écologique et de contraintes sur les finances publiques ;
- Mieux piloter les services pour transformer nos collectivités ;
- Innover collectivement pour proposer de nouveaux services aux habitants ;
- Assurer le rayonnement et l'attractivité du territoire.

### Faits marquants de l'année 2024

- Livraison du pare-feu applicatif WAF pour assurer la reconnexion du Territoire intelligent au SI d'ALM ;
- Reprise du déploiement du socle digital en vue d'intégrer les autres thématiques métier dans l'hyperviseur ;
- Mise à disposition de l'application de consultation du jumeau numérique du territoire auprès des communes ;
- Mise en production de la plateforme des Déchets ;
- Conclusion de deux avenants pour redéfinir les prestations ayant évolué depuis la signature du MGP-TI et préciser des modalités de gestions du marché en termes juridiques et techniques.



### À venir pour 2025

- Lancement d'importants chantiers de mise en conformité réglementaire (NIS2) et augmentation des capacités d'audit technique de la sécurité des SI ;
- Révision de l'offre de service de la suite Office locale sur les postes de travail en complémentarité de l'offre collaborative Office 365 ;
- Extension de la BOA dans le cadre du réseau de chaleur urbain (RCU) ;
- Finalisation du projet de stratégie Achat en associant des directions métiers ;
- Établissement d'une feuille de route opérationnelle de la donnée et élaboration d'une doctrine de l'intelligence artificielle (IA) ;
- Poursuite des projets engagés (notamment : Mobilité v2, gestion des candidatures, remplacement des logiciels métiers des services d'accueil de la Diru et du CCAS, contrôler des accès aux bâtiments) et lancement des nouveaux projets arbitrés (notamment : gestion de stock et de maintenance, logiciel de gestion des instances et des actes) ;
- Modernisation du dispositif A'tout via une nouvelle solution de gestion de la relation usager ;
- Élaboration d'une stratégie Numérique responsable ;
- Sécurisation des sauvegardes avec la mise en œuvre d'une sauvegarde hors-ligne.

### À venir pour 2025

- Déménagement de la mission Territoire intelligent sur l'ancien site de la Banque de France : janvier 2026 pour le centre de pilotage, premier semestre pour le reste de l'équipe ;
- Ouverture du Forum - Premier semestre 2026.



## Les activités en 2024

- Budget programme AL029 :

### Dépenses

Investissement : 899 000 €  
Fonctionnement : 1 775 553 €

### Recettes

Investissement : 58 700 €  
Fonctionnement : 1 656 608 €

- Environ 1 500 liquidations traitées ;
- Patrimoine global (propriétaire) : 378 bâtiments représentant 462 000 m<sup>2</sup> ;
- + de 100 contrats de location en gestion.



### Objectifs et missions :

- Gérer le patrimoine d'Angers Loire Métropole (hors patrimoine économique sous contrat d'affermage Aldev) ;
- Optimiser le patrimoine grâce à la réalisation d'études opérationnelles pour des relogements ou des mouvements de service ;
- Gérer le budget ALM Bâtiments et ceux des directions gestionnaires (constructions scolaires notamment) ;
- Piloter la connaissance du patrimoine grâce à une base de données patrimoniales ;
- Rédiger les contrats de location et les baux, les délibérations et décisions.

## Faits marquants de l'année 2024

- Démarrage du projet d'achat et d'affectation de l'ancien site de la Banque de France, place Pierre Mendès-France à Angers ;
- Mouvements de services : études des potentialités, recherche de sites et faisabilité, optimisation, relogements ;
- Etude d'aménagement pour la résorption des bidonvilles ;
- Site des Noyers : réaffectation des locaux suite départ d'Apivet et d'Aptira.

## Les activités en 2024

- 374 interventions de dépannage, de maintenance et d'entretien réalisées par le binôme d'agents en charge de ces bâtiments ; nombre stable par rapport à l'année précédente ;
- Les sites nécessitant le plus d'interventions sont les mêmes d'une année à l'autre : Biopôle (46 interventions), la déchèterie de Villechien (29), le site du 34 rue des Noyers (42), le parc de Pignerolles (28), et le site de l'aéroport Angers Marcé (22) ;
- Cela représente 1 922 heures de travail saisies dans le logiciel de gestion patrimoniale (Gima) et 30 200 € TTC de matériaux sortis du magasin pour ces interventions.



### Objectifs et missions :

- Assurer la maintenance curative et les dépannages sur les bâtiments administratifs, les centres techniques et divers locaux rattachés à Angers Loire Métropole ;
- Organiser le nettoyage de ces bâtiments en coordonnant les entreprises prestataires ;
- Assurer les transferts de service et la gestion du patrimoine mobilier.

## Service pérennité (DBPC)

## Les activités en 2024

### BUDGET PROGRAMME AL029

#### Dépenses pour le service :

Investissement : 475 804 €  
Fonctionnement : 112 991 €



### Objectifs et missions :

- Etablir une connaissance exhaustive du patrimoine et participer à la stratégie patrimoniale ;
- Assurer la maintenance du patrimoine ;
- Préparer la programmation pluriannuelle et mettre en œuvre les travaux d'aménagements et de gros entretien/grosses réparations (GE/GR) ;
- Optimiser la gestion des fluides ;
- Gérer les contrats d'entretien et de maintenance.

## Faits marquants de l'année 2024

- Musée de l'Air – installation d'un élévateur pour PMR – 37 k€ ;
- Réhabilitation du bâtiment local Machineries sur le site des Ardoisières – 100 k€ ;
- Remplacement du poste haute tension du Parc des expositions – 100 k€.

## À venir pour 2025

- Travaux de couverture et de zinguerie sur le bâtiment de l'Aura – 50 k€ ;
- Aménagement du terrain des Bas de Vignes dans le cadre de la politique de résorption des bidonvilles – 300 k€ ;
- Travaux d'aménagement et de sécurisation du centre technique de la DVCEP.

## À venir pour 2025

- Poursuivre la stratégie immobilière, notamment le schéma directeur lié aux constructions scolaires;





## Les activités en 2024

### SÉCURITÉ INCENDIE

#### VISITE DE SÉCURITÉ PAR LA SOUS-COMMISSION DÉPARTEMENTALE (SCD)

ERP concerné	Avis de la SCD à l'accueil de public
Aéroport d'Angers - Aérogare	Favorable
Aéroport d'Angers - Club House	Favorable
Maison de la Technopole	Favorable

### ASTREINTE

#### NOMBRE DE SOLLICITATIONS EN DEHORS DES HEURES OUVRÉES SUR LE PATRIMOINE ALM

Site concerné	Nombre de sollicitations de l'astreinte bâtiment en 2024
Site de Pignerolle (Château, Orangerie, Parc)	4
Hôtel de Communauté	1



### Objectifs et missions :

#### Prévention des risques professionnels :

Suivre et développer la politique de prévention des risques professionnels de la direction sur le volet employeur et le volet donneur d'ordre (prestataires).

#### Sécurité incendie :

Accompagner et assurer l'expertise technique en matière de sécurité incendie des établissements recevant du public (ERP) propriétés d'Angers Loire Métropole.

#### Accessibilité aux personnes en situation de handicap – Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) :

Assurer le suivi administratif de l'Ad'AP et l'accompagnement sur la mise en accessibilité des ERP d'ALM pour les personnes en situation de handicap.

#### Polluants des bâtiments et qualité de l'air intérieur (QAI) :

Tenir à jour les dossiers technique amiante (DTA) du patrimoine d'ALM en fonction des informations fournies ; Accompagner l'évaluation des risques associés aux polluants des bâtiments (ex : amiante, plomb) et à la QAI (ex : radon, polluants chimiques, poussières).

#### Astreinte :

Assurer le pilotage de l'organisation de l'astreinte Bâtiments pour apporter une réponse aux sollicitations en dehors des heures ouvrées.

#### Transition écologique :

Porter les démarches concourant à la transition écologique à l'échelle de la direction des bâtiments sur les thématiques de l'économie circulaire, de la gestion de l'eau et de la biodiversité.

## Faits marquants de l'année 2024

#### Evolution de l'unité :

- Intégration de la transition écologique avec l'accueil d'une chargée de mission dédiée ;
- Changement du nom de l'unité 2APB (Accompagnement pour l'accessibilité et la prévention des bâtiments) pour PSE (Prévention, Sécurité et Environnement) pour une meilleure adéquation avec l'ensemble des missions assurées par l'unité.

#### Accessibilité aux personnes en situation de handicap – Ad'A) :

- Obtention des attestations de conformité aux règles d'accessibilité pour les quatre établissements de l'aéroport d'Angers Marcé : Musée de l'Air et de l'Espace, Aérogare, Club House et Vol à voile.

## À venir pour 2025

#### Accessibilité aux personnes en situation de handicap – Ad'AP :

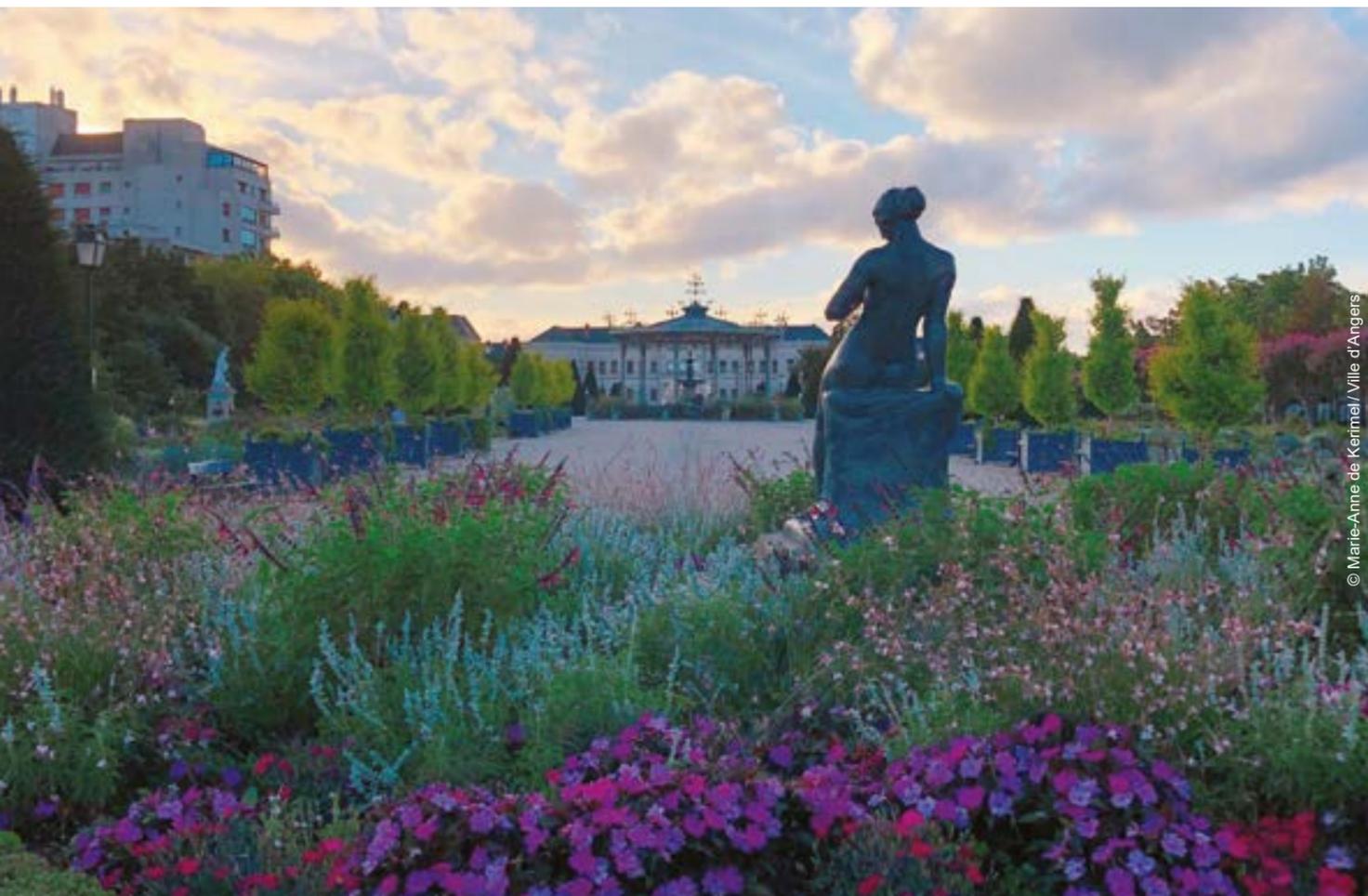
Mise en accessibilité du patrimoine ALM avec les travaux à venir concernant le site du 34 rue des noyers et de la Pyramide du Lac de Maine ;

#### Sécurité incendie :

Deux visites de sécurité de la sous-commission départementale (SCD) prévues sur les ERP d'ALM ;

#### Transition écologique :

Formalisation du plan Bat'EC pour conduire les actions associées à l'économie circulaire au sein de la direction.





## Les activités en 2024

### MAÎTRISE D'OUVRAGE ET CONDUITE D'OPÉRATION

- Caserne de l'Académie : achèvement des travaux de réhabilitation (montant global opération : 4 M€ TTC - délégation Alter) ;
- Pyramide du Lac de Maine : Reprise des études de conception (montant global : 6,5 M€ TTC) ;
- Terrain d'accueil des gens du voyage (TAGV) à Beaucouzé : désignation de la maîtrise d'œuvre et démarrage des études de conception (montant global estimatif : 2,11 M€ TTC) ;
- Déchèterie de la Baumette (+ quai de transfert Propreté publique) : études de programmation ;
- Irrigo – Électrification des dépôts de bus : poursuite des études de faisabilité et de programmation (montant global estimatif : 10 M€ TTC) ;
- Reconversion de la Maison de la Technopole à Belle-Beille : désignation de la maîtrise d'œuvre et démarrage des études de conception ;
- Ancien site de la Banque de France : études de faisabilité et de programmation.

### CONSTRUCTIONS SCOLAIRES COMMUNAUTAIRES

- Etudes prospectives et capacitaires :
  - Mûrs-Erigné ;
  - Loire Authion : à l'échelle du territoire des communes déléguées de Andard et Brain-sur-l'Authion ;
  - Sainte-Gemmes-sur-Loire : réorganisation du groupe scolaire Les Grands Jardins pour augmenter la jauge d'accueil.
- Missions d'accompagnement et de conseil :
  - Feneu : projet de reconstruction de l'école primaire ex-situ ;
  - Soulaire-et-Bourg : projet de reconstruction du restaurant scolaire et des locaux APS et de rénovation thermique du groupe scolaire.
- Maîtrise d'ouvrage et conduite d'opération :
  - groupe scolaire de Briollay : études de programmation pour extension du bâtiment existant (remplacement de 3 classes modulaires installées en 2008 et 2011) (montant global estimatif : 1,6 M€ TTC) ;
  - groupe scolaire Saint-Lambert-la-Potherie : études de programmation pour extension de deux classes élémentaires et du restaurant scolaire (montant global : 1,4 M€ TTC).
- Instructions et suivi des demandes de subvention au titre du dispositif d'aide aux communes de moins de 8 000 habitants :
  - Briollay : solde de la subvention pour la rénovation thermique du groupe scolaire Georges Hubert (total subvention 109 K€) ;
  - Montreuil-Juigné : solde des subventions pour réhabilitation des groupes scolaires Marcel Pagnol et Jean Madeleine (total subventions 268 K€) ;
  - Le-Plessis-Grammoire : subvention pour la construction du préau de la section maternelle du groupe scolaire Le Chant du monde (67 K€) ;
  - Saint-Léger-de-Linières : subvention pour rénovation et amélioration énergétique du groupe scolaire Claude Debussy (48 K€).

## Faits marquants de l'année 2024

- Livraison des travaux de réhabilitation partielle de la caserne de l'Académie à Angers ;
- Instructions de nombreuses sollicitations des communes dans le cadre des constructions scolaires (subventions / études prospectives / projets de réhabilitation-extension) ;
- Etudes programmatiques en perspective de l'acquisition de l'ancien site de la Banque de France.

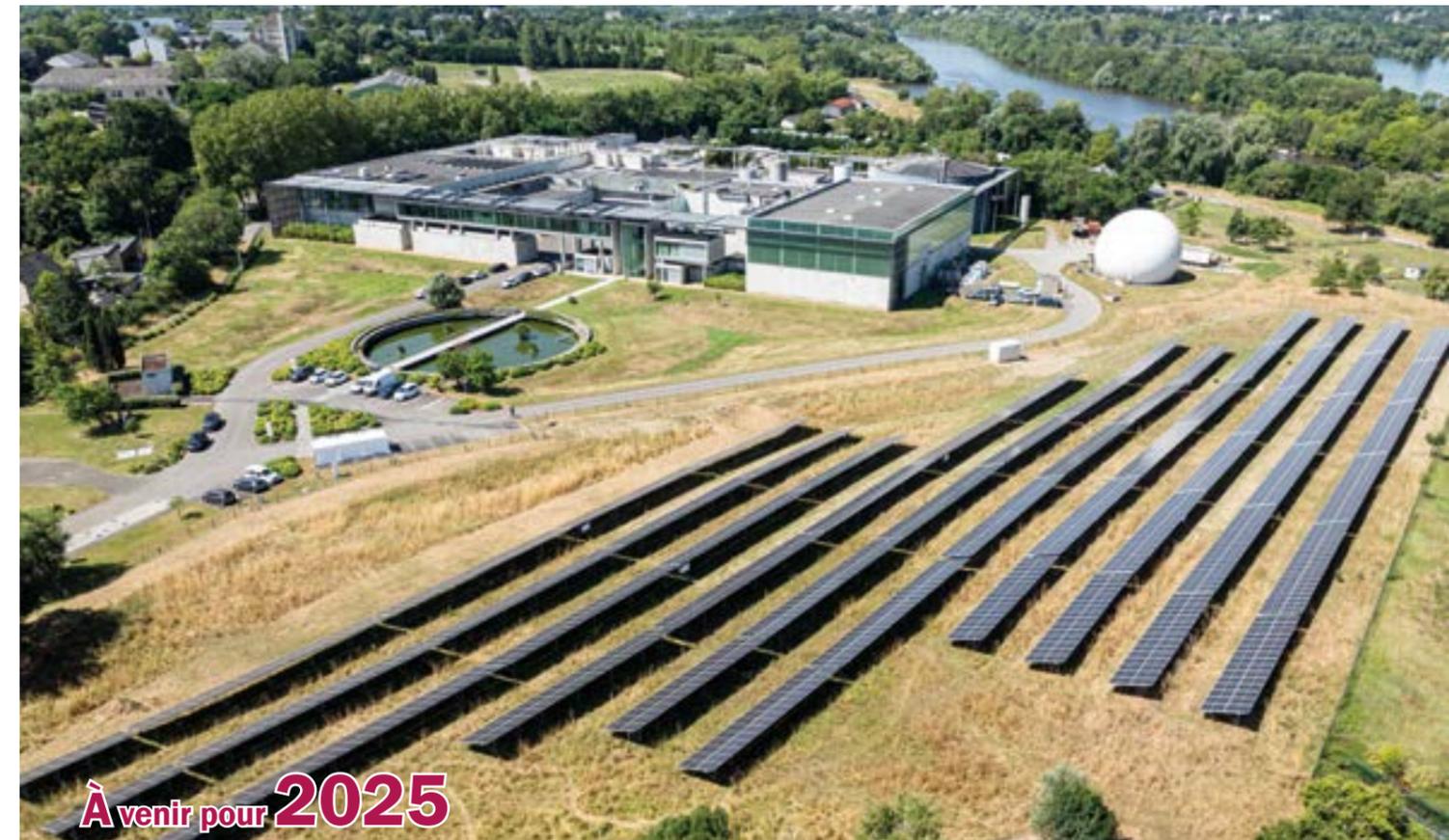


### Objectifs et missions :

#### Maîtrise d'ouvrage et conduite d'opération pour les patrimoines communal et communautaire

##### Gestion des constructions scolaires communautaires :

- Affaires scolaires :
  - suivi des dynamiques d'aménagement urbain et des impacts sur les effectifs scolaires ;
  - adaptation des établissements scolaires lorsque nécessaire (location classe provisoire / extension / réhabilitation-construction).
- Dispositif aide aux communes de moins de 8 000 habitants : instruction des demandes de subventions ;
- Accompagnement et conseils auprès de communes.



## À venir pour 2025

- Démarrage des travaux de réhabilitation de la Pyramide du Lac de Maine ;
- Validation de l'avant-projet du TAGV de Beaucouzé ;
- Lancement des études de conception pour les extensions des groupes scolaires de Briollay et Saint-Lambert-la-Potherie.

# FE

## Rapport financier





## Les chiffres clés

<b>Total Dépenses</b>	<b>473 M€</b>	1 489 €/hab
dont dépenses d'équipement	127,6 M€	402 €/hab
dont annuités (capital et intérêts)	47 M€	148 €/hab
<b>Total Recettes</b>	<b>548 M€</b>	1 725 €/hab
<b>Encours de dette</b>	574 M€	1 807 €/hab
<b>Épargne brute</b>	87,2 M€	274 €/hab
<b>Capacité de désendettement</b>	6,9 années	

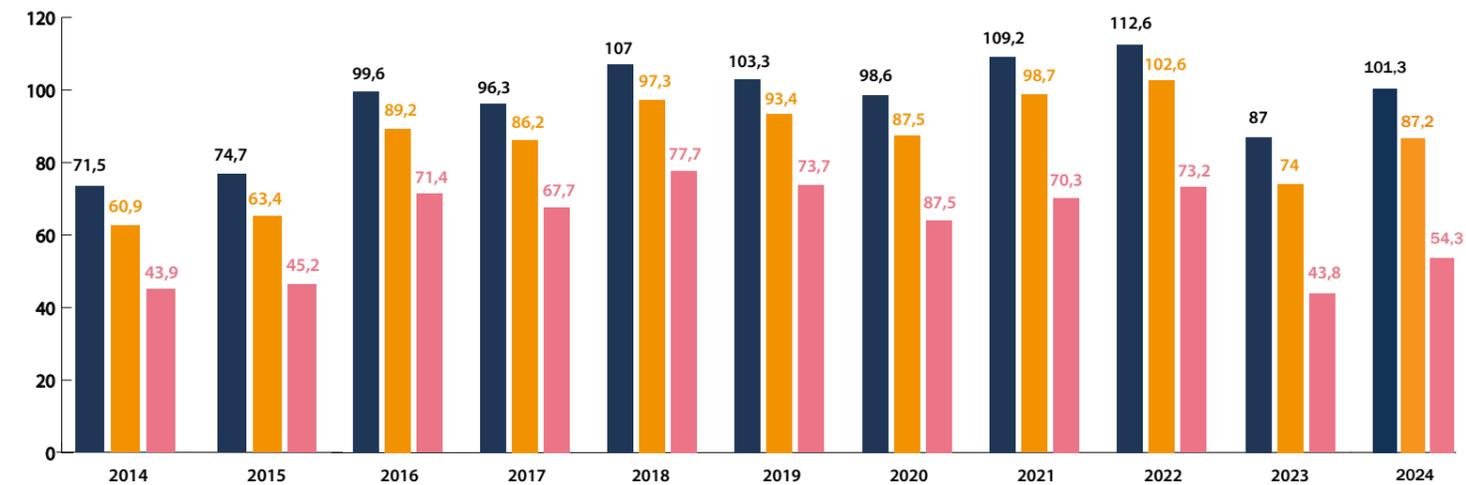
## Les principaux enseignements du compte administratif 2024

- **Un budget volontariste dans son exécution** : 98 % des crédits de dépenses votés au BP 2024 ont été mis en œuvre ;
- **Un budget de fonctionnement solide avec** :
  - Une progression de 18,5 M€ des recettes de fonctionnement (à taux de fiscalité constants) grâce au dynamisme économique du territoire ;
  - Des dépenses de fonctionnement maîtrisées en hausse de +4,2 M€ (soit +1,4 %) inférieures à l'inflation avec des efforts ciblés sur des dépenses prioritaires (sur le budget annexe Transports et les ressources humaines en particulier) ;
  - Une épargne brute qui atteint 87,2 M€ (+18 % par rapport à 2023). Cette épargne permet de rembourser les annuités en capital de la dette (32,8 M€ en 2024) et d'autofinancer le volume des investissements en cours à hauteur de 54,3 M€.
- **Un niveau d'investissement soutenu avec** :
  - 127,6 M€ de dépenses réalisées en 2024 contre 156,3 M€ en 2023 (la baisse par rapport à 2023 se justifiant par la fin du chantier du tramway) qui permettent de soutenir l'activité des entreprises sur notre territoire ;
  - 69 M€ d'investissement (54 % du total) fléchés sur la transition écologique.
- **Une dette de 574 M€** en baisse de -9,2 M€ avec une capacité de désendettement inférieure à 7 ans qui reste très éloignée du niveau prudentiel de 12 ans fixé par l'Etat.

## L'épargne

**Évolution de l'épargne de 2016 à 2024**  
54,3 millions d'euros d'épargne nette

■ Épargne de gestion  
■ Épargne nette  
■ Épargne brute



Après financement des annuités de dette, **la collectivité dispose d'environ 54,3 M€ d'épargne nette pour autofinancer ses investissements.**

Les efforts de gestion engagés sur ces dernières années ont ainsi largement contribué à financer les hauts niveaux d'investissements récents et en particulier la réalisation des lignes B et C du tramway. Cette situation financière reste globalement satisfaisante aujourd'hui pour faire face à la situation économique et à ses incertitudes.



## Composition des dépenses et des recettes du CA 2024

### BUDGET GÉNÉRAL 2024

**Recettes : 548 M€**  
(en millions d'euros)



**Dépenses : 473 M€**  
(en millions d'euros)

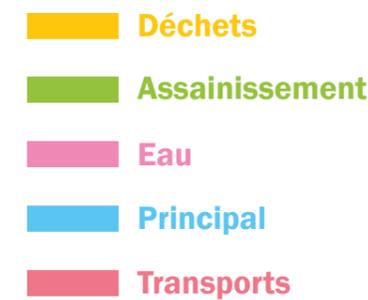
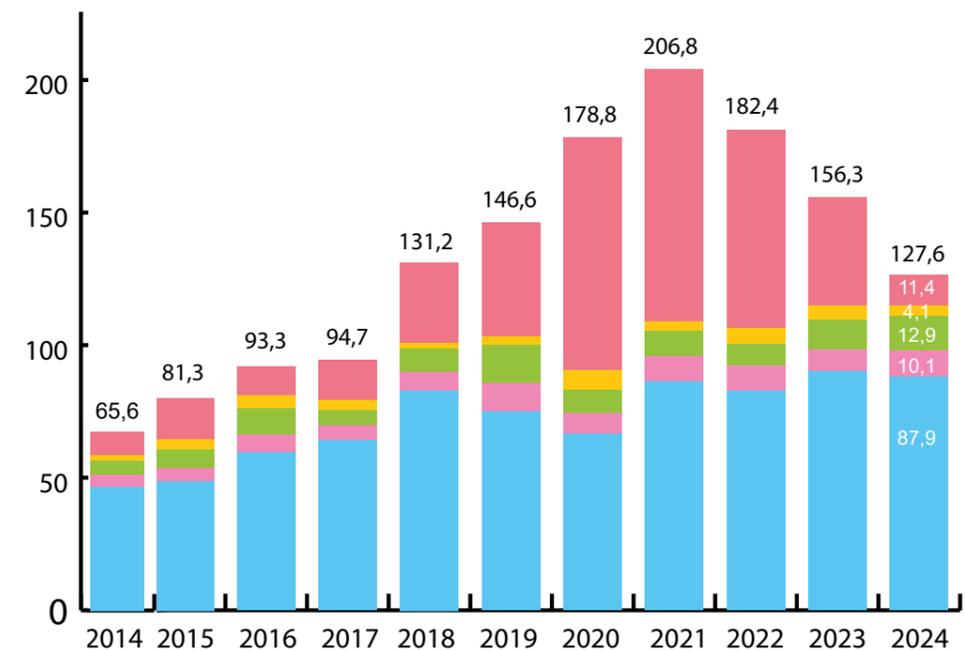


## L'investissement en 2024

**127,6 millions d'euros**

En 2024, Angers Loire Métropole totalise **127,6 M€** de dépenses d'investissement contre 156,3 M€ en 2023 (soit **-18,4 %**) marquées par la fin des travaux du tramway (-34 M€ entre 2023 et 2024) et le niveau d'investissement élevé du budget principal.

**Évolution des dépenses d'investissement CA 2015 - CA 2024**  
hors dette - (en millions d'euros)





## La dette

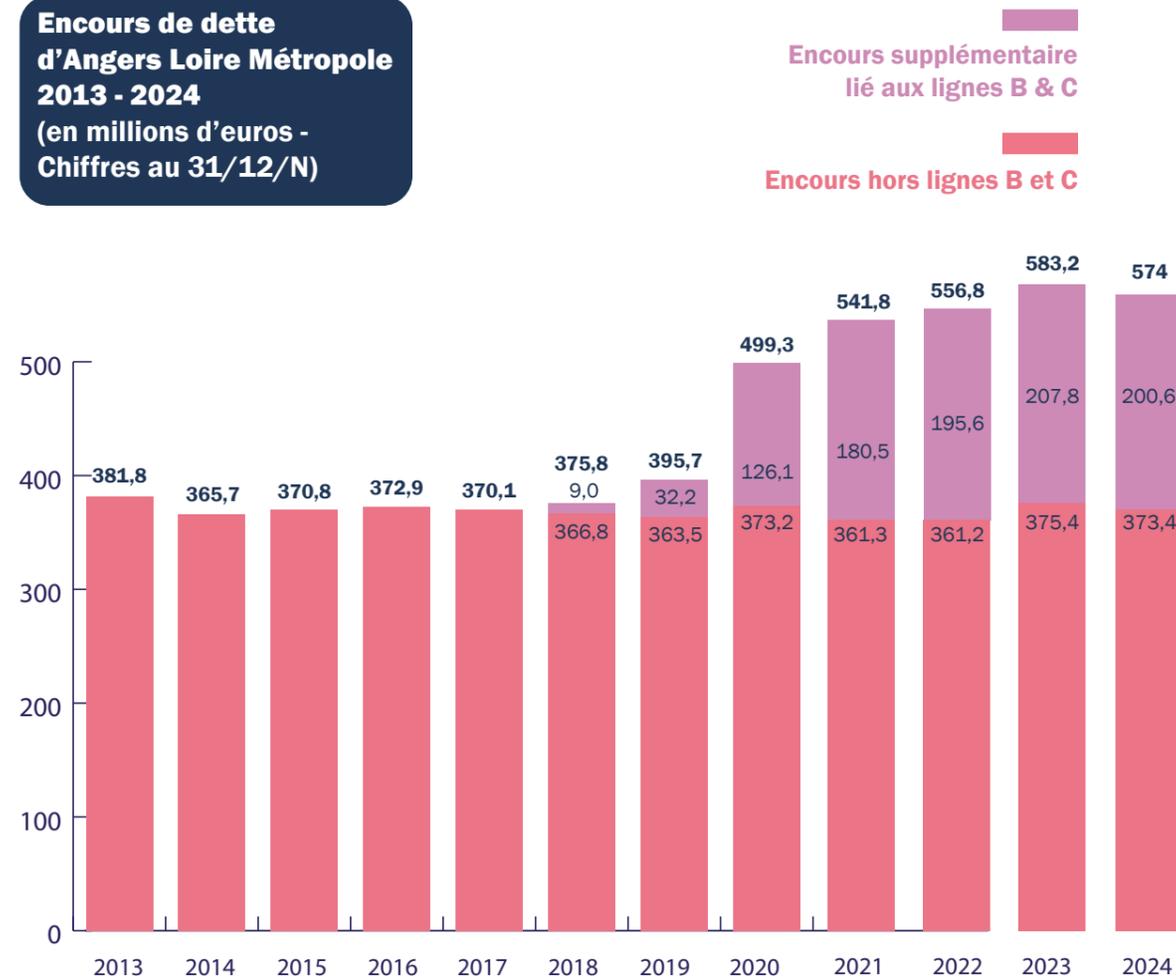
574 millions d'euros fin 2024

- Le graphique ci-dessous permet de confirmer deux éléments projetés au début de ce mandat sur la dette d'ALM :
- la fin du financement des lignes B et C marque le début d'une période de désendettement ; globalement, **la dette passe de 583,2 M€ à 574 M€** soit - 9,2 M€ entre 2023 et 2024 ;
  - hors tramway, la dette est restée stable entre 2020 et 2024 à 373,4 M€.

Ces dernières années, les priorités en matière de gestion de dette ont été de sécuriser l'encours et de réaliser dans les meilleures conditions de marché le financement des lignes B et C du Tramway. **Ces objectifs ayant été atteints** (229 M€ d'emprunts pour le tramway à taux moyen de 1,09 % et environ 10 % d'emprunts à risque seulement dans l'encours), de nouvelles actions d'optimisation et de sécurisation de la dette ont été engagées.

**Les opérations menées sur les deux derniers exercices (notamment : échange de taux, placement sur des comptes à terme) ont généré 3,2 M€ de gains financiers (dont 2,7 M€ sur 2024) et 7,7 M€ de stock de provisions constitués pour risques financiers.**

**Encours de dette d'Angers Loire Métropole 2013 - 2024**  
(en millions d'euros - Chiffres au 31/12/N)



## La capacité de désendettement = un ratio maîtrisé

Le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute (appelé capacité de désendettement) permet de mesurer le nombre d'années nécessaire pour rembourser l'encours de dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

**Notre capacité de désendettement (hors cessions) est de 6,9 ans pour le budget consolidé et de 7 ans pour le budget principal.** Ces niveaux restent très satisfaisants et bien inférieurs aux 12 ans de valeur prudentielle présentée par l'Etat.

### Budget consolidé

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Stock de dette au 31/12/N en M€ (encours global)	499,3	541,8	556,8	583,2	574
Epargne brute en M€ (avec cessions)	87,5	98,3	102,6	74	87,2
Capacité de désendettement en nb d'années (hors cessions)	5,9	6	5,7	8,3	6,9
Capacité de désendettement en nb d'années (avec cessions)	5,7	5,5	5,4	7,9	6,6

### Budget principal

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Stock de dette au 31/12/N en M€ (encours global)	164,4	162,6	173	204,1	217,9
Epargne brute en M€ (avec cessions)	35,6	42,3	44	28,6	35,2
Capacité de désendettement en nb d'années (hors cessions)	5	4,8	4,5	8,4	7
Capacité de désendettement en nb d'années (avec cessions)	4,6	3,8	3,9	7,1	6,2



# GLOSSAIRE



**ABCI** : Atlas de la biodiversité intercommunal  
**ABF** : architecte des bâtiments de France  
**Ad'AP** : agenda d'accessibilité programmée  
**Adecc** : Association pour le développement de l'économie circulaire et collaborative  
**Altec** : Angers Loire Tourisme expo congrès  
**Aldev** : Angers Loire Développement  
**ALM** : Angers Loire Métropole  
**Alter** : Anjou Loire Territoire  
**AMS** : Angers Mob Services  
**Anah** : Agence nationale de l'amélioration de l'habitat  
**Anru** : Agence nationale pour la rénovation urbaine  
**Anssi** : Agence nationale de sécurité des systèmes d'information  
**ARS** : Agence régionale de santé  
**ATP** : accord technique préalable  
**Aura** : Agence d'urbanisme de la région angevine  
**Avip** : à vocation d'insertion professionnelle  
**BOA** : boucle optique angevine  
**BRGM** : Bureau de recherches géologiques et minières  
**BRS** : bail réel solidaire  
**CAF** : Caisse d'allocations familiales  
**CCAS** : centre communal d'action sociale  
**CCAU** : commission communautaire pour l'accessibilité universelle  
**CCI** : chambre de commerce et d'industrie  
**CCSPL** : commission consultative des services publics locaux  
**CDAD** : Conseil départemental d'accès aux droits  
**CDSP** : commission des délégations de service public  
**Cerema** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  
**CIDFF** : Centre d'information droit des femmes et des familles  
**CISPD** : conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance  
**Clas** : contrat local d'accompagnement à la scolarité  
**CLVSS** : Contrat de mobilisation et de coordination local sur les violences sexistes et sexuelles  
**Cned** : Centre national d'enseignement à distance  
**Cnil** : Commission nationale de l'informatique et des libertés  
**CNRS** : Centre national de la recherche scientifique  
**Copil** : comité de pilotage  
**CPER** : contrat de plan État-Région  
**CPI** : contrat de prestations intégrées  
**CRC-PdL** : Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire  
**Crous** : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires  
**CTPRU** : comités techniques partenariaux du renouvellement urbain  
**CTV** : centre technique Voirie  
**DACQ** : direction Associations, Citoyenneté et Quartiers  
**DADT** : direction Aménagement et Développement des territoires  
**DCD** : direction Cycle des déchets

**DCP** : direction de la Commande publique  
**DDT** : direction départementale des territoires (service déconcentré de l'Etat)  
**DEA** : direction Eau et Assainissement  
**DDFiP** : direction départementale des Finances publiques (service déconcentré de l'Etat)  
**DDPT** : direction Développement et Projets tertiaires  
**DGS** : directeur général des services  
**DIA** : déclarations d'intention d'aliéner  
**DPR(C)** : domaine public routier (communautaire)  
**DPJP** : direction Parcs, Jardins et Paysages  
**DPU** : droit de préemption urbain  
**DRH** : direction des Ressources humaines  
**DSIL** : dotation de soutien à l'investissement local  
**DSIN** : direction Système d'information et Numérique  
**DSP** : délégation de service public  
**DSPub.** : direction Santé publique  
**DSPrev.** : direction Sécurité Prévention  
**DST** : directeur des services techniques  
**DT-DITC** : déclaration de travaux et déclaration d'intention de commencement de travaux  
**DTA** : dossier technique amiante  
**DTEco.** : direction Transition écologique  
**DTene.** : direction Transition énergétique  
**DTEnv.** : direction Transition environnementale  
**DTA** : dossier technique amiante  
**DTD** : direction Transports-Déplacements  
**DUP** : déclaration d'utilité publique  
**DVCEP** : direction de la Voirie communautaire et de l'Espace public  
**Ehpad** : établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes  
**EPCI** : établissement public de coopération intercommunale  
**EPL** : Etablissement public Loire  
**ERP** : établissement recevant du public  
**ESS** : économie sociale et solidaire  
**ETP** : équivalent temps plein  
**Feder-ITI** : Fonds européen de développement régional – Investissements territoriaux intégrés  
**FIE** : Fond d'intervention économique  
**Frec** : Feuille de route économique circulaire  
**FRT** : Fond de revitalisation territorial  
**GE / GR** : gros entretien / grosses réparations  
**Gemapi** : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations  
**Geves** : Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences  
**GIE ALE** : groupement d'intérêt économique Angers Loire éco  
**Giep** : gestion intégrée des eaux pluviales  
**GT-RAVI** : groupe technique des référents Accessibilité des villes inclusives (Cerema)  
**GUSP** : gestion urbaine et sociale de proximité  
**HAP** : hydrocarbures aromatiques polycycliques

# GLOSSAIRE

**HLM** : habitation à loyer modéré  
**IA** : intelligence artificielle  
**Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques  
**Inserm** : Institut national de la santé et de la recherche médicale  
**IoT** : internet des objets (internet of things)  
**IPDL** : Initiative Pays de Loire  
**Iresa** : Inter-réseau de l'économie sociale et solidaire  
**LAC** : logement en accession contractualisé  
**LLI** : Logement à loyer intermédiaire  
**MCTE** : Maison de la création et de la transmission d'entreprises  
**MDA** : Maison départementale de l'autonomie  
**MDS** : Maison des solidarités  
**MFP** : mission Financements publics  
**MGP-TI** : marché global de performance relatif au projet de Territoire intelligent  
**MJD** : Maison de la justice et du droit  
**MOA** : maîtrise d'ouvrage  
**MOE** : maîtrise d'œuvre  
**NPNRU** : Nouveau programme national de renouvellement urbain  
**OAP** : orientation d'aménagement et de programmation  
**OFS** : Organisme de Foncier Solidaire  
**Opah** : opération programmée d'amélioration de l'habitat  
**ORS** : Observatoire régional de santé  
**PAC** : parc d'activités communautaire  
**PACC** : Plan d'adaptation au changement climatique  
**PADD** : Plan d'aménagement et de développement durable  
**Papi** : programme d'action de prévention des inondations  
**PAT** : Projet alimentaire territorial  
**PC** : permis de construire  
**PHS** : prêt d'honneur solidaire  
**PICS** : Plan intercommunal de sauvegarde  
**PLIE** : plan local d'insertion et d'emploi  
**PLUi** : plan local d'urbanisme intercommunal  
**PLUi-HM** : PLUi valant plan pour l'Habitat et les Mobilités  
**PLUS** : prêt locatif à usage social  
**PLAI** : prêt locatif aidé d'intégration  
**PLS** : prêt locatif social  
**PMR** : personne à mobilité réduite  
**PPI** : plan pluriannuel d'investissements  
**PPRI** : plan de prévention des risques naturels d'inondation  
**Prêt IA** : prêt Initiative Anjou  
**PRU** : projet de rénovation urbaine  
**PSLA** : prêt social location-accession  
**PSMV** : Plan de sauvegarde et de mise en valeur  
**PV** : permissions de voirie

**QAI** : qualité de l'air intérieur  
**QPV** : quartier prioritaire de la politique de la ville  
**RCU** : réseau de chaleur urbain  
**R&D** : Recherche et développement  
**RDGP** : réunion de dialogue de gestion et de performance  
**RGPD** : Règlement général sur la protection des données  
**REP** : responsabilité élargie du producteur  
**RLPI** : Règlement local de publicité intercommunal  
**RH** : ressources humaines  
**RSE** : responsabilité sociétale des entreprises  
**Safer** : société d'aménagement foncier et d'établissement rural  
**SCD** : sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur  
**Scot** : schéma de cohérence territoriale  
**SDAGV** : Schéma départemental d'accueil des gens du voyage  
**Sdis** : service départemental d'incendie et de secours  
**SDP** : surface de plancher  
**SEM** : société d'économie mixte  
**SI** : système d'information  
**Siéml** : Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire  
**SIG** : système d'information géographique  
**SIRH** : système d'information Ressources humaines  
**Sival** : Salon international des techniques de production végétales  
**Sivert** : Syndicat intercommunal de valorisation et de recyclage thermique des déchets  
**SLT** : signalisation lumineuse tricolore  
**SMBVAR** : Syndicat mixte des Basses vallées angevines et de la Romme  
**Spaser** : Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables  
**SPL** : société publique locale  
**SRU** : loi Solidarité et Renouvellement urbain (10 décembre 2000)  
**Step** : station d'épuration  
**TAGV** : terrain d'accueil de gens du voyage  
**Teom** : taxe d'enlèvement des ordures ménagères  
**TI** : Territoire intelligent  
**TICFE** : taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité  
**TFPB** : taxe foncière sur les propriétés bâties  
**TPE** : très petites entreprises  
**Vefa** : vente en l'état futur d'achèvement  
**VRD** : voirie et réseaux divers  
**ZAC** : zone d'aménagement concerté  
**ZAD** : zone d'aménagement différé  
**ZAE** : zone d'activité économique  
**ZAEr** : Zones d'accélération de développement des énergies renouvelables





angers loire  
métropole  
communauté urbaine

© Graphisme et impression : Ville d'Angers - ALM / Couv. :  
Crédits photos : Thierry Bonnet - Éliane Pontonnier p.17 - Anthony Mear p.47  
Béatrice Dupré p.115 - Étienne Davodeau p.52 / Ville d'Angers - ALM - août 2025

